



MÉTÉO
Aujourd'hui: nébulosité changeante, souvent abondante, pluies éparses. Rares éclaircies, surtout le matin.
Demain: temps instable avec quelques pluies sur l'ensemble du pays. Eclaircies en fin de semaine.

Lac des Brenets 750,07 m				Lever 6 h 16	Coucher 20 h 42
Lac de Neuchâtel 429,41 m	8°	2°	1600 m	23 h 53	7 h 14
Fête du travail					

Football: l'heure de vérité

L'équipe suisse de football jouera gros en fin d'après-midi à Sofia, contre la Bulgarie. Mais tout ne se présente pas au mieux. En plus de la «maladie» d'Alain Geiger, le Xamaxien Andy Egli (photo Lafargue) a été touché à la hanche, hier à l'entraînement, par son coéquipier Herbert Baumann. Sa participation est désormais incertaine...

► 14



L'Impartial

OPINION

Pillage

Tournez le bouton, ouvrez un livre! C'est un effort assurément considérable quand on s'est trop longtemps laissé prendre dans les sables mouvants du petit écran.

L'habitude de lire se perd, dit-on, au profit du regard glouton et passif qui nous transforme en poubelle à images, en boyau gras du tout à l'écran.

Renouer avec la lecture c'est découvrir que l'on peut avoir l'ennui de soi car les mots de l'écrit, issus de l'imaginaire, nous relient à notre propre imagination.

Alors, c'est comme une bouffée de géraniums au balcon de nos rêves, un moment pourpre, intense, un soleil noir, bleu ou rose dans la tête, qu'importe, il révèle notre rutilante capacité d'imaginer. C'est en quoi entre les feuilles, les plumes et les écailles, l'écorce et les mandibules, nous sommes différents dans la création et qu'à l'égal des dieux nous avons le pouvoir de créer.

C'est ainsi qu'à travers le temps et les continents est née la civilisation des livres qui depuis ce matin tient Salon à Genève. Cet amas de papier relié, broché, sous couvertures d'or et de pleine peau, de carton ou d'humbles feuillets laminés, est en fait la dernière muraille contre la barbarie...

Mais ne sommes-nous pas tous des barbares dans le champ clos de ceux qui écrivent, dans le camp des poètes, des peintres, des musiciens, poursuivant de nos misérables contributions jusqu'au fond de leur alcôve secrète, tous ceux qui créent.

Ô vaine diatribe, les créateurs sont morcelés, disséqués, hachés menu à force d'être photocopiés, enregistrés, vidéocassés, victimes des reproducteurs stériles qui, pour le prix d'une vulgaire bande magnétique, peuvent mettre des chefs-d'œuvre en conserve, les regarder et les écouter à l'envi sans jamais bourse délier.

Les techniques de reproduction condamnent aujourd'hui toute création à un drame économique. En Suisse, plus qu'ailleurs, on bafoue les droits des auteurs. Le droit au pillage intellectuel est institutionnalisé par une vieille loi de 1922. Alors Bertolt Brecht faisait rouler sur scène son «Tambour dans la nuit», Prokofiev écrivait pour Diaghilev, Paul Klee, Matisse et Picasso étaient à leurs chevalets, Abel Gance tournait «La Roue».

Depuis lors, mille autres chefs-d'œuvre ont enrichi ceux qui les ont acquis ou diffusés, au centuple de ce qui est revenu aux auteurs.

C'est un signe de notre indigence intellectuelle que de laisser la loi sur les droits d'auteur aussi pauvre que tous ceux qui, avec talent, font ce pour quoi ils sont faits: écrire contre les lois...

Gil BAILLOD

L'espoir est teinté de prudence

Ouverture des négociations sur l'avenir de l'Irlande du Nord

Irlande du Nord: l'espoir est teinté de prudence. Les premiers pourparlers entre les partis politiques catholiques et protestants - à l'exception des groupes armés terroristes - se sont ouverts hier près de Belfast. Ils pourraient déboucher sur une solution négociée d'un conflit sanglant. Mais le processus sera long.

Les négociations multipartites sur l'avenir politique de l'Irlande du Nord - les premières depuis les Accords de Sunningdale en 1974 - se sont ouvertes hier matin à Stormont, près de Belfast, dans un climat d'espoir mêlé de prudence.

Promoteur de ce dialogue historique entre «nationalistes» catholiques et «unionistes» protestants, le ministre britannique à l'Irlande du Nord, Peter Brooke, s'est entretenu durant une heure et demie avec le leader du Parti travailliste et social-démocrate (SDLP), John Hume, et ses collaborateurs.

«Cette réunion avait pour but de préparer le mécanisme qui présidera à la mise en place des négociations», a confié M. Hume à l'issue de cet entretien.

«L'ULSTER RESTERA BRITANNIQUE»

M. Brooke devait également avoir des discussions préliminaires avec les dirigeants du Parti de l'alliance, la seule formation intercommunautaire de la province britannique. Il ne rencontrera qu'en fin de semaine les responsables du Parti unioniste d'Ulster (UUP) et du Parti unioniste démocratique (DUP), tous deux loyaux à la Couronne britannique.



Si le silence était officiellement de mise au terme de ces premières entrevues, un militant du DUP nommé Cedric Wilson a élevé la voix à l'arrivée de M. Hume. «Vous ne mettez jamais vos mains vertes sur le sol de l'Ulster», lui a-t-il lancé en ajoutant: «L'Ulster restera britannique à la fin de votre petit dialogue!»

Les pourparlers ne devraient véritablement commencer que la semaine prochaine avec pour issue possible une nouvelle répartition des pouvoirs dans cette province qui a perdu son autonomie administrative en 1972 au profit de Londres.

Sous la présidence de M. Brooke, à qui il aura fallu 15 mois pour mettre face à face les

principaux acteurs politiques d'Irlande du Nord - à l'exception notable de Sinn Féin, la branche politique de l'IRA - ces négociations devraient durer jusqu'au 16 juillet prochain.

SOLUTION NÉGOCIÉE

Au-delà de la question de l'administration locale, il s'agira pour M. Brooke de parvenir à une solution négociée dans le conflit qui a déjà fait plus de 2800 morts en Ulster depuis 22 ans. Les échecs essayés par ces prédécesseurs lui ont appris la prudence. «J'ai toujours tenu le langage de la possibilité plutôt que de la probabilité», avouait-il lundi. «Je ne crois pas que je vais changer maintenant».

Face aux aspirations séparatistes des nationalistes catho-

ques, les unionistes estiment que rien ne sortira de ces pourparlers si la République d'Irlande ne revient pas sur les visées territoriales que contient sa Constitution. Le premier ministre irlandais Charles Haughey a pour

sa part assuré dimanche que son gouvernement, qui sera prochainement associé aux discussions, «s'est engagé à faire en sorte que ces négociations soient un succès».

(ap)

La partition en 1921

En créant, en 1921, une république indépendante d'un côté et une province britannique de l'autre, le traité de partition de l'île provoqua une guerre civile dans le Sud.

Le million de protestants de l'Irlande du Nord disposent d'une majorité de 2 contre 1 et excluent tout rattachement à une République d'Irlande à dominante catholique, où le

divorce et l'avortement sont interdits.

Ils ne formeraient plus que le cinquième de la population d'une Irlande unifiée.

Les quelque 500.000 nationalistes du Nord aspirent à l'unité nationale mais souhaitent, dans un premier temps, amener les unionistes à une forme ou une autre de partage du pouvoir. (ats, afp)

Taiwan met fin à l'état d'urgence

Taïpeh veut se rapprocher de la Chine populaire

Le président taïwanais Lee Teng-Hui a mis fin hier à 43 ans d'état d'urgence, qui avait été imposé par Tchang Kai-Chek lors de sa lutte contre les communistes de Mao Tsé-Toung, juste avant sa défaite et sa fuite dans l'île de Formose.

Le président taïwanais Lee Teng-Hui a officiellement annoncé hier la fin de quatre décennies de guerre froide avec la Chine communiste et a espéré que les deux pays seraient un jour réunis.

Toutefois la réunification ne se concrétisera que si Pékin fait

montre de bonne volonté, renonce à sa menace d'utiliser la force pour reprendre Taïwan et cesse d'isoler les nationalistes sur la scène internationale.

«Les dirigeants communistes chinois devraient comprendre que (...) c'est seulement en permettant (à Taïwan) de se développer au sein de la communauté internationale que l'on pourra envisager une réunification nationale».

Les nationalistes taïwanais sont reconnus par 28 pays, pour la plupart d'Amérique latine ou d'Afrique et la Chine par 135.

Signe de changement, le président Lee a parlé pour la première fois du gouvernement de Pékin comme des «autorités du continent».

Par ailleurs, il a déclaré qu'il était prêt à inviter le président chinois Yang Shang-Kun à se rendre à Taïwan si ce dernier acceptait une invitation du président de la «République de Chine», l'appellation officielle de Taïwan.

«S'il m'invite à me rendre sur le continent (chinois) en tant que président de la République de Chine, je pense que je lui retournerai l'invitation». (ap)

Le Bangladesh durement frappé

Un typhon fait de nombreuses victimes

Un typhon accompagné de vents soufflant à 230 km/h et de vagues de six mètres de haut s'est abattu dans la nuit de lundi à mardi sur les côtes sud-est du Bangladesh, faisant au moins 1050 morts, des milliers de sans-abri et dévastant tout dans un rayon de près de 500 kilomètres.

Selon un responsable du ministère des Secours, pendant plus de sept heures, des vents violents ont soufflé, détruisant tout sur leur passage: arbres, lignes téléphoniques, câbles à haute tension.

Les communications ont été coupées et la seule source d'information était la liaison radio du Croissant Rouge. Avant l'arrivée du typhon, trois millions

de personnes avaient été évacuées de la région, où vivent habituellement sept millions de personnes dans 2000 villages. Environ 80% des maisons en torchis ont été rasées.

A Chittagong, la deuxième ville du pays, l'aéroport a été noyé sous plus d'un mètre d'eau un photographe qui a survolé la région en hélicoptère a déclaré qu'au moins 5000 personnes avaient trouvé refuge sur les toits des bâtiments noyés de l'aéroport. En outre, au moins sept avions de combat se trouvaient dans plusieurs dizaines de centimètres d'eau et des responsables de l'armée de l'air du pays ont déclaré qu'ils avaient été gravement endommagés. (ap)

Le drapeau de l'ONU flotte sur Zakho

Le personnel des Nations Unies prend en charge les Kurdes

Les Nations Unies ont hissé leur drapeau bleu et blanc hier dans le camp installé pour les réfugiés kurdes dans le nord de l'Irak. Le convoi de l'ONU arrivé hier à Zakho a amené matériel, vivres et une dizaine de personnes appartenant à diverses organisations des Nations Unies.

Tandis que le retour de réfugiés kurdes semblait devoir s'intensifier dans les jours à venir, l'ONU a hissé hier son drapeau bleu et blanc dans l'immense camp de Zakho, dans le nord de l'Irak, peu après l'arrivée d'un convoi amenant matériel, vivres et personnels issus de diverses organisations des Nations Unies.

Parallèlement, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU poursuivaient à New York leurs discussions sur la proposition britannique de remplacer les militaires alliés dans le nord de l'Irak par une force de police onusienne. Les ambassadeurs de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ont rencontré à ce sujet le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar. En déplacement à Londres, le

ministre allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher a confirmé son approbation à la proposition britannique, «qui permettra de préserver les zones protégées jusqu'au retour des réfugiés kurdes dans leurs foyers».

«UNE DATE HISTORIQUE»
«C'est une date historique», a souligné à Zakho Stefan de Misura, l'émissaire spécial de l'ONU pour les réfugiés, tandis que les couleurs étaient hissées au-dessus du centre humanitaire sous les applaudissements des militaires américains présents. Ce centre, construit en face du camp de toile, fournira également de la nourriture à la population de Zakho.

M. de Misura a précisé que l'ONU prendrait le relais des alliés pour assurer la protection des Kurdes sous trois conditions: une fois que le camp de toile sera achevé, que les forces occidentales se seront retirées et que des fonds seront alloués à l'équipe des Nations Unies.

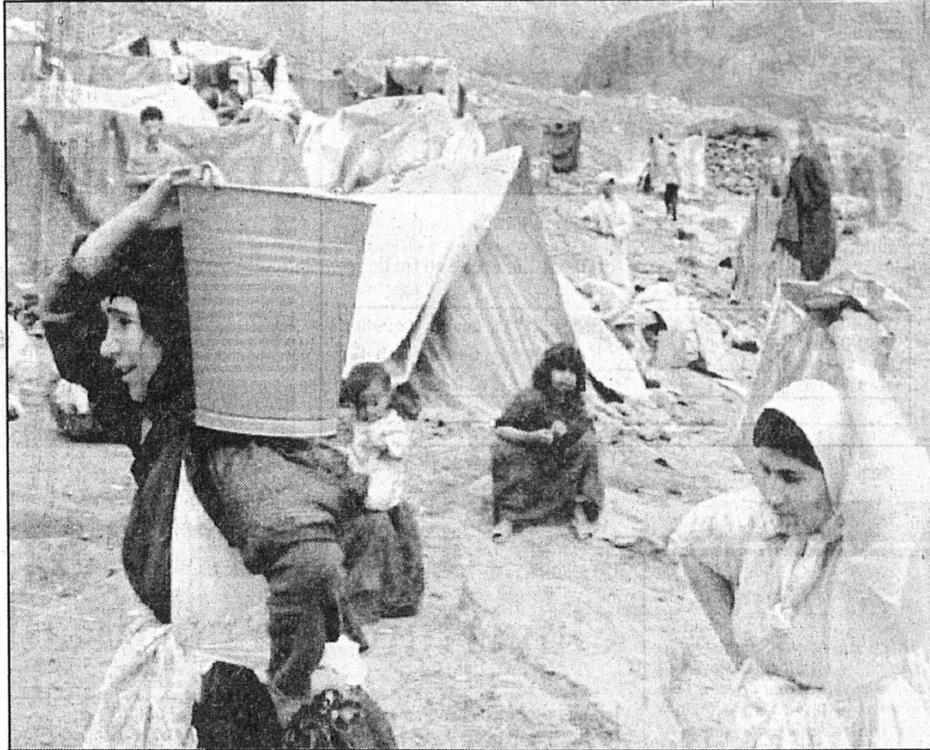
Plus de 900 Kurdes - dont 114 lundi soir - ont été transférés jusqu'à présent dans l'im-

mense camp de toile installé par les alliés, prévu pour en accueillir 21.000 au total. Dans le même temps, quelque 300 Kurdes ont regagné leur foyer à Zakho tard lundi et hier matin.

DANS LEURS FOYERS
Le faible nombre de réfugiés dans le camp s'expliquerait par le fait que les Kurdes quittent les camps à la frontière turque pour gagner directement leurs foyers. Ciammi Murzi, représentant irakien de l'UNICEF, a ainsi avancé que 15.000 réfugiés kurdes partaient chaque jour rejoindre leurs foyers à Erbil et Souleimaniyeh.

Pour leur part, les militaires alliés ont confié qu'ils espéraient évacuer tous les réfugiés massés à la frontière irako-turque avant le 1er juin.

Enfin, deux Boeing ont quitté Paris hier à destination de la Turquie avec à leur bord des vivres, des médicaments et du matériel destiné aux réfugiés. Cette opération, menée conjointement par la France et la CEE, se poursuivra par l'envoi de 28 autres chargements jusqu'à la mi-mai. (ap)



Si certains Kurdes sont retournés en Irak, d'autres refusent de quitter les camps situés en Turquie. (AFP)

EN BREF

INDE. - Les troubles liés à l'extrémisme sikh ont fait 23 morts en 24 heures, a rapporté hier l'agence indienne PTL. Au Pendjab (nord de l'Inde), des Sikhs armés ont tué par balles les six passagers d'un véhicule blindé de la police auquel ils avaient tendu une embuscade lundi soir à Faridkot. Un autre commando a assassiné hier matin dans le village de Jalandhar, pour une raison non éclaircie, cinq membres d'une famille sikh.

LESOTHO. - Un des membres du Conseil militaire du Lesotho, le colonel Elias Phisoana Ramaema, a pris hier le pouvoir au Lesotho à la suite d'un coup d'Etat sans effusion de sang, a-t-on appris de sources proches du ministère sud-africain des Affaires étrangères.

TUÉE. - Une touriste française âgée de 64 ans a été tuée d'un coup de couteau par un serveur palestinien dans un hôtel restaurant de la place de la Crèche à Bethléem.

LIBÉRATIONS. - Vingt-six prisonniers politiques sud-africains ont été libérés hier de la prison de Robben Island, au large du Cap, ont annoncé des avocats des prisonniers.

AVIATION. - L'accident à la suite d'un manque de carburant du Boeing 707 de la compagnie colombienne Avianca à New York qui avait fait 73 morts le 25 janvier 1990 a été imputé en bonne partie à l'équipage hier par les enquêteurs fédéraux américains. Selon la commission de cinq membres du Bureau national pour la sécurité du transport, le pilote aurait dû décider de se rendre vers un autre aéroport quand il avait constaté les problèmes d'encombrement à l'aéroport Kennedy, vu le risque d'être à court de kérosène.

AFRIQUE. - L'espérance de vie s'est accrue ces dernières années en Afrique mais certaines maladies endémiques (choléra, malaria et sida) souvent dues aux mauvaises conditions d'hygiène tuent chaque année des millions de personnes, dont au moins quatre millions d'enfants de moins de cinq ans, selon une étude de l'Organisation mondiale de la Santé publiée hier.

«L'adieu aux armes» des Libanais

Le pays du cèdre veut reconquérir la paix

Après seize ans de luttes fratricides, les Libanais enterrent la hache de guerre et s'apprêtent à tourner la page la plus sanglante de leur histoire, pour entrer dans une paix où la Syrie joue un rôle essentiel.

«Nous avons fermé aujourd'hui le dossier de la guerre pour entamer celui de la reconstruction du pays», a déclaré hier le ministre de la Défense, Michel Murr, ajoutant qu'aujourd'hui, soit au lendemain du délai fixé pour le désarmement des milices, l'armée commencera à se déployer dans les zones «libérées».

Le suspense aura duré jusqu'au bout car il y a quelques jours encore, personne ne croyait vraiment que serait tenu

le délai du 30 avril, et que l'armée régulière pourrait, en temps voulu se déployer dans la montagne druze et les régions du Kesrouan et de Jbeil (Byblos), dernier fief de la milice chrétienne des Forces Libanaises (FL).

DERNIER OBSTACLE LEVÉ

Le principal obstacle venait de cette milice chrétienne (la plus puissante du pays avec quelque 10.000 combattants bien équipés), qui exigeait pour se désarmer que les Palestiniens du sud du Liban le soient aussi et en même temps.

En 48 heures, tout s'est accéléré. Les FL de Samir Geagea ont abandonné leur exigence et

fait savoir qu'elles étaient prêtes à remettre leur arsenal, comme les autres milices, notamment celle du chef druze Walid Joumblatt, forte de 5000 hommes.

La plupart des milices ont entrepris de remettre à l'armée régulière les armes qui lui reviennent et à rassembler le reste de leurs arsenaux pour le livrer aux pourvoyeurs étrangers dont elles le tenaient.

En outre, l'armée libanaise a annoncé la fermeture de deux ports «illégaux» au sud de Beyrouth. De tels ports ont proliféré le long de la côte libanaise au cours de la guerre civile, et leur fermeture fait partie des mesures de l'Etat pour recouvrer son autorité sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble des observateurs au Liban sont convaincus que rien n'aurait été possible sans l'action combinée des Etats-Unis, en la personne de leur ambassadeur à Beyrouth, Ryan Croker, et de la Syrie, pour imposer à marche forcée l'accord de paix de Taef conclu en 1989.

Surtout, la clé de cette soudaine accélération à la veille du 30 avril est à chercher à Damas, où les dirigeants libanais de toutes les mouvances politiques (FL, PSP, Hezbollah pro-iranien) se sont rendus ces tout derniers jours pour y chercher assurances et garanties.

JOUR HISTORIQUE

En ce mardi qualifié d'historique au Liban, il semble que le

gouvernement ait remporté la «première étape» et puisse désormais continuer la «course de la paix» avec une autorité accrue.

Cette autorité ne lui sera pas de trop pour s'atteler à la deuxième phase du processus en cours, et régler deux dossiers essentiels: l'intégration de quelque 20.000 miliciens au sein des administrations civiles et militaires de l'Etat, et la question du Liban sud.

Pour les Libanais en tout cas, même si le chemin à parcourir reste ardu après une guerre qui a fait quelque 150.000 morts et ruiné le pays, le 30 avril apparaît déjà comme une date-symbole, celle de «l'adieu aux armes».

(ats, afp)

Les droits de l'homme en exergue

Le Français Roland Dumas en Chine

Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, a lié hier la normalisation des relations entre la France et la Chine au respect des droits de l'homme par les autorités de Pékin.

UNE SOLUTION

«On ne pourra parler de normalisation complète des relations entre la France et la Chine que lorsque tous les problèmes qui ont motivé le gel depuis 1989 auront disparu ou auront trouvé une solution», a déclaré le chef de la diplomatie française au deuxième jour d'une visite offi-

cielle en Chine. Accueillant Roland Dumas, à la résidence Zhong Nan Hai, le premier ministre chinois, Li Peng, considéré par les Chinois comme le maître d'œuvre de la répression du Printemps de Pékin, en juin 1989, avait assuré que la visite du ministre français marquait «la normalisation des relations entre les deux pays», ce dont il se «réjouissait».

L'HEURE DU GRAND PARDON

«J'ai indiqué aux uns et aux autres qu'il m'apparaissait que le

moment était venu de procéder à un grand pardon pour ceux qui ont été jugés à la suite des événements» de juin 1989. «Une bonne mesure, une saine mesure qui serait appréciée en Occident serait une mesure d'amnistie, par exemple», a ajouté Roland Dumas.

Il a par ailleurs précisé que ses entretiens avec son homologue chinois, lundi, avaient notamment porté sur la course aux armements. Il a dit avoir «eu à cœur de savoir où en était la Chine», puissance atomique comme la France. (ats, reuter)

ÉVÈNEMENT

Tribulations chinoises

Le dragon de Formose veut respirer la paix. En décrétant la fin de l'état d'urgence, Taïwan a fait un pas de plus en direction de sa grande sœur communiste, la Chine populaire. L'idylle nous rassurerait si ses motifs portaient d'un grand élan fraternel.

Et pourtant! A Taïpeh, on se sent à l'étroit.

La petite de l'île est inversément proportionnelle à son dynamisme économique. Qu'importe alors l'ennemi d'hier, pourvu que de nouveaux marchés soient investis. La toute puissante Chine communiste en représente un d'envvergure. Diantre! Un milliard de consommateurs potentiels ne peuvent être négligés.

On va même plus loin, puisque certains envisagent déjà la réunification. Ce qui ne serait pour déplaire à Pékin. Taïwan

constituerait un nouveau fleuron à ajouter à Hong Kong et Macao.

Reste que pour les Taïwanais, ces derniers devraient servir d'exemple. Hong Kong perdra bientôt la toute bénite protection britannique pour passer sous la tutelle chinoise.

Ce qui ne rassure pas une population qui n'a pas oublié les images de Tien An Men. Taïwan aussi ne devrait pas les effacer de sa mémoire.

Daniel DROZ

La guerre touche à sa fin

Un accord sera signé en Angola

Jonas Savimbi, chef du mouvement rebelle de l'UNITA, a déclaré hier qu'il allait signer dans la semaine, voire dans la journée, un accord avec le gouvernement de Luanda pour mettre fin à 15 ans de guerre civile.

«Il n'y a plus de problème entre le MPLA (le parti du gouvernement) et nous, a déclaré Jonas Savimbi lors d'une conférence de presse à Londres. «Le MPLA et l'UNITA ont compris qu'après 15 ans de guerre, il y a une impasse. Personne ne peut obtenir de victoire militaire sur le terrain. Nous comprenons tous qu'il faut en venir à une solution politique».

Selon M. Savimbi, 15 à 20

jours après le cessez-le-feu, des forces des Nations Unies seront déployées dans le pays afin de surveiller la période de transition qui mènera aux premières élections démocratiques du pays, prévues pour l'automne 1992.

Le cessez-le-feu doit être signé par les parties angolaises, les Etats-Unis, soutien de l'Unita, les Soviétiques, soutien du gouvernement marxiste, et le Portugal, ancienne puissance coloniale.

Ces trois pays parraineront les pourparlers de paix qui se déroulent depuis le 4 avril à Estoril au Portugal. (ap)

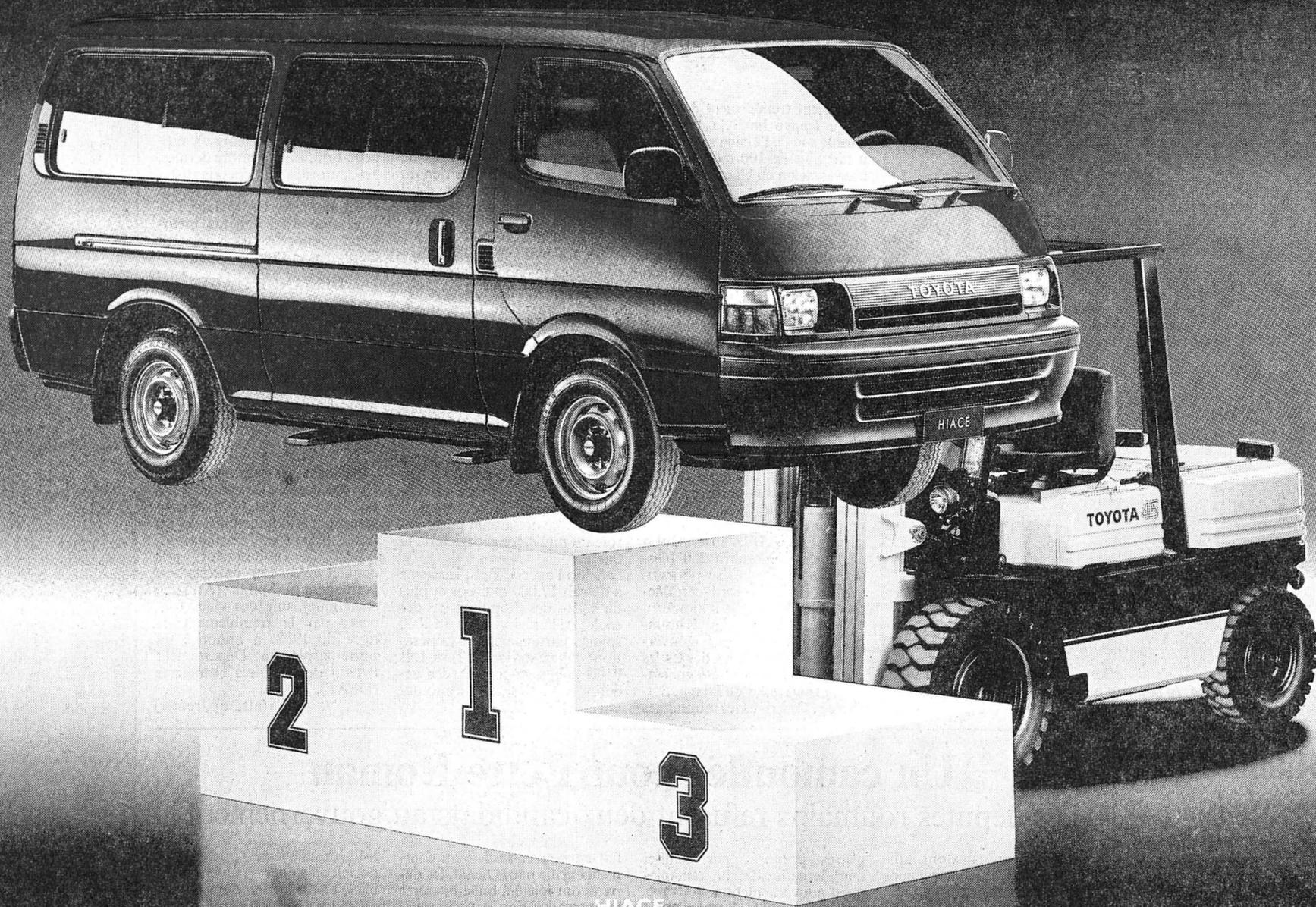
Antarctique: protocole sous réserves

Les 39 pays signataires du Traité sur l'Antarctique ont adopté hier, à l'issue de leurs travaux à Madrid, un projet de protocole prévoyant notamment l'interdiction des activités minières sur le continent blanc.

Ils ont décidé de soumettre ce texte à leurs gouvernements respectifs et de se retrouver à nouveau du 17 au 23 juin dans la ca-

pitale espagnole, pour approuver le texte définitif de ce protocole. Celui-ci viendra compléter le traité de 1959 lors d'une session plénière prévue en octobre à Bonn.

Et un responsable britannique était confiant dans l'adoption d'un protocole très proche de la formulation du projet. (ap)



La perfection a fait de Toyota le N° 1 sur le marché des utilitaires.

Quiconque vise avant tout la perfection occupera tôt ou tard une position de pointe. La preuve: l'an dernier, Toyota s'est, une fois de plus, hissé au premier rang du classement des ventes d'utilitaires en Suisse. Il y a de bonnes raisons à cela.

D'abord, les utilitaires Toyota atteignent le summum de l'évolution technique en matière d'économie et de sécurité. C'est incontestablement le fruit des intenses activités de recherche et de développement auxquelles Toyota consacre, chaque année, des sommes colossales. Ensuite, c'est la consécration d'une qualité de construction et de finition parfaite: chez Toyota, seuls les meilleurs matériaux sont assez bons et toute la fabrication est soumise à des contrôles rigoureux. Résultat: la haute fiabilité des véhicules de la marque,

certifiée, d'une façon on ne peut plus parfaite, par la garantie totale de trois ans ou 100 000 km et de 6 ans contre la corrosion perforante.

Enfin, en bon numéro un, Toyota propose un choix parfait de modèles, vous permettant de trouver exactement celui qu'il vous faut, dans la

LA GAMME DU N° 1 :

Liteace commerciale, à partir de fr. 20 150.-; fourgonnette, fr. 19 350.-. Hiace commerciale, à partir de fr. 26 390.-; commerciale 4x4, à partir de fr. 30 690.-; fourgonnette, fr. 25 490.-; fourgonnette 4x4, à partir de fr. 30 490.-. LandCruiser II 4x4, fr. 29 990.-. Hilux X-TRA-Cab 4x4, fr. 27 650.-; pick-up 4x4, fr. 25 650.-; châssis-cabine 4x4, fr. 24 750.-. Dyna 150 à plateau, fr. 30 950.-; châssis-cabine, fr. 29 950.-.

version répondant parfaitement à l'usage, aussi spécifique soit-il, auquel vous le destinez. En fait, l'étendue de sa gamme est imbattable: témoin la Hiace, disponible en pas moins de 34 variantes! Et tous les utilitaires Toyota vous garantissent un rapport qualité/prix que seul est en mesure de vous offrir le numéro un.

Conclusion: ce n'est qu'en atteignant la perfection sur toute la ligne que l'on devient numéro un. Toyota est fier de l'être et vous remercie de votre confiance.

PERFECTION AUTOMOBILE

 **TOYOTA**

LE N° 1 JAPONAIS

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311

Les dégâts sont difficiles à évaluer

Le séisme a fait plus de cent victimes en Géorgie



Selon l'agence Tass, le séisme a détruit 17.000 maisons.

(AP)

Le violent tremblement de terre qui a frappé lundi la Géorgie, dans le sud de l'Union soviétique, a fait plus de 100 morts et 250 blessés, selon un bilan officiel encore provisoire. Plusieurs villages ont été entièrement détruits, a précisé mardi le ministère géorgien des Affaires étrangères. De nouvelles secousses ont été ressenties hier matin dans la capitale de l'Ossétie du Sud, Tskhinvali.

Des milliers de maisons ne sont plus que des amas de ruines. La plus violente des secousses de lundi était de magnitude 7 sur l'échelle de Richter, plus forte que le séisme qui avait fait 25.000 morts et 400.000 sans-abri en décembre 1988 en Arménie.

«Nous confirmons la découverte d'une centaine de corps», a déclaré hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Gizo Grdzeldze. On a également dénombré 250 blessés. Les recherches se poursuivent et le bilan sera certainement plus lourd, a-t-il ajouté.

Selon M. Goudja Khountadze, porte-parole du gouvernement à Tbilissi, les dégâts les plus importants ont été constatés dans les villes de Djava, Satchere et Oni, dans les montagnes

du centre nord de la Géorgie. Djava a été détruite à 80%, et Satchere et Oni, des villes géorgiennes, à 75 et 85%. Près de Satchere, il ne reste plus rien du petit village de Khakieti, a-t-il ajouté.

UNE ZONE DE 130.000 PERSONNES

Près de 130.000 personnes vivent dans les zones touchées par le tremblement de terre, a encore précisé M. Khountadze. Il y a des milliers de sans-abri, l'eau et l'électricité ont été coupées. Les communications téléphoniques sont interrompues et il n'y a aucun moyen de connaître l'étendue des dégâts.

«Les équipes de secours ont constaté que sept villages avaient été pratiquement rayés de la carte. Le nombre des victimes n'est pas encore connu», a de son côté déclaré un porte-parole du ministère géorgien de la Santé.

Selon l'agence Tass, le séisme a détruit 17.000 maisons et plus de 80% des hôpitaux et des écoles de la région. Plus de 2000 soldats participaient aux opérations de secours, selon Tass. Des hélicoptères apportent des secours dans les zones montagneuses.

La région de Djava appartient à la province d'Ossétie du Sud (nord de la Géorgie), rappelle-t-on. En décembre dernier, les autorités indépendantistes géorgiennes ont aboli le statut d'autonomie de la province. Depuis, des affrontements meurtriers opposent régulièrement Géorgiens et Ossètes.

DEMANDE D'AIDE

La Géorgie a adressé des demandes officielles d'aide à toutes les organisations internationales, en particulier à la Croix-Rouge, a d'autre part ajouté M. Khountadze, qui a assuré qu'aucune assistance n'avait pour l'instant été fournie par Moscou.

A Berne, les responsables du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC) n'envisageaient pas d'intervenir, au vu des premières évaluations. L'ASC a notamment pris contact avec son représentant permanent à Spitak (Arménie soviétique), une des villes touchées par le tremblement de terre de 1988, a annoncé un porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

(ats, afp, reuter)

Ramiz Alia réélu

Pas de surprise en Albanie

Le président communiste albanais Ramiz Alia a été réélu hier à la tête de l'Etat par le premier Parlement issu d'élections libres, a annoncé la télévision nationale.

M. Alia a obtenu 172 voix, contre deux à un autre candidat communiste, Namik Dokle, rédacteur en chef du quotidien Zeri i Popullit. En outre, 71 des députés présents et votants ont déposé des bulletins nuls.

Avec 169 des 250 sièges, les députés communistes disposaient de la majorité des deux-tiers nécessaire pour faire élire leur candidat.

Le Parti démocratique, principale formation d'opposition (75 élus) n'avait pas présenté de candidat. (ap)

Un camouflet pour Petre Roman

Les députés roumains refusent deux candidats au gouvernement

Les députés roumains ont infligé hier un camouflet au premier ministre Petre Roman en rejetant la nomination de deux mi-

nistres proposés par celui-ci dans le cadre de son remaniement gouvernemental.

Alors que M. Roman avait

fait approuver sa liste au complet la veille par le Sénat, les députés ont rejeté à bulletin secret les noms de Dinu Patriciu (par-

ti-libéral-aile jeune) pressenti au portefeuille des Travaux publics, et Radu Berceanu (Front de salut national), proposé au poste de la Jeunesse et des Sports.

Les députés ont accusé M. Patriciu d'«aventurisme politique». Ce dernier, membre du principal parti d'opposition, est l'un des trois «renégats» de l'opposition qui avaient accepté de figurer parmi les membres du nouveau gouvernement de M. Roman. Son approbation avait divisé son parti.

En revanche, les candidatures de Mihnea Marmaliuc (Parti libéral lui aussi) au poste de ministre du Travail, et de Valeriu Pescaru (Parti démocratique agrarien) comme ministre de la Privatisation agricole, ont été avalisées. (ap)

Front de salut national: scission

Plusieurs membres du Front de salut national, le parti majoritaire du président Ion Iliescu et du premier ministre Petre Roman, ont fait sécession mardi et annoncé la création d'une nouvelle formation, le Front de salut national social-démocrate, a annoncé l'agence officielle Rompress.

Le parti s'est fait enregistrer hier, à la demande de Vlaicu Radina, jusqu'à présent chargé

de la propagande au sein du FNS.

On ignorait dans l'immédiat l'importance de ce nouveau parti, sa direction et son orientation politique exacte. Il semblerait que la nouvelle formation politique soit plus à gauche.

Des divergences sur le rythme des réformes économiques et sociales étaient apparues au sein du Front lors de la

convention de ce dernier à la mi-mars. Certains membres du parti avaient alors critiqué le chef de l'Etat et le premier ministre.

Lors de cette convention, M. Radina avait annoncé qu'il préparait la formation d'un nouveau parti. Il avait accusé Petre Roman d'avoir construit une «dictature» au sein du parti. A l'époque, son audience avait paru infime. (ap)

L'URSS pourrait voter

Accord Eltsine-Gorbatchev sur un scrutin présidentiel direct

Boris Eltsine a annoncé hier que Mikhaïl Gorbatchev et lui étaient d'accord pour que la présidence de l'URSS soit soumise pour la première fois au suffrage universel, a rapporté la radio russe.

Le principe d'un scrutin présidentiel direct figurait déjà dans les versions successives du projet de Traité de l'Union, mais l'accord des deux hommes sur ce point - intervenu la semaine dernière à Moscou - marque un grand pas vers son application.

Boris Eltsine réclamait encore récemment la démission du président Gorbatchev en l'accusant de tromper le peuple, de bloquer les réformes et d'orienter le pays vers la dictature. Mais les deux rivaux politiques ont signé la semaine dernière, avec huit autres dirigeants de république, une déclaration commune prévoyant la tenue d'élections peu après l'adoption d'une nouvelle Constitution soviétique et de mesures de redressement du secteur industriel.

«Il a maintenant été décidé, entre autres choses, de désigner le président de l'URSS au suffrage direct», a dit la radio russe en citant un compte rendu fait par Boris Eltsine de la réunion qui a produit la déclaration commune.

Lors de cette réunion, le chef du Kremlin a jugé possibles des élections dans tous les organes de gouvernement dans un délai de six mois après l'adoption d'une nouvelle Constitution par les républiques soviétiques. Mais il reste à régler de nombreux points de litige pour la mise au point d'un tel document.

On s'attend à voir Boris Eltsine remporter le 12 juin prochain la première élection présidentielle au suffrage direct organisée en Fédération de Russie. Mais il a dit ne pas briguer la présidence de l'URSS. (ats, reuter)

Catégorie executive avec équipement standard très étendu: BMW 535i.



Les BMW Série 5: les meilleures automobiles de leur catégorie. (Vote des lecteurs 1991 de la revue automobile la plus importante d'Europe «auto, motor und sport».)

Moteur 3,5 litres à 6 cylindres. Equipement standard très étendu, axé sur le confort. Vainqueur du crash-test dans sa catégorie, réserves de sécurité élevées grâce au train de roulement de précision, ASC de série avec différentiel autobloquant et ABS.

Agence officielle BMW
Gérolf Andrey
La Chaux-de-Fonds
 Bd des Eplatures 51
 Téléphone 039/26 40 36



BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf 535iE91

● divers

expert  hits



Notre nouveau catalogue dans votre boîte à lettres:

- plein de nouveautés
- plein de prix attractifs
- pas de rossignols!

NE PAS JETER AVANT DE LIRE!

132-12192

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 23 12 12

TV VIDEO PHOTO - HI-FI DISQUES

● mini-annonces

● immobilier

A louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds **SUPER 4 1/2 PIÈCES MODERNE.** Chauffage au sol, véranda. ☎ 039/28 58 59. 132-500153

A louer au Locle, quartier de la Gare, libre tout de suite, **UN MAGNIFIQUE ATTIQUE DE 2 1/2 PIÈCES** de 65 m², avec cheminée de salon, cuisine agencée, jardin et dépendances. Loyer mensuel Fr. 1430.-, charges comprises. ☎ 039/23 17 84. 132-500220

● divers

MASSAGES ET DIVERSES DOULEURS, masseur membre F.S.M. ☎ 038/51 48 33. 28-500755

ORGANISTE anime mariages, soirées, anniversaires, bals, banquets. ☎ 038/33 35 78. 91-108

PARENTS! Avez-vous besoin de parler de vos enfants avec quelqu'un? Parents-Information vous écoute: lundi de 18 à 22 heures, mardi et mercredi de 9 à 11 heures, jeudi de 14 à 18 heures. ☎ 038/25 56 46. 28-890

● amitié, mariage

FEMME, dynamique, sociable, désire rencontrer commerçant libre. Ecrire sous chiffres W 132-700653 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● vacances-voyages

ESPAGNE. A louer à La Ampolla (150 km au sud de Barcelone) **VILLA 4 PIÈCES** (6 personnes); tout confort, situation très calme dans une oliveraie, vue sur la mer. ☎ 038/41 20 71 le soir. 28-500381

● nos amies les bêtes

Cherche au Locle ma **JEUNE CHATTE TRICOLERE-NOIRE** avec triangle roux au-dessus des yeux, perdue depuis avril. ☎ 039/31 37 90, le matin. 28-900086

CHIOTS BEAUCERON pure race, sans papier, à réserver pour fin mai. ☎ 039/35 14 86. 28-900058

Vends 2 **HUSKY FEMELLES** 6 mois, propres, habituées à tout. ☎ 039/41 29 50. 132-500292

● à vendre

FLÔTE TRAVERSIÈRE NEUVE. ☎ 039/31 50 12. 28-900057

Tarif 90 ct le mot (min. Fr. 9.-) Annonces commerciales exclues

Heureusement qu'elle existe!



L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement Téléphone 01/710 88 33

Maxi-cabas, mini-prix

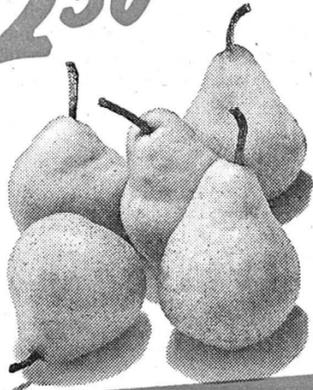
La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale jusqu'au 4.5

Poires «Packhams» d'Afrique du Sud

Le kg

~~250~~



La super-promotion:

Offre spéciale jusqu'au 7.5

Sucre fin cristallisé

Emballage de 5 x 1 kg

Les 5 kg

~~750~~ **6.-**

(1 kg 1.20)



La surprise:

Jusqu'à épuisement du stock!

Escalopes de dinde surgelées, importées

Le kg

~~11.-~~



Offre spéciale jusqu'au 7.5

Sucre gélifiant

1 kg ~~2.30~~ **1.80**

Multipack jusqu'au 7.5

Tomates pelées ou tomates pelées/consignées en boîte de 400 g

-20 de moins

Exemple: tomates pelées



400 g (Eg. = 280 g)

~~85~~

-65

Eg. (100 g -23,2)

A partir de 2 boîtes au choix

Offre spéciale jusqu'au 7.5

Toutes les boissons en brique de 1/4 de litre -10 de moins

Exemple: Ice Tea 2,5 dl ~~45~~ **-35** (1 dl -14)

Offre spéciale jusqu'au 7.5

Crème entière UHT

2,5 dl ~~3.40~~ **2.80** (1 dl 1,12)

5 dl ~~6.40~~ **5.20** (1 dl 1,04)

Offre spéciale jusqu'au 7.5

Zwieback et zwieback complets

Emballages de 245-285 g

-60 de moins

Exemple: Zwieback 260 g ~~2.60~~ **2.-** (100 g -76,9)

Offre spéciale jusqu'au 14.5

Tous les cornets glacés en emballage de 8 x 70/80 g

9.60

7.60



Offre spéciale jusqu'au 7.5

«Grana Padano» Fromage italien à pâte dure



Le kg ~~18.80~~ **15.-**

Offre spéciale jusqu'au 7.5

Lard Barbecue

Les 100 g ~~2.20~~ **1.75**

Offre spéciale jusqu'au 4.5

Concombres de serre importés

La pièce **-90**

Poids minimum 400 g

Offre spéciale jusqu'au 4.5

Grapefruits Jaffa

Le filet de 1 kg env., le kg **1.80**

Le cabas de 2-3 kg, le kg **1.70**

Offre spéciale jusqu'au 7.5

Mini Nuggets

200 g ~~2.20~~ **1.80** (100 g -90)

Mini Risoletto

210 g ~~2.20~~ **1.80** (100 g -85,7)

Rosier tige en pot

hauteur 75 cm Le pot **13.50**

Rosier buisson en pot

hauteur 50 cm Le pot **9.50**



MIGROS

Jusqu'au samedi 4 mai

CÔTELETTES DE PORC

Kg ~~18.50~~

15.-

Jusqu'au samedi 4 mai

TRANCHES, RÔTI ET FILET DE PORC

Kg ~~31.-~~

27.-

Jusqu'au samedi 4 mai

JAMBON CRU «PIZOLER»

100 g ~~5.80~~

4.95

MIGROS

28-92

Hauts fonctionnaires visés

P-26 et P-27: les socialistes déposent une plainte pénale

Le groupe socialiste des Chambres fédérales veut traduire en justice les hauts fonctionnaires qui ont couvert les activités illégales de organisations secrètes P-26 et P-27. Cinq mois après les révélations de la commission d'enquête parlementaire sur les agissements du Département militaire fédéral (CEP-DMF) durant les années 80, le socialisme estime qu'il est temps de faire valoir le droit: ils ont déposé plainte pénale hier auprès du procureur de la Confédération contre les responsables de ces «dérèglements».

par François NUSSBAUM

La CEP-DMF avait révélé, en novembre dernier, l'existence

d'une organisation secrète de résistance (P-26) et d'un service parallèle de contre-espionnage (P-27). Dans son rapport, elle avait émis de sérieux doutes sur l'existence de bases légales autorisant de telles activités. Mais, en tant qu'organe parlementaire, la CEP-DMF avait laissé à la justice le soin de décider des suites judiciaires à donner.

DEUX CHEFS DE L'EMG

Estimant que les délits évoqués par la CEP-DMF étaient poursuivis d'office, le groupe socialiste avait chargé, en décembre, l'ancien conseiller national et avocat bâlois Andreas Gerwig d'étudier le dossier. Ce dernier en est arrivé à la conclusion qu'effectivement, il y avait ma-

tière à poursuite pénale. Il a donc déposé plainte contre les anciens chefs de l'état-major général Hans Senn (1977-80) et Joerg Zumstein (1980-85), le directeur du Contrôle fédéral des finances Gottlieb Schlaeppli, l'ancien directeur de l'Office fédéral de l'assurance militaire Marc Virot et, accessoirement, contre inconnu (par exemple les anciens chefs du DMF).

La plainte du groupe socialiste évoque des violations de quatre articles du Code pénal suisse: gestion déloyale des intérêts publics, éventuellement gestion déloyale simple, abus de confiance, suppression des titres. S'y ajoute la présomption de violation de la loi sur le matériel de guerre. Pour la conseillère nationale vaudoise Francine

Jeanprêtre, la P-26 et la P-27 ont été financées par des fonds inscrits au budget du DMF mais camouflés aux yeux des organes de contrôle du Parlement (commissions de gestion et délégation des finances). En une dizaine d'années, l'existence de ces organisations secrètes aurait coûté à la Confédération environ 53 millions de francs, sans compter la «réserve de guerre» convertie en plaquettes-or (6 millions).

TRANSPARENCE

Le groupe socialiste précise que sa plainte ne doit pas être interprétée comme une accusation anticipée des gens qu'elle concerne. Il ne s'agit que de présomptions, mais qui méritent des éclaircissements. D'autant plus, a souligné le conseiller na-

tional bâlois Helmut Hubacher, que la transparence dans les affaires militaires n'est - à son avis - toujours pas garantie. On attendait encore la prise de position de la délégation des finances sur le rapport de la CEP-DMF: publié il y a une dizaine de jours, cet avis justifie en partie l'absence de bases légales aux organisations secrètes. Les socialistes rejettent ces conclusions, au nom de l'égalité devant la loi, surtout lorsqu'il s'agit de délits poursuivis d'office. La balle est maintenant dans le camp du procureur général de la Confédération, dont la première décision consistera à demander au Conseil fédéral l'autorisation d'ouvrir une enquête contre les hauts fonctionnaires concernés, éventuellement d'autres. (cps)

La CE exige des dérogations aux 28 tonnes

Pessimisme du commissaire européen aux Transports

La Suisse doit accepter des exceptions à la limite des 28 tonnes pour les poids lourds, notamment en ce qui concerne le transport de denrées périssables. C'est ce qu'a réaffirmé hier au micro de la Radio romande le commissaire européen aux Transports, Karel van Miert.

Alors que le prochain round de négociations entre la Suisse et la CE en matière de trafic de transit aura lieu vendredi prochain à Berne, Karel van Miert considère que les chances d'un accord sont devenues «extrêmement réduites» du fait que la Suisse reste intransigeante sur la question des 28 tonnes.

«La question cruciale est de savoir si la Suisse est prête à accepter certaines exceptions à la règle des 28 tonnes. Pour l'instant, je n'ai pas d'indication que tel est le cas», a dit le commissaire européen aux Transports.

DENRÉES PÉRISSABLES

La CE ne revendique plus la création à tout prix de ce couloir pour les 40 tonnes. En revanche, elle demande des dérogations à la limite des 28 tonnes pour le transport de certains produits, notamment les denrées périssables.

Les entrepreneurs suisses utilisent des camions de 40 tonnes à l'intérieur de la Communauté, a rappelé le commissaire Karel van Miert. «Pourquoi ce qui est normal à l'intérieur de la CE serait-il inacceptable en Suisse dans des cas limités, par exemple pour le transport des denrées périssables?», s'est-il interrogé.

La signature d'un traité entre les six pays de l'AELE et les Douze en vue d'instituer un Espace Economique Européen (EEE) est prévue pour fin juin prochain. Or, Bruxelles ne veut pas d'accord sur l'EEE avant que ne soient réglées les négociations bilatérales de transit avec la Suisse et l'Autriche. D'où une marge de manœuvre encore plus restreinte pour la Suisse. (ap)

Un encouragement aux investissements privés

Visite en Suisse du président hongrois Arpad Goencz

La Suisse comprend les problèmes économiques rencontrés par la Hongrie et est prête à la soutenir. C'est ce qu'ont assuré les autorités helvétiques au président hongrois Arpad Goencz, qui était hier en visite officielle en Suisse.

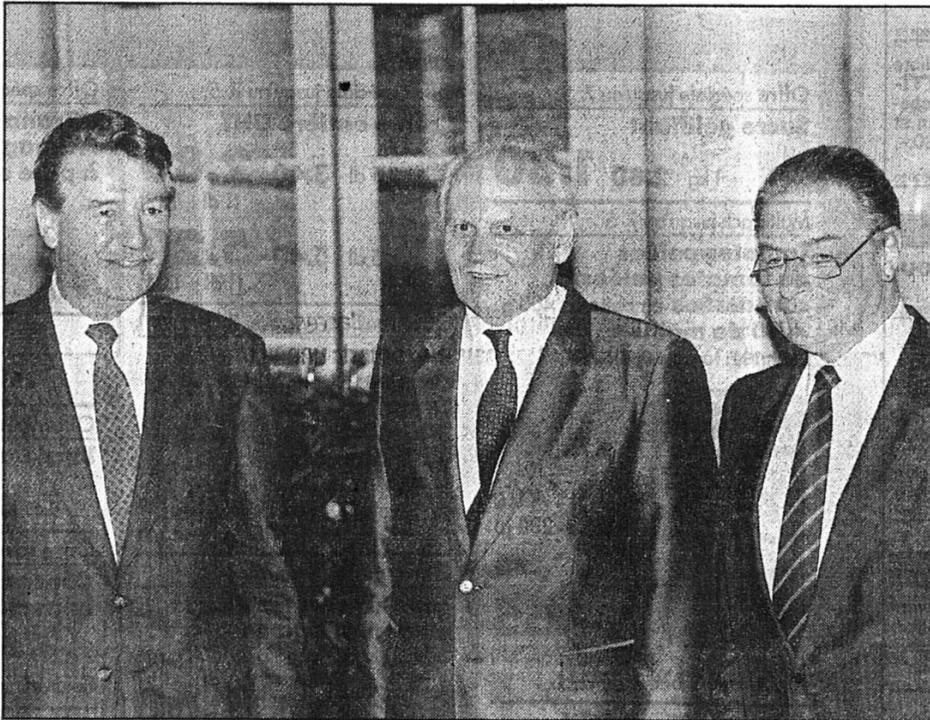
L'évolution politique en Europe centrale et la situation économique en Hongrie ont été au centre des entretiens entre Arpad Goencz et les conseillers fédéraux René Felber et Jean-Pascal Delamuraz. La Hongrie va intensifier le développement de son économie et payer ses dettes, a assuré Arpad Goencz. Elle a toutefois besoin du soutien de l'Europe de l'Ouest. La rapidité de ce développement est importante, car une frange de la population hongroise a déjà la fâcheuse tendance à assimiler démocratie à pauvreté et chômage, selon Arpad Goencz.

Jean-Pascal Delamuraz a assuré le président hongrois que la Suisse allait encourager les investissements en Hongrie, notamment les joint-ventures. En ce qui concerne la signature d'un accord de libre-échange entre la Hongrie et l'AELE, les chances de conclure un tel accord encore cette année sont

réelles, selon Jean-Pascal Delamuraz. Les deux délégations ont également exprimé leur satisfaction sur la «collaboration exemplaire» entre les deux pays, notamment en ce qui concerne le premier crédit-cadre de 250 millions de francs accordés par la Suisse à l'Europe de l'Est. Les 25 millions débloqués pour la Hongrie ont permis pour l'instant de financer 45 projets scientifiques et culturels.

Le Conseil fédéral a l'intention de débloquer un deuxième crédit-cadre et devrait soumettre le message correspondant au Parlement d'ici la fin de l'année. Le montant de ce crédit devrait être plus élevé que le premier et permettre de financer des projets dans les domaines de la protection de l'environnement et de la formation.

S'agissant de l'Europe centrale et orientale, Arpad Goencz a insisté sur la situation en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie et l'importance pour la Hongrie de ne pas voir éclater ces deux pays. Le président hongrois a également mis l'accent sur le respect des minorités en Roumanie et sur la volonté de la Hongrie de maintenir avec l'URSS des relations correctes. (ap)



M. Arpad Göncz, président de la République de Hongrie, entouré de MM. René Felber (à gauche) et Jean-Pascal Delamuraz.

Appel à l'unité

Rencontre entre le pape et 12 évêques suisses

Lors de ses entretiens avec les évêques suisses, le pape Jean-Paul II a une nouvelle fois évoqué l'indispensable unité des diverses composantes de l'Eglise, a indiqué hier un communiqué publié au Vatican. La note du Saint-Siège ne fait aucune allusion à Mgr Wolfgang Haas, dont la nomination à la tête de l'évêché de Coire est contestée par une majorité de catholiques, notamment dans le canton de Zurich.

A l'occasion d'un service religieux en compagnie des évêques suisses, le pape Jean Paul II a demandé «l'approfondissement de l'unité de l'Eglise (catholique) suisse avec l'Eglise universelle», selon le communiqué.

NOMINATION CONTROVERSÉE

Lundi, le souverain pontife avait déjà insisté auprès des évêques suisses pour qu'ils servent «ensemble l'Eglise dans l'esprit de l'unité collégiale». Avec fermeté, Jean Paul II avait notamment rappelé à la communauté catholique suisse que le rejet d'un évêque est assimilable au rejet du Christ lui-même.

Le pape faisait allusion à la

nomination controversée de l'évêque de Coire Wolfgang Haas, contesté par ses fidèles et par une partie du clergé, en raison de sa conduite pastorale autoritaire et conservatrice. Une majorité de fidèles zurichois, qui dépendent de l'évêché de Coire, se refusent à reconnaître l'autorité de Mgr Haas.

La rencontre, qui s'est achevée hier soir, a réuni durant deux jours douze évêques suisses et le pape Jean Paul II. Les questions de pastorale et de doctrine ont également été abordées durant la réunion, notamment avec le cardinal Joseph Ratzinger, gardien de la doctrine de la foi, précise le communiqué du Vatican.

A Rome, les évêques suisses n'ont pas fait de déclaration sur le contenu de leurs entretiens.

Ils donneront à leur retour en Suisse des détails sur leur rencontre avec le pape, a-t-on par ailleurs indiqué à Fribourg, au secrétariat de la Conférence des évêques suisses. Les évêques pourraient donner une conférence de presse jeudi matin à Berne, a-t-on précisé. (ats)

Le TF tranche: freinage intempestif sur autoroute punissable

Sur une autoroute, un ralentissement sans nécessité équivaut à un freinage brusque et est donc punissable dans la mesure où cette manœuvre constitue un danger potentiel pour le véhicule qui suit. Dans un arrêt publié hier, le Tribunal fédéral a donné cette précision à propos d'un conducteur qui avait allumé ses feux de stop pour faire la leçon à un véhicule qui le suivait de trop près.

Jusqu'ici, les tribunaux ne sanctionnaient en principe que les coups de freins énergiques. Le simple fait d'appuyer sur la pédale de frein pour attirer l'attention du conducteur qui suit sur son comportement dangereux n'était pas réprimé.

Pour tenir compte des vitesses élevées pratiquées sur les autoroutes, qui n'existaient pas lors de l'adoption de la loi, la Cour de cassation pénale du TF a décidé d'actualiser la notion de «freinage brusque» exécuté sans nécessité. Sur autoroute, seul un ralentissement insignifiant n'est pas susceptible de

mettre en danger les usagers qui suivent, a-t-elle précisé.

POLICIER EN CIVIL

L'automobiliste en cause dépassait une colonne de voitures, sur l'autoroute N1, près de Zurich, lorsqu'un conducteur survenu derrière lui avait manifesté son intention de dépasser par de multiples appels de phares. Se sentant chicané par cette voiture qui le suivait de trop près, l'automobiliste avait appuyé plusieurs fois sur la pédale de frein, pour lui signaler son infraction.

En fait, il s'agissait d'une voiture banalisée conduite par un policier en civil. Pour avoir freiné brusquement sans nécessité, l'automobiliste avait écopé d'une amende de 100 francs prononcée par la justice zurichoise.

Cette dernière devra toutefois juger une nouvelle fois le cas. Certes, un ralentissement d'une certaine importance est désormais punissable, a jugé la Cour fédérale. Encore faut-il que le véhicule qui suit ait été mis en danger, ce que la justice cantonale n'avait pas examiné dans le cas concret. (ats)

KALÉIDOSCOPE

Genève: rebondissement dans l'affaire Gucci

Rebondissement dans l'affaire des 19.000 «fausses vraies» montres Gucci. Elles sont à nouveau séquestrées à la demande de la maison Gucci elle-même, ont indiqué hier Mes Philippe Azzola et Guy Stanislas, avocats de la célèbre marque italienne. Cette affaire de contrefaçon date de mai 1987 et n'est pas terminée, malgré un procès qui remonte à octobre 1989.

Sida: augmentation record

Jamais l'augmentation du nombre des nouveaux cas de sida n'a été si forte que durant les trois premiers mois de cette année. 164 nouveaux cas ont été déclarés à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) durant le premier trimestre 1991, soit 66 de plus qu'à la même période de l'année précédente, selon le Bulletin de l'OFSP publié hier à Berne. Au total, 1778 cas de sida ont été déclarés en Suisse, la maladie ayant déjà coûté la vie à 1047 personnes.

Accidents de véhicules agricoles en 1990

Trente-quatre personnes ont été tuées l'an dernier lors d'accidents de véhicules ou engins agricoles à moteur. Sur les 34 accidents survenus, 15 personnes ont perdu la vie suite au renversement d'un tracteur, d'une faucheuse ou d'un transporteur et 10 autres ont été écrasées par un tracteur, une remorque ou une motofaucheuse.

Deux Yougoslaves abattus à Buchs

Deux Yougoslaves, âgés de 26 et 29 ans, ont été abattus à coups de feu lundi vers 21 h 40 dans une maison individuelle à Buchs (ZH). Le ou les meurtriers sont en fuite et on ignore les mobiles du crime, a indiqué hier la police cantonale zurichoise.

MIDI COMBI.
La combinaison idéale
pour transporter
personnes et marchandises.



Midi Combi avec empattement court, Fr. 22'950.-. Financement ou leasing avantageux par GMAC.

Pour le travail ou les loisirs, pour vos déplacements professionnels ou privés, vous trouverez toujours une version Midi Combi satisfaisant parfaitement aux exigences les plus diverses. Avec empattement court ou long, avec ou sans toit surélevé, avec un puissant moteur 2.0 litres et, en option sur les modèles avec empattement court, la traction sur les quatre roues. Toujours spacieuse et pratique, avec un grand hayon, une porte latérale coulissante et une surface de

chargement plane et facile d'accès. Sans oublier le très haut niveau du confort, une sobriété remarquable et une fiabilité à toute épreuve.



Chez votre agent Opel/Isuzu.

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion

Michel Ryser

SYMPA!!!
OFFRE SPÉCIALE
du 5 mai - 7 juillet



Au fil de l'eau, votre bateau vous attend sur les canaux de France

Midi - Bourgogne - Nivernais, etc.
pour **Fr. 250.-** par personne
Enfant jusqu'à 12 ans **GRATUIT!**

N'hésitez pas, contactez-nous!
CROISITOUR VOYAGES SA

Rue de la Serre 65
☎ 039/23 95 55
CH-2301 La Chx-de-Fds

Membre de la
Fédération suisse
des agences
de voyages

Rue Dr-Schwab 3
☎ 039/41 45 43
CH-2610 Saint-Imier

● offres d'emploi

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution, forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement.

Pour y faire face, nous sommes à la recherche de

JEUNES GENS

dès 16 ans révolus

pour divers remplacements de vacances de notre personnel des
MAGASINS
du 8 juillet au 31 août 1991

Période minimale: 2 semaines.

Bonnes conditions d'engagement.

Prendre contact avec:

le gérant du magasin de votre choix pour y déposer votre candidature.

28-12081



La Chaux-de-Fonds

● divers

Publicité intensive
Publicité par annonces

Jeter des ponts - nouer des liens.

PRO INFIRMIS

au service des personnes handicapées



Dick Optique
Lunetterie

Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64.
☎ 039/23 68 33

28-012367

BOURSE

DOW JONES ↑

29.4.91 2876,98
30.4.91 2887,87

ZURICH ↓

29.4.91 1077,30
30.4.91 1069,80

\$ US ↑

Achat 1,4435
Vente 1,4785

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	354.50	357.50
Lingot	16.600.-	16.850.-
Vreneli	98.-	108.-
Napoléon	94.-	103.-
Souver. \$ new	120.-	130.-
Souver. \$ old	120.-	130.-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	3.85	4.05
Lingot/kg	180.72	190.24

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	18.201.-	18.448.-

CONVENTION OR

Plage or	16.900.-
Achat	16.550.-
Base argent	230.-

INVEST DIAMANT

Avril 1991: 245

A = cours du 29.4.91
B = cours du 30.4.91
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
	22000.-	22000.-

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1125.-	1125.-
B. Centr. Coop.	790.-	790.-
Crossair p.	450.-	410.-
Swissair p.	745.-	740.-
Swissair n.	650.-	650.-
LEU HO p.	1550.-	1520.-
UBS p.	3520.-	3470.-
UBS n.	750.-	742.-
UBS b/p	140.-	140.-
SBS p.	320.-	316.-
SBS n.	288.-	286.-
SBS b/p	289.-	287.-
C.S. hold. p.	2080.-	2090.-
C.S. hold. n.	398.-	392.-
BFS	1300.-	1295.-
BFS b/p	122.-	120.-
Adia Int. p.	850.-	850.-
Elektrowatt	3040.-	2980.-
Forbo p.	2330.-	2340.-
Galenica b/p	345.-	343.-
Holder p.	5050.-	5090.-
Jac Suchard p.	7400.-	7400.-
Lendis n.	1115.-	1140.-
Motor Col.	1580.-	1590.-
Moeven p.	4520.-	4560.-
Bührle p.	520.-	520.-
Bührle n.	163.-	161.-
Bührle b/p	197.-	196.-
Schindler p.	5720.-	5750.-
Sibra p.	326.-	326.-
Sibra n.	310.-	310.-
SGS n.	1480.-	1530.-
SMH 20	172.-	170.-
SMH 100	508.-	506.-
La Neuchât.	875.-	875.-
Rueckv p.	3020.-	2940.-
Rueckv n.	2370.-	2330.-
W'thur p.	3920.-	3920.-
W'thur n.	3360.-	3320.-
Zurich p.	4540.-	4550.-
Zurich n.	3930.-	3860.-
BBC I-A.	4430.-	4410.-
Ciba-gy p.	2750.-	2710.-
Ciba-gy n.	2460.-	2430.-
Ciba-gy b/p	2350.-	2340.-

Jelmoli	1540.-	1550.-
Nestlé p.	8570.-	8480.-
Nestlé n.	8460.-	8370.-
Nestlé b/p	1635.-	1620.-
Roche port.	7620.-	7600.-
Roche b/j	4550.-	4530.-
Sandoz p.	11800.-	11725.-
Sandoz n.	11575.-	11450.-
Sandoz b/p	2250.-	2230.-
Alusuisse p.	1095.-	1075.-
Cortailod n.	5520.-	5500.-
Sulzer n.	4800.-	4660.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	76.25	73.25
Aetna LF cas	65.-	60.25
Alcan alu	31.-	29.50
Amay	37.50	36.75
Am Cyanamid	88.50	83.75
AT&T	56.25	53.75
Amoco corp	79.50	77.-
AT&T Richf	193.-	191.-
Baker Hughes	42.-	40.50
Baxter	51.50	49.50
Boeing	69.50	67.50
Unisys corp	6.05	5.80
Caterpillar	70.50	69.-
Citicorp	23.50	23.-
Coca Cola	78.75	75.25
Control Data	19.-	18.50
Du Pont	60.25	59.75
Eastm Kodak	63.50	61.25
Exxon	88.25	85.75
Gen. Elec	107.50	103.-
Gen. Motors	54.50	50.25
Paramount	56.-	53.75
Halliburton	62.25	61.75
Homestake	21.-	20.-
Honeywell	86.25	86.-
Inco ltd.	51.25	50.25
IBM	159.50	153.50
Litton	126.-	123.50
MMM	129.50	127.50
Mobil corp	101.50	98.75
NCR	154.50	151.-
Pepsico Inc	48.50	44.75
Pfizer	82.50	80.-
Phil Morris	100.50	98.-
Philips pet	41.50	40.25
Proct Gamb	125.50	121.50

Sara Lee	57.75	57.25
Rockwell	40.50	39.50
Schlumberger	91.25	88.25
Sears Roeb	56.75	54.50
Waste mgmt	58.25	56.25
Sun co inc	48.-	46.25
Texaco	99.25	97.75
Warner Lamb.	112.-	106.-
Woolworth	47.25	46.-
Xerox	87.-	83.75
Zenith el	10.25	9.75
Anglo am	44.-	43.-
Amgold	81.25	81.50
De Beers p.	33.-	32.75
Cons. Goldf I	29.-	28.-
Aegon NV	91.50	90.50
Akzo	86.75	85.50
ABN Amro H	27.50	27.50
Hoogovens	45.25	45.50
Philips	20.25	20.25
Robeco	75.50	75.-
Rinolco	75.50	75.-
Royal Dutch	119.-	118.50
Unilever NV	119.50	119.-
Basf AG	218.50	215.-
Bayer AG	241.-	237.-
BMW	471.-	471.-
Commerzbank	220.50	219.-
Daimler Benz	596.-	588.-
Degussa	295.-	295.-
Deutsche Bank	548.-	544.-
Dresdner BK	313.-	313.-
Hoechst	228.-	225.-
Mannesmann	243.50	240.-
Mercedes	463.-	455.-
Schering	665.-	653.-
Siemens	513.-	509.-
Thyssen AG	194.-	193.-
VW	316.-	312.-
Fujitsu ltd	12.50	12.50
Honda Motor	14.25	14.50
Nec corp	16.50	16.50
Sony elect.	6.35	6.40
Sharp corp	16.75	16.50
Sony	66.75	67.-
Norsk Hyd n.	40.-	39.-
Aquitaine	86.-	86.-

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	41%	42%
Alcan	20%	20%

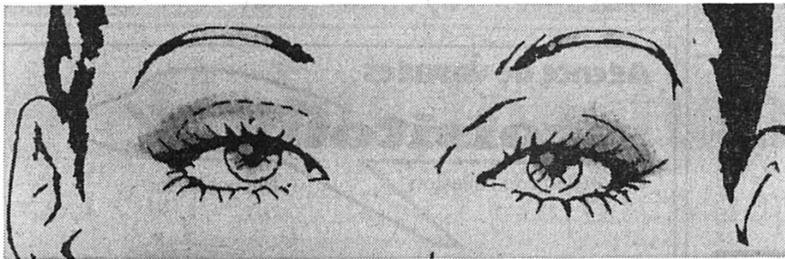
Aluminio de Am	67%	67%
Amx Inc	25%	25%
Asarco Inc	24%	24%
ATT	37%	37%
Amoco Corp	53.-	53.-
Atl RichfId	130%	130%
Boeing Co	45%	45%
Unisys Corp.	4.-	4.-
Can Pacif	18.-	18.-
Caterpillar	47%	47%
Citicorp	15%	15%
Coca Cola	51%	52%
Dow chem.	49.-	50%
Du Pont	41%	41%
Eastm. Kodak	41%	41%
Exxon corp	59%	59%
Fluor corp	46%	46%
Gen. dynamics	37%	37%
Gen. elec.	70%	70%
Gen. Motors	33%	35%
Halliburton	42%	41%
Homestake	13%	14%
Honeywell	58%	58%
Inco Ltd	34%	34%
IBM	104%	102%
ITT	58%	58%
Litton Ind	84%	85.-
MMM	87%	89%
Mobil corp	67%	68%
NCR	103%	103%
Pacific gas/elec	25%	26%
Pepsico	30%	31%
Phil. Morris	54%	54%
Phillips petrol	67%	66%
Procter & Gamble	83%	83%
Rockwell intl	27%	27%
Sears, Roebuck	37%	37%
Sun co	31%	31%
Texaco Inc	67%	67%
Union Carbide	17%	18%
US Gypsum	1%	1%
USX Corp.	31%	31%
UTD Technolog	45%	46.-
Warner Lambert	72%	72%
Woolworth Co	31%	30%
Xerox	57%	56%
Zenith elec	7.-	7%
Amerada Hess	52.-	52%
Amv Products	46.-	45%
Chevron corp	76%	77%
UAL	157%	153%

Motorola inc	65.-	64%
Polaroid	25.-	25%
Raytheon	80.-	79%
Ralston Purina	53%	54%
Hewlett Packard	51%	51%
Texas Instrum	40%	40%
Unocal corp	26%	26%
Westingh elec	27%	27%
Schlumberger	60%	61%

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	1590.-	1590.-
Canon	1580.-	1920.-
Daiwa House	1940.-	1940.-
Eisai	2710.-	3500.-
Fuji Bank	1850.-	1850.-
Fuji photo	58.-	1180.-
Fujisawa pha	1180.-	1180.-
Fujitsu	1380.-	1390.-
Hitachi chem	710.-	710.-
Honda Motor	1390.-	1390.-
Kanagafuji	2840.-	2840.-
Kansai el PW	1930.-	1930.-
Komatsu	1590.-	1590.-
Makita Corp.	1990.-	1990.-
Marui	2220.-	2220.-
Matsush el I	1730.-	1730.-
Matsush el W	1660.-	1660.-
Mitsub.		



MAQUILLAGE 1991 de **Kanebo**®

Du 2 au 4 mai, une visagiste Kanebo, à notre rayon de parfumerie, vous conseillera pour embellir votre visage selon le savoir traditionnel de la cosmétique japonaise.

Pour tout achat de 50 fr. de produits Kanebo, un cadeau vous sera offert.

printemps
Pour vous, le meilleur.

132-12600

● offres d'emploi

Nous cherchons

SECRETAIRE - COMPTABLE

QUALIFIE ET EXPERIMENTE

Place stable, indépendante,
avec travail varié.
Horaire libre.

Pratique:

- de l'informatique
- du traitement de texte
(programme FRAMEWORK
+ Dimsoft)

Offre avec documents usuels.
(tél. 038 / 25 38 45)

architecture
& urbanisme
meystre s.
a.
av. de la gare 31
2000 neuchâtel

450-7635

DÉCOLLETAGE

MONNIN S.à.r.l.
FRÈRES CH-2605 Sonceboz
☎ 032/97 10 77

Dans le cadre du développement de notre entreprise,
nous désirons engager tout de suite ou pour date à
convenir

un décolleteur

capable de gérer un groupe de façon indépendante,
avec mise en train sur machines TORNOS

un apprenti décolleteur

pour début août 1991 ou personne à former

S'adresser à:
MONNIN FRÈRES S.à.r.l., Sonceboz

470-1044



La Channe
Valaisanne

Avenue Léopold-Robert 17, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 64

cherche

sommelier(ère)

de 7 à 10 heures le matin du lundi au samedi

Téléphoner ou se présenter

132-12709



Nettoyage chimique

Chemises
express

Madame Yvelyne BEURET-QUINCHE
Daniel-JeanRichard 17
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/230 777



Avenue
Léopold-Robert 70
☎ 039/232 596

Nous remercions Mme et M. G. COTTIER, librairie-tabacs
des Forges, pour leur fidèle et précieuse collaboration depuis
douze années au maintien de notre dépôt nettoyage chimique
dans le quartier des Forges à La Chaux-de-Fonds.

A notre fidèle clientèle, nous leur annonçons le transfert
du dépôt de nettoyage chimique à la

Laiterie des Forges, rue Charles-Naine 1

dès le 1er mai 1991

132-12357

● divers

Fidélité récompensée

Vendredi dernier, la direction de la maison
Ergas S.à.r.l. de Tramelan a félicité Monsieur
Raoul Vuilleumier pour ses 40 années de
services et lui a remis, lors d'une petite cérémo-
nie, une attention appréciée.

M. Vuilleumier est entré dans l'entreprise en
avril 1951 pour y suivre un apprentissage de
mécanicien, faiseur d'étampes. Après ce temps
de formation, M. Vuilleumier décida de pour-
suivre sa carrière au sein de cette entreprise.

La direction tenait à lui témoigner sa reconnais-
sance et lui présente ses vœux les meilleurs
pour la suite de sa carrière.

175-12903

● finance

bernoise vie

La Bernoise
Compagnie d'assurance sur la vie

Gilbert Chevalier

Inspecteur pour le district du Lo-
cle, résout tous vos problèmes
d'assurances.

Toutes branches

- + Prêts hypothécaires
- Rentes viagères
- Placements
- Analyse des portefeuilles
d'assurances pour le privé et
l'industrie.

Le Corbusier 6 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 31 55

28-14185



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Società di Banca Svizzera

Dividende 1990

L'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 1991 a fixé le dividende
pour l'exercice 1990 sur les actions nominatives et au porteur ainsi que les
bons de participation de fr. 100 nominal à

fr. 14.-

Aux bourses suisses, les actions et les bons de participation seront traitées
ex dividende à partir du 2 mai 1991.

A partir du 2 mai 1991, le dividende sera payé comme suit:

brut	fr. 14.-
moins 35 % d'impôt anticipé	fr. 4.90
net	fr. 9.10

Actions au porteur et bons de participation

Les coupons no 2 des actions au porteur et bons de participation seront
payables sans frais à partir du 2 mai 1991 à tous les guichets de nos
succursales en Suisse.

Actions nominatives

Les mandats de dividende seront envoyés par poste et pourront être
encaissés à tous les guichets de nos succursales en Suisse.

Pour les détenteurs d'actions nominatives qui nous ont indiqué une
banque comme destinataire du dividende, celui-ci lui sera versé
directement en leur faveur.

Société de Banque Suisse

3-5700

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion,**
rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____

au _____

inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir
par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** n'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste, les frais de changement
d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abon-
nement

COCKTAIL...

LES BELLES FIGURINES

La presse finlandaise ne s'est pas montrée très tendre envers des hockeyeurs qui, à l'en croire, ont causé la plus grande déception qui fut depuis la signature des accords d'Helsinki. A coup de figurines qui en disent long sur leurs pensées et que la décence nous interdit de décrire dans ces colonnes, les plus méritants finnois y vont donc allègrement de leurs notes.

Jusqu'ici, seuls Jari Kurri et Christian Ruutu ont passé à travers les critiques. Leur comportement de «pro» prend sans doute source dans leur provenance. Sociétaire des Devils de Milan, Jari Kurri a très longtemps fait les beaux jours des Edmonton Oilers tandis que Christian Ruutu demeure l'une des plus fines lames des Sabres de Buffalo.

QUELLE HONTE!

La presse allemande, elle, a vivement réagi après le cuisant revers enregistré face à la Suisse. «Honte à vous, idiots!» a ainsi titré un journal à sensation, pendant de notre bon vieux quotidien zurichois réputé pour sa troisième page. Certitude: tous les idiots n'étaient pas sur la glace ce jour-là.

LES TEMPS SONT DURS

Ce n'est pas la joie pour les revendeurs de billets dans les alentours de l'arène de Typhoon. L'élimination de la Finlande a même constitué une authentique catastrophe pour les spécialistes du marché noir. Lesquels sont désormais contraints de céder leurs sésames à des prix défiant toute concurrence. Tel est pris qui croyait prendre...

STATISTIQUEMENT VÔTRE

Après trente-deux des quarante matches agendés, aucune pénalité de cinq minutes n'a encore été signifiée par les directeurs de jeu. Le portier américain John Vanbiesbrouck a cependant passé très près d'une telle punition hier face à l'URSS. Le coup de crosse dont il a généreusement gratifié Alexander Semak peu avant la fin de l'ultime période valait bien cela. Le Suédois Börje Johansson en a décidé autrement.

Dans un autre domaine, si Jari Kurri s'est fait rejoindre en tête du classement des «compteurs» par Pavel Bure, Alexei Kasatonov et Alexei Zahmnov ont conforté, eux, leur position de leaders des plus et des moins. Après huit matches, le défenseur des New Jersey Devils et l'attaquant du Dynamo Moscou peuvent se targuer d'un bilan de plus 13. Ils se trouvaient ainsi sur la glace lors de quatorze des réussites de leur équipe et qu'une seule fois quand l'URSS a concédé un but.

L'Allemand Axel Kammerer est, lui, solidement installé à l'autre bout de la hiérarchie avec une balance de moins 16. Côté suisse, sept joueurs sont positifs, la palme revenant à Patrick Howald - plus 3 - Doug Honegger coiffant pour sa part le bonnet d'âne avec son total de moins 8.

J.-F. B.

... FINLANDAIS

Changement dans la continuité

C'est officiel: Juhani Tamminen succédera à Hans «Virus» Lindberg

Au lendemain d'un succès retentissant, les dirigeants helvétiques ont officialisé une nouvelle que la rumeur colportait depuis quelque temps déjà. C'est Juhani Tamminen qui prendra la succession de Hans «Virus» Lindberg à la tête de l'équipe suisse de hockey sur glace. Un changement dans la continuité dans la mesure où le Finlandais épouse sans restriction aucune les conceptions du Suédois. Lequel pourrait d'ailleurs devenir l'assistant de son successeur dans un feuilleton marqué du sceau de la pure logique helvétique.

De notre envoyé spécial
Jean-François BERDAT

L'annonce faite ici à Turku n'aura surpris personne. On savait que depuis quelques mois, passablement de présidents s'étaient élevés contre le traitement de Hans «Virus» Lindberg, jugé excessif pour ne pas dire démesuré. Face à cette opposition, le Suédois n'avait dès lors pas fait valoir l'option pour une quatrième saison - il avait été deux années durant responsable de l'instruction au sein de la LSHG avant de succéder à Simon Schenk - dont le généreux Peter Bossert l'avait fait bénéficier.

Juhani Tamminen, dont l'engagement porte sur une saison, n'est de loin pas un inconnu en Suisse. Après avoir exercé ses talents à Viège, il est revenu en Valais, à Sierre cette fois où il a connu des hauts et

des bas durant les trois dernières saisons.

MULTIPLIER LES CONTACTS

Dès le 1er juin prochain, date de son entrée en fonctions, le Finlandais - jusqu'ici responsable de la sélection des moins de 23 ans - s'attellera à une tâche bien précise: «Mon premier travail consistera à multiplier les contacts avec les dirigeants de clubs afin de définir la meilleure conception possible dans l'intérêt de l'équipe nationale. Je suis bien évidemment convaincu que le hockey sur glace helvétique a un bel avenir devant lui à condition cependant d'intensifier encore la collaboration clubs-équipe nationale.» Un refrain que dirigeants et entraîneurs connaissent bien, mais qu'ils ne reprennent pas forcément en chœur.



Cela dit, les résultats obtenus sur les glaces de Finlande devraient être de nature à faciliter le travail du nouveau coach national. «Nous avons assisté à une sensation l'autre soir, rappelle Juhani Tamminen. Ici, une telle victoire ouvrirait n'importe quelle porte. Mais, en matière de hockey sur glace à tout le moins, la Suisse

n'est pas la Finlande...» Et ne le deviendra vraisemblablement jamais.

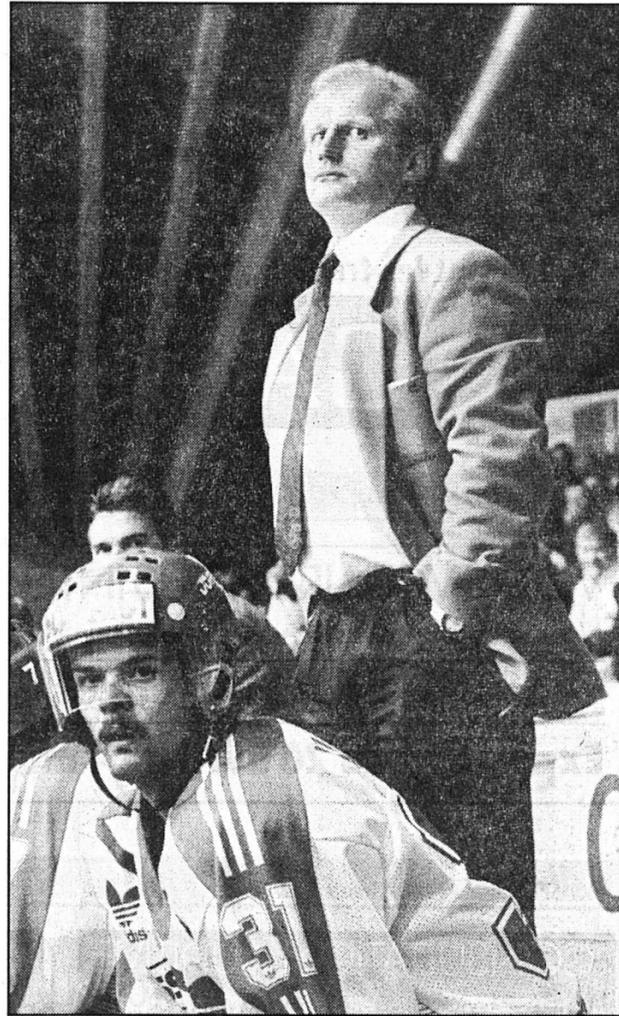
Reste que les hockeyeurs à croix blanche ne laissent plus personne indifférent depuis quelques jours. Et ils entendent bien ne pas s'arrêter en si bon chemin. En d'autres termes, après l'Allemagne et la Tchécoslovaquie, au tour de la Finlande.

Un défi qui apparaît dans les cordes de garçons désormais débordants de confiance. Tel Andy Ton, principal artisan de la victoire historique de lundi: «Si les Finlandais évoluent dans le même registre que face à l'Allemagne, s'ils n'abordent pas le match de ce soir plus motivés, nous les battons!»

Ce qui, à n'en pas douter, constituerait le plus beau des cadeaux pour Juhani Tamminen, par ailleurs premier Finlandais à présider aux destinées d'une équipe nationale qui milite dans le groupe A. «Un honneur dont je suis fier, mais qui sous-entend aussi de lourdes responsabilités...»

Que le blond Juhani assumera, on peut en être certain. En grand «pro» qu'il est. A l'image du reste de Hans «Virus» Lindberg dont on ne soulignera jamais assez la part de responsabilités dans la fantastique progression du hockey sur glace helvétique qui a, sous sa direction, atteint une dimension mondiale.

Mais le sport est ainsi fait que les gens passent... Tout en laissant pour certains des traces indélébiles de leur passage. Le Suédois est de ceux-là! Gageons que son successeur en sera aussi! J.-F. B.



Juhani Tamminen: aux commandes de l'équipe nationale. (Widler)

Une demi-surprise

La Suède tenue en échec par le Canada

Après la première ronde du tour final pour le titre, l'URSS est déjà seule en tête. Bykov et ses petits camarades ont en effet pris le dessus sur les Etats-Unis tandis que le Canada a créé une demi-surprise en tenant la Suède en échec.

Ces deux verdicts préservent totalement l'intérêt d'un tour final que les Soviétiques ne survoleront sans doute pas. Face aux Etats-Unis, après un départ-canon qui leur a permis de prendre quatre buts d'avantage en moins de treize minutes, les tenants du titre se sont quelque peu relâchés, facilitant ainsi le retour de leurs rivaux.

Cela étant, et même si les Américains sont revenus à une longueur, le succès soviétique n'a jamais fait le moindre doute. A en croire Slava Bykov, l'URSS devrait aller crescendo d'ici à la fin de ces joutes.

«Il ne faut pas oublier que bon nombre parmi nous dispu-

tent leurs premiers championnats du monde, rappelle le Fri-bourgeois. Pour ma part, je retrouve de jour en jour les automatismes et mon entente avec Pavel Bure et Valeri Kamensky est désormais parfaite.» Pas très rassurant pour le Canada et la Suède.

D'autant moins que ces deux équipes n'ont pas particulièrement convaincu dans leur confrontation directe qui s'est soldée, comme cela avait été le cas dans la phase préliminaire, par un partage sur le même score de 3-3. Après avoir disputé un premier tiers de choix, les Canadiens se sont désunis, laissant apparaître quelques signes de fatigue dont les Scandinaves ne se sont pas fait faute de profiter pour renverser la vapeur en tout début de l'ultime période.

Les hockeyeurs à la feuille d'érable devaient néanmoins retrouver suffisamment de ressources pour revenir, certes à la faveur d'une pénalité. Un partage qui représente tout de même une demi-surprise mais

qui rappelle si besoin est que le Canada ne sera jamais un adversaire facile à manier.

Les Soviétiques en feront probablement l'expérience demain après que la Suède se soit mesurée à des Etats-Unis qui, sans les facilités de leur gardien Vanbiesbrouck, auraient peut-être pu prétendre à plus... J.-F. B.

Fiche signalétique

Nom: Tamminen.
Prénom: Juhani.
Date de naissance: 26 mai 1950.
Nationalité: finlandaise.
Etat civil: marié, père de trois filles, Anna-Maria (11 ans), Katariina (9 ans) et Kukka-Maaria (7 ans).
Domicile: Mollens (VS).
Palmarès: de 66 à 75, de 77 à 79 et de 80 à 82, joueur à TPS Turku, IFK Helsinki et

HJK Helsinki; de 75 à 77, joueur à Cleveland et à Phoenix; 79-80, joueur à Kokuda (Japon). Champion de Finlande en 74; 227 fois international. Entraîneur-joueur de Kokuda de 82 à 84. Entraîneur de Viège en 84-85, de TPS Turku de 85 à 88 et de Sierre de 88 à 91. Coach de l'équipe olympique finlandaise et assistant de l'entraîneur de l'équipe nationale de Finlande en 86-87.

● **URSS - ETATS-UNIS 6-4 (4-2 2-2 0-0)**

Typhoon Arena, Turku: 8200 spectateurs.
Arbitres: MM. Johansson (Su), Enestedt et Lärking (Su).
Buts: 5e Fetisov (Gusarov) 1-0. 6e Mironov (Lomakin, à 5 contre 4) 2-0. 12e Nemchinov 3-0. 13e Fetisov (Makarov) 4-0. 14e Wolanin (McEachern) 4-1. 15e Sacco (Brown) 4-2. 21e Bykov (Gusarov, à 5 contre 4) 5-2. 26e Mullen (Cole) 5-3. 27e Fitzgerald (McEachern) 5-4. 32e Kozlov (Kasatonov, à 5 contre 4) 6-4.
Pénalités: 7 x 2' contre l'URSS, 8 x 2' contre les Etats-Unis.
URSS: Trefilov; Gusarov, Fetisov; Kravchuk, Mironov; Kasatonov, Konstantinov; Malakhov, Biakin; Bure, Bykov, Kamenski; Nemchinov, Semak, Lomakin; Makarov, Zhamnov, Kozlov; Kvaratnov, Butsaev, Zelepukin.
Etats-Unis: Vanbiesbrouck; Mantha, Wolanin; Weinrich, Tretowicz; Pederson, Gosselin; Sacco; Williams; Mullen, Miller, Cole; Amonte, Roenick, Krygier; Fitzgerald, Maley, McEachern; Brown, Emma, McNeill.

● **SUÈDE - CANADA 3-3 (0-1 1-1 2-1)**

Typhoon Arena, Turku: 8400 spectateurs.
Arbitres: MM. Mäkelä (Fin), Shakirov et Schütz (URSS-All).
Buts: 14e Fleury (Sakic, Larmer, à 5 contre 4) 0-1. 24e Macoun (Fleury, Archibald) 2-0. 39e Viktorsson (Gustafsson) 2-1. 44e Sundin (Gustafsson) 2-2. 46e Rundqvist (Näslund, Lidström) 3-2. 48e Macoun (Fleury, Courtnall, à 5 contre 4) 3-3.
Pénalités: 3 x 2' contre la Suède, 6 x 2' contre le Canada.
Suède: Ridderwall; Jansson, Lidström; Kennholt, Johansson; Samuelsson, Andersson; Loob, Rundqvist, Näslund; Sundin, Gustafsson, Viktorsson; Johansson, Eklund, Garpenlöv; Bergkvist, Berglund, Carlsson.
Canada: Burke; Lidster, Douglas; Nattress, Macoun; Schlegel, Yawney; Larmer, Sakic, Thomas; Fleury, Courtnall, Smith; Craven, Ronning, Linden; Archibald, Bozek.
Notes: 20e tir sur le poteau de Loob.



Exit le Canadien

Les Boston Bruins, vainqueurs 2-1 à domicile du Canadien de Montréal, se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe Stanley.

Ils ont obtenu le dernier billet en s'imposant 4-3 dans la série qui les opposait au Canadien. Les Pittsburgh Penguins, les Minnesota North Stars et les Edmonton Oilers, tenants du trophée, s'étaient déjà qualifiés sans avoir besoin d'aller à la limite des sept matches. En finale de la Wales Conference (best of seven), les Boston Bruins affronteront les Pittsburgh Penguins pendant que la finale de la Campbell Conference mettra aux prises les Edmonton Oilers et les Minnesota North Stars. (si)

Le point		Le point	
POULE FINALE		POULE DE CLASSEMENT	
Première journée		Première journée (lundi)	
URSS - Etats-Unis	6-4	Suisse - Tchécoslov.	4-3
Suède - Canada	3-3	Finlande - Allemagne	4-2
CLASSEMENT		CLASSEMENT	
1. URSS	1 1 0 0 6-4 2	1. Finlande	8 4 1 3 26-17 9
2. Canada	1 0 1 0 3-3 1	2. Tchécosl.	8 3 0 5 22-23 6
Suède	1 0 1 0 3-3 1	3. Suisse	8 2 0 6 17-29 4
4. Etats-Unis	1 0 0 1 4-6 0	4. Allmag.	8 0 1 7 15-44 1
DEMAIN		AUJOURD'HUI	
14 h: Suède - Etats-Unis. 18 h: Canada - URSS.		14 h: Allemagne - Tchécoslovaquie. 18 h: Finlande - Suisse.	



PROFITEZ DES DERNIERS JOURS LIQUIDATION PARTIELLE

(Autorisée par le département de Police du 18 mars au 18 mai 1991)

Pour mieux vous servir, nous transformons notre magasin et liquidons une partie de notre immense stock.

D'AUTENTIQUES TAPIS D'ORIENT RABAIS JUSQU'À 50%

Durant les travaux, le magasin reste ouvert

GANS-RUEDIN SA

2001 NEUCHÂTEL
Grand-Rue 2
Tél. 038/ 25 36 23

28-418

VOTRE VOITURE NOUS INTÉRESSE!

Nous vous proposons une offre exceptionnelle de reprise.

Venez visiter et essayer nos Citroën

Exposition du 26 avril au 4 mai 1991



Ronde

Garage de la Ronde - Fritz-Courvoisier 55 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 28 33 33

FIAT-CITROËN

CONSULTATION AUDITIVE GRATUITE

BIEN ENTENDRE C'EST VITAL!

OUVERT DU LUNDI
AU VENDREDI

Essai gratuit à la maison
d'un appareil intra-canal
pendant trois semaines

Fournisseurs: AI-AVS-CNA-AMF
Réparations: toutes marques - devis

SURDITÉ DARDY

c/o Optique von Gunten Av. L. Robert 23 (6^e étage)
Entrée par rue Traversière
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 34 07

VITRERIE jost

JOUR et NUIT 26 40 77

28-012108

JE RÉPARE

Pendules, régulateurs et montres anciens
et nouveaux, vente de pendules et montres
anciennes, achat, vente, fournitures.
Service à domicile sur demande.

HORLOGERIE ROCHAT

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Ecole de danse du Progrès

Mylène Rathfelder

- classique
- jazz
- maintien

Progrès 7
La Chx-de-Fonds
☎ 039/28 17 02

españa alicante

22-784/4*4

Ciudad Quesada Lo Pepin

OFFRE SPÉCIALE D'APPARTEMENTS

Prix: Ptas 3'620'800.- = Fr.S. 49'200.- env.

Villa en duplex 95m², 9'558'434 Ptas (meublée).
Villa individuelle 98m², 12'358'805 Ptas = Fr.S. 166'843.-

Les prix indiqués comprennent: terrain closuré, N.A., architecte, grilles, portes et fenêtres, armoires encastrées, cheminée-salon, cuisine agencée.

GRANDE EXPOSITION

samedi 4 mai, Hôtel Le Soleil, Delémont
et dimanche 5 mai, Hôtel Continental, Bienne
de 10 h. à 19 h.

Pour tous renseignements:
PUEBLO QUESADA S.A.
Ch. des Cèdres 2, 1004 Lausanne,
tél. 021/38 33 28-18 - Fax 021/37 28 55

NOUVEAUTÉ POUR FAX

Plus besoin d'une 2e ligne
grâce à Switch Fax

Tél. 021/653 24 31
Fax 021/653 24 32

NOVOPTIC

2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Institut
Rosemarlène

CELLULITE

Bournot 33, 8e
Le Locle
☎ 039/31 85 75

depuis 1969
vite résolues

dettes

BRAND FINANCIERS S.A. R.I.
2012 NEUCHÂTEL
038.33.69.70

PRÊTS

jusqu'à Fr. 80 000.-
Aussi pour frontaliers.
B.A.P. (courtier)
Château 2
1870 Monthey
☎ 025/71 58 03

L'expo spéciale ALIMENTATION 91

40 JAHRE - A N S
BEA

LE COMPTOIR DE BERNE

Heures d'ouverture: 9.00 - 18.00 h
Dégustation: 9.00 - 19.30 h

BERNE, 26 AVRIL - 6 MAI

Forfait BEA: train + tram + entrée

Finalba

Banque Finalba
Filiale de la Société de Banque Suisse

Epargne
Crédit
Leasing
VISA-Card

La banque de mon confort

2502 Bienne, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi-vendredi, 8.00-12.00 et 13.30-18.00 h.



La petite annonce. Idéale pour trouver un jardinier qui cultive vos trèfles à quatre feuilles. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Echange de jeunes de 15 à 18 ans avec le Canada et l'Allemagne du Nord

De nombreux jeunes élèves recommandés par des gymnases d'Allemagne du Nord et des collèges canadiens de l'Ontario seraient heureux de faire un échange, cet été ou cet automne, avec des élèves de Suisse romande.

Pour tous renseignements: Centre de séjours à l'étranger, rue de l'Encyclopédie 5, 1201 Genève, ☎ 022/45 01 56, fax 022/45 01 57 ou envoyer le talon ci-dessous:

Un échange avec l'Allemagne/le Canada m'intéresse:

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Tél.: _____
NPA, localité: _____

BASEBALL

Démonstration neuchâteloise

ARTFULLBOYS - LIONS ZURICH 19-9

L'équipe neuchâteloise des Artfullboys n'a fait qu'une bouchée des Lions zurichois dimanche, dans le cadre du championnat de LNA.

Les Neuchâtelois ont réalisé une véritable démonstration face à des Zurichois débordés dans tous les compartiments de jeu. L'ardeur des Artfullboys a surpris les Lions qui n'ont jamais pu faire face à la situation.

La formation neuchâteloise: A. Matus Junior, Atencio, Rod, Pichardo, Bridel, Behrens, Matthey, Caillet, Girard.

Prochain match, samedi 4 mai à 10 heures à Zurich: Baracudas - Artfullboys. - 11 mai: Artfullboys - Challengers Zurich.

Pour sa part, la formation juniors a battu les Flyers de Therwil par 15-9 ainsi que les Devils de Will par 40-1 (comm)

SPORTS À LA TV

- Chaîne sportive (TSI)
- 16.50 Football. Bulgarie - Suisse.
 - 20.30 Hockey sur glace. Finlande - Suisse.
- TSR
- 22.45 Football.
- DRS
- 22.20 Football.
- A2
- 00.25 Prolongations. Arts martiaux.
- FR3
- 13.00 Sports 3 images. Natation.
- RAI
- 20.10 Football. Italie - Hongrie.
 - 23.20 Mercoledì sport.
- TVE
- 15.30 Cyclisme. Vuelta.
- ARD
- 13.55 ARD Sport extra. Tennis, cyclisme, hockey.
- ZDF
- 18.10 Football. Allemagne - Belgique.
 - 20.10 Hockey sur glace.
- Eurosport
- 09.00 Hockey sur glace.
 - 11.00 Big Wheels.
 - 12.00 Hockey sur terre.
 - 13.00 NHL.
 - 14.00 Tennis.
 - 16.00 Hockey sur glace.
 - 18.00 Sport handicap.
 - 18.30 Gymnastique.
 - 19.30 Nouvelles.
 - 21.00 Boxe.
 - 23.00 Hockey sur glace.
 - 01.00 Nouvelles.

Ca va grimper

La 3e étape du TdCN s'annonce difficile

Si la montée vers le Château de Môtiers avait fait souffrir plus d'un des 1039 coureurs (!) lors de la seconde étape du Tour du Canton de Neuchâtel (TdCN), celle d'aujourd'hui entre Valangin et Rochefort promet également d'être terrible pour beaucoup. En effet, ça va grimper ce soir entre ces deux communes du Val-de-Ruz (150 mètres de dénivellation) et les dégâts dans le peloton risquent d'être importants.

par Julian CERVIÑO

Une chose est aussi sûre, les choses vont aller très vite en tête du peloton. La présence du Jurassien Laurent Joliat, spécialiste des courses de côte et qui vaut 63 minutes sur 20 km, en est la garantie surtout qu'il nous a confié hier ne pas vouloir faire le déplacement depuis Delémont en touriste. Les favoris sont donc avertis et on verra bien si Daniel Hotz, le leader, sera aussi à l'aise que mercredi passé à Fleurier.

DU FIL À RETORDRE

Derrière Hotz et Joliat, qui ne sont pas concernés par le classement général final puisqu'ils ne participent pas à toutes les étapes, on retrouvera sans aucun doute les Français Phi-

lippe Monnier, leader virtuel, et Philippe Lambert. Les deux tricolores semblent en mesure de briguer la victoire dans ce sixième TdCN et donneront certainement beaucoup de fil à retordre à Daniel Sandoz de La Chaux-du-Milieu qui est leur plus dangereux rival.

Quant aux autres ténors, on risque d'en revoir quelques-uns en tête de la course. On pense ici à Thierry Charmillot du Boéchet, qui s'est montré très à son aise entre Travers et Fleurier, à l'orienteur Alain Berger de Boudry et surtout à l'Imérien Daniel Oppliger, qui sera certainement très à son aise sur ce terrain accidenté.



L'épouse de ce dernier, Fabiola Oppliger-Rueda, risque aussi de faire une belle démonstration. N'oublions pas que la Colombienne fut championne du monde de la montagne. Autant dire que sa vaillante dauphine Hélène Eschler aura fort à faire si elle entend continuer à limiter son retard.

Quant aux autres concurrents, on ne peut que leur donner un conseil: ne partez pas trop vite car la montée vers Rochefort sera longue. Très longue.



Fabiola Oppliger-Rueda (en tête) sera certainement très à l'aise ce soir entre Valangin et Rochefort.

HOMMES

- 1. Hotz 1 16'40". 2. Monnier à 52". 3. Lambert à 57". 4. Sandoz à 1'04". 5. Oppliger à 2'16".

DAMES

- 1. Oppliger-Rueda 1 31'04". 2. Eschler à 1'15". 3. Cuhe à 2'05". 4. Vitaliani à 2'29". 5. Aebersold à 3'53".

- 2'05". 4. Vitaliani à 2'29". 5. Aebersold à 3'53".

EQUIPES

- 1. CO Chenau 3 56'07". 2. Physic club I à 1'50". 3. PRO-SKI à 7'35". 4. RADO à 14'31". 5. CEP Cortaillod à 15'27". J.C.

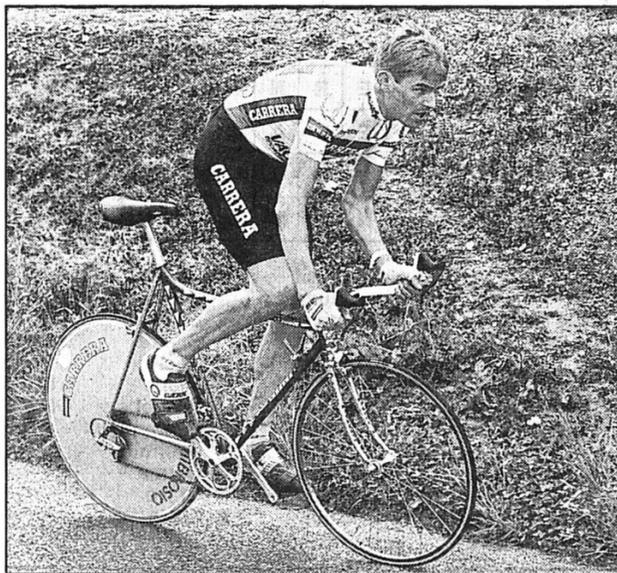
L'étape

Valangin (départ à 19 h), Serroue, Montmollin, Montézillon, Rochefort (arrivée à 19 h 40). Distance: 12,6 km.

CYCLISME

Zimmermann reprend la route

Grand retour pour le Tour de Romandie



Urs Zimmermann réconcilié avec la «petite reine». (Maeder-a)

A l'âge de 32 ans et six mois après son retrait de la compétition, Urs Zimmermann a fait une demande en vue d'obtenir une nouvelle licence professionnelle.

«Zimmi» a en effet l'intention de participer au prochain Tour de Romandie, qui débutera le 7 mai, et pour lequel le président du comité d'organisation, Claude Jacquat, lui a assuré une place au sein de l'équipe composée de divers coureurs helvétiques.

Après avoir déclaré qu'il ne désirait plus entendre parler de cyclisme lors de son retrait en automne dernier, le vainqueur du Tour de Suisse 1984 et 3e du Tour de France 1986 a changé d'avis à la suite de ses vacances en Australie et après avoir repris un entraînement qui, peu à peu, lui a redonné du goût pour son sport. (si)

GYMNASTIQUE

Les dés sont jetés

Fin du championnat d'hiver aux agrès

Nonante jeunes filles venant des sections neuchâteloises d'Abeille, CENA, Corcelles, Colombier, Geneveys-sur-Coffrane et Serrières ont pris part à la finale du championnat d'hiver et journée de tests mise sur pied samedi dernier par la FSG Serrières.

Si bon nombre des plus jeunes gymnastes ont participé au championnat au complet, soit les deux manches organisées cette année, les catégories supérieures des T4 et T6 n'ont connu qu'une faible participation par rapport à l'important effectif cantonal; et plusieurs compétitrices n'ont concouru que pour l'obtention de leur test ou comme «galop d'essai».

Après cet ultime concours, les classements n'ont guère évolué et les prétendantes ont su confirmer leurs positions.

Différents concours vont maintenant avoir lieu à l'exté-

rieur, car il faut déjà penser à aller glaner des points pour la sélection des gymnastes des T4 à T6 souhaitant pouvoir participer aux championnats suisses. (clj)

CLASSEMENTS

- Test 1: 1. Macchia, (Serrières), 74.00. 2. Castellanos, (Serrières), 72.35. 3. Burgat, (Colombier), 71.85.
- Test 2: 1. Diserens, (Serrières), 74.65. 2. Burkhalter, (Colombier), 73.70. 3. Schick, (Colombier), 73.60.
- Test 3: 1. Borioli, (Colombier), 75.20. 2. Aubert, (Serrières), 73.90. 3. Jeanrenaud, (Geneveys-sur-Coffrane), 73.25.
- Test 4: 1. Germanier, (Colombier), 75.90. 2. Balmer, (Geneveys-sur-Coffrane), 74.35. 3. Engeler, (Colombier), 73.10.
- Test 5: 1. Duvanel, (Colombier), 74.05. 2. Chopard, (Geneveys-sur-Coffrane), 65.85. 3. Guyot (Abeille), 63.15.
- Test 6: 1. Canosa, (Colombier), 73.85. 2. Evard, (Colombier), 73.85. 3. Petriani (Colombier), 73.80.

EN BREF

patinage artistique

Isabelle Crausaz devient entraîneur

La Chaux-de-Fonnière Isabelle Crausaz succédera à Danielle Rieder au poste d'entraîneur au club de patinage de Neuchâtel-Sports.

boxe

Foreman continue

L'Américain George Foreman, qui a échoué dans sa tentative de reconquête du titre mondial des poids lourds à 42 ans, a annoncé qu'il avait pris la décision de poursuivre sa seconde carrière.

Mauri renforce son pouvoir

La Vuelta sourit au groupe espagnol Once

Le groupe sportif de la loterie des non-voyants, Once, voit clair et domine nettement le début du Tour d'Espagne. Melchor Mauri (25 ans), après s'être imposé en trio, lors de la première étape, contre la montre, s'est également adjugé le second tronçon de la deuxième étape, en compagnie, cette fois, de toute son équipe.

En 50'27", les maillots jaunes de l'équipe Once, à la moyenne de 40,572 km/h, sur le parcours long de 40 km, ont distancé leurs adversaires les plus dangereux de l'équipe CLAS (les laiteries des Asturies) de 41", déclassant toutes les autres formations. Les Hollandais de PDM, à 56", ont dû

se contenter du 3e rang, devant les TVM du Suisse Jörg Müller et du Danois Jesper Skibby.

Le matin, le premier tronçon avait vu l'arrivée attendue au sprint. Le Suisse Urs Freuler a dû s'y contenter de la 5e place alors que le sprint est revenu au Hollandais Michel Zanoli (23 ans), de l'équipe «Tulip».

CHUTE COLLECTIVE

Dans cette étape, on a assisté à la première chute collective. Javier Murguialday (29 ans, de l'équipe Amaya) et José Ramon Uriarte (24 ans, Banesto) ont dû être transportés à l'hôpital Infanta Cristina de Badajoz. Les diagnostics ne donnent pas lieu à l'optimisme.

2e étape. 1re demi-étape (Merida - Caceres, 134,5 km): 1. Zanoli (Ho) 3 h 13'56" (moy. 41,612 km/h). 2. Planckaert (Be). 3. Salvador (Esp). 4. Skibby (Dan). 5. Freuler (S), tous même temps. 2e demi-étape (Montijo - Badajoz, 42 km, contre la montre par équipe): 1. Once (Mauri) 50'27" (moy. 49,950 km/h). 2. CLAS (Echave) à 41". 3. PDM (Alcala) à 55". 4. TVM (Skibby) à 1'37". 5. Seur (Elliott) à 1'37".

Classement général: 1. Mauri (Esp) 4 h 14'30". 2. Fuerte (Esp); 3. Zabala (Esp) m.t. 4. Weltz (Dan) à 16". 5. Villanueva (Esp). 6. Lejarreta (Esp). 7. Chozas (Esp) à 3". 8. Diaz De Otazu (Esp) à 3". 9. Hernandez (Esp) m.t. 10. Tom Cordes (Ho) à 1'03". (si)

TENNIS

Kulti évince Tulasne

La pluie perturbe l'«Ebel Classic»

La première journée de l'«Ebel Classic», à Vidy, tournoi sur invitation, qui se déroule jusqu'à samedi, sur les courts du Stade-Lausanne, n'a pas été bénie du ciel. Tous les matches ont été marqués par de longues interruptions dues à la pluie.

Trois résultats ont, néanmoins, pu être enregistrés. Le Suédois Niklas Kulti (ATP 35, ex-champion du monde juniors) a battu le Français Thierry Tulasne (ATP 207) par 6-4 6-1, alors que pour le compte des demi-finales de la Coupe de Vidy, les deux joueurs helvétiques encore en lice, ont été éliminés. Stéphane Manai a subi la loi du Français Thomas Thieulot (6-2 6-3), alors que le Tessinois Stefano Mezzadri

a été battu par l'Argentin Garcia Berro par 6-1 6-4.

Dans le match le plus intéressant de la journée, les espoirs italien Cristiano Caratti et français Guillaume Raoux se sont livrés un combat épique dans des conditions difficiles. La pluie a mis une fin provisoire à leur duel, alors que chacun avait empoché le gain d'un set.

RÉSULTATS

Ebel Classic, 1er tour: Kulti (Su) bat Tulasne (Fr) 6-4 6-1. Caratti (It) - Raoux (Fr) 6-7 (7-9) 7-5, interrompu par la pluie. Coupe de Vidy. Demi-finales: Thieulot (Fr) bat Manai (S) 6-2 6-3. Berro (Arg) bat Mezzadri (S) 6-1 6-4. (si)

Vue exceptionnelle sur le lac de Neuchâtel et le Jura. **A vendre à Châtillon**, 5-6 min d'Estavayer-le-Lac, gare CFF, port de plaisance

très beau chalet

de 5 pièces, garage, ravissant jardin arboré, clôturé et très soigné. Surface totale env. 700 m². Habitable à l'année ou vacances. Possibilité de créer 2 appartements de 2 et 3 pièces.

Prix: 435000 fr. Cap. néces. 90000 à 100000 fr.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac, tél. 037 63 24 24. 17-1610/4x4

A louer aux Brenets:

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS entièrement rénovés

2 pièces
3 pièces
4 pièces

Cuisines agencées avec lave-vaisselle, chauffage central.

Pour renseignements et visites:

☎ 038/31 82 80 (heures de bureau) 450-1302

CAP D'AGDE

Loue à la semaine

APPARTEMENT

pour 4 - 5 personnes (rez), grande terrasse, piscine, tennis, garage. Plage à 5 minutes.

Libre du 22 juin au 13 juillet 1991 et dès le 12 août 1991. ☎ 038/63 10 15. 28-1026



A LOUER AU LOCLE

un appartement de 3 pièces

bon standing, cuisine agencée, rue de la Gare. S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET Bureau du Locle Bournot 25 - ☎ 039/31 34 14 470-119001

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS



La petite annonce. Idéale pour démarrer sur les chapeaux de roues. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

De suite

Nous recherchons un

ferblantier CFC

ainsi qu'un

aide-ferblantier

avec expérience.

Travail temporaire et fixe.

Intéressé? Alors, contactez Patrice Blaser ou Steve Scheidegger.



Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino) 2300 La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel 038/25 13 16 132-12610

Publicité intensive, Publicité par annonces

PARTNER



107, av. L. Robert, La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir! Mandatés par deux de nos clients, nous cherchons:

installateur sanitaire (CFC)

- travail intéressant et indépendant sur petits chantiers; - rénovations/transformations d'équipements.

installateur sanitaire (CFC)

- très bonne expérience, goût du travail soigné; - aimant les contacts avec la clientèle, intérêt pour le dépannage et le SAV. Conditions de premier ordre et voiture à disposition.

Téléphonez à M. Hasler pour de plus amples renseignements. 470-176

Tél. 039/23 22 88

Le mot mystère

Définition: plante, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 16

N	E	C	N	A	U	N	E	E	N	B	E	D	S	V
F	A	A	I	B	A	I	L	T	R	T	A	A	V	E
S	O	R	I	T	E	F	E	T	T	C	V	R	E	S
S	O	R	T	I	E	L	T	E	R	E	N	L	R	P
S	O	I	M	R	F	R	U	O	N	A	L	A	R	E
T	R	O	T	E	O	L	N	A	E	E	C	B	I	R
A	N	L	R	N	L	F	C	E	B	T	R	O	E	A
T	E	E	C	A	I	M	R	U	O	F	N	A	R	L
U	R	O	E	L	B	A	T	R	A	C	I	E	C	T
E	N	O	A	M	E	U	G	R	E	M	U	L	L	A
G	I	I	U	E	G	T	S	E	U	Q	O	R	P	E
E	R	N	P	P	P	Y	S	I	S	E	E	T	B	N
E	V	A	O	A	I	L	P	I	F	I	E	A	O	U
L	O	I	V	T	L	E	U	L	L	R	R	Y	E	R
N	E	M	R	E	G	P	R	P	E	A	E	L	I	B

- | | | | | |
|--|---|---|---|---|
| A Abusif
Allumer
Ancre
Aptère
Arabe | B Bail
Barre
Belle
Bile
Blette
Brune
Canevas | C Carène
Carriole
Cartable
Citerne
D Dacron
F Filaire
Formel
Fortran
Fourmi
G Germe
Gravé
L Lapin | N Lente
Liste
Luette
Noyé
Nuance
O Orner
P Paon
Plier
Puisque
Pulpe
Pygmée
Reffet | R Rive
Roque
S Sorite
Sortie
Statue
T Tonie
Trèfle
Trocant
Tronçon
Troupier
V Verrier
Vespéral |
|--|---|---|---|---|

A vendre à proximité immédiate de Neuchâtel

Terrain à bâtir

1200 m² environ. Situation exceptionnelle.

Ecrire sous chiffres 470-626 à: ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

FONTAINES

à vendre directement du propriétaire

GRANDE VILLA

situation limite agricole. 7 pièces, 3 salles d'eau, cheminée de salon, garage, terrain aménagé 900 m².

Ecrire sous chiffres 450-3082 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2001 Neuchâtel.

A louer à Renan

appartement 1 1/2 pièce

Pour plus de renseignements:

Liegenschafts Etude immobilière
werner engelmann ag
Biel, Am Wald 36, Tél. (032) 25 04 04
6-1408

A vendre cause de départ, **un salon d'angle**

en tissu, 6 places état impeccable, prix neuf Fr. 4800.- cédé Fr. 800.- +

1 armoire de salon en bois Fr. 400.- +

une chambre à coucher complète avec sommiers prix neuf Fr. 5200.- cédé Fr. 700.-

☎ 039/23 72 42 ou 037/33 38 24 17-309427



EDMOND MAYE SA

Tél. 039 / 271 171

A vendre à la Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT NEUF 3 1/2 PIÈCES (93 m²)

avec cheminée et cuisine agencée, cave et galetas. Rue Numaz-Droz 101, 3e étage.

PRIX: 250'000.-

Contactez-nous pour une visite.



"PROMOTION 1991" 100 PREMIERS CLIENTS

En achetant cet appartement, vous bénéficiez:

- De la prise en charge des frais de notaire
- De la gratuité des charges de copropriété durant 12 mois
- Des avantages du "CREDIT IMMOBILIER HPT"

COURGENAY

A quelques minutes de Porrentruy. Superbe immeuble rénové avec soin.

Grand 4 1/2 pièces

avec balcon, 2 salles d'eau. Parking inclus. Mensualité "PROMOTION 91"

dès Fr. 1'168.--

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA

Bureau régional: 13, av. L-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039 23 83 68

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

65

André Besson

Le voyageur de l'oubli

Roman

Droits réservés Editions Mon Village à Vuillens

Déchirant le rideau noir de la nuit, la lumière révéla d'abord un plafond en forme de coupole, presque aussi parfait que la voûte d'une crypte romane. Puis, lorsqu'il balaya, à sa hauteur, le pourtour de cette cavité, des choses extraordinaires apparurent. Il vit surgir des gèbres des dizaines et des dizaines de colonnettes calcifiées, certaines de tailles colossales, dont les luisantes congélations lui renvoyèrent mille reflets scintillants.

Ces formations karstiques fantastiques, dont il n'avait pas jusqu'ici soupçonné la proche présence, l'inquiétèrent brusque-

ment. Comme si une armée de géants monstrueux, tout de blanc vêtus, montait la garde autour de sa prison.

Il eut un instant la tentation de quitter ces lieux maléfiques. De sortir de la grotte pour retrouver la clarté du jour. Mais il se souvint aussi que son protecteur lui avait recommandé de ne pas abandonner son refuge avant son retour. Comme il ne voulait surtout pas enfreindre ses consignes, il resta donc sur place.

Pour échapper à la vision menaçante des stalactites et stalagmites, il cessa de les éclairer et dirigea sa lampe sur son sac à dos afin d'en inventorier le contenu. Il en sortit une à une toutes les provisions qu'il déposa sur un rocher en forme de table. Ensuite, après s'être à nouveau assis sur le sable, il se mit à manger. Il le fit d'abord avec appétit, en se taillant d'énormes tranches de pain dans la miche et de grosses rondelles de saucisson. Puis il eut soif. Il déboucha l'une des bouteilles de vin rouge et, directement, au boulot, en absorba une bonne lampée.

Il ne tarda pas à se sentir mieux. Le froid, se retira peu à peu de son corps engourdi, sous l'effet d'une douce chaleur. Il continua

à manger, mais cette fois sans fringale, un peu machinalement. Il s'attaqua alors au camembert dont il vint peu à peu à bout. Lorsque la première bouteille de vin fut vide, il déboucha la seconde. Au fil du temps, sans se rendre compte exactement de ce qu'il faisait, il la but, gorgée après gorgée.

Il ne tarda pas à ressentir les effets de cette libation solitaire. Il en oublia totalement ses appréhensions passées. La lampe posée à ses côtés l'entourait d'un cercle jaunâtre et rassurant. Elle n'éclairait pas les sentinelles pétrifiées ni la voûte suintante d'humidité. L'espace de ce domaine délimité par la lumière le sécurisait, s'accordait avec son propre silence, son inactivité, le vide de ses pensées.

Son interminable pique-nique se traduisit à la longue par des phénomènes bizarres. La digestion, les vapeurs d'alcool absorbé en trop grande quantité rendirent sa vision du monde encore plus incohérente. Son univers, pourtant déjà fort restreint, se rétrécit. Son regard devint flou, se troubla comme s'il portait des lunettes déformantes. Il crut voir ses souliers crottés de boue se soulever, son sac se dédoubler. La lumière de sa lampe

pourtant immuablement fixe, commença à papilloter telle la flamme d'une bougie.

Une sorte de douce euphorie le gagna. Il se mit à sourire béatement avant d'être pris, soudain, par une hilarité irrésistible, un rire bruyant qui se répercuta sous les voûtes obscures de la grotte avec la même sonorité que dans une cathédrale. Ce bruit qui n'en finissait pas d'ébranler le silence carnerneux lui donna bientôt envie de crier.

- Oooh!... Oooh!... lança-t-il.

- Ooohoooh... répondit l'écho.

Ce duo puénil avec la résonance de sa propre voix l'amusa un long instant. Il finit pourtant par se lasser de la monotonie de son cri et personalisa son appel:

- Stéphane!... Stéphane!...

- Phane... Phane... Phane...

La dernière syllabe du prénom de son ami alla mourir au loin dans les profondeurs des galeries souterraines.

Le souvenir de Ritter lui revint, de même que celui du chien Néron. Il se rappela vaguement leur randonnée nocturne à travers la montagne enténébrée. Leur marche dans le torrent aux eaux glacées.

(A suivre)

Passé de trois?
Le Locle vise un nouveau succès

Jamais deux sans trois. L'adage se vérifiera-t-il ce soir? Après ses deux victoires consécutives face à Thoune d'abord puis Breitenbach ensuite, les Loclois en déplacement à Lyss connaîtront-ils un nouveau succès, synonyme d'espoir en vue de la conquête du 12e rang qui est celui du barragiste.

par Gino ARRIGO

Il va sans dire que les hommes de Portner, tout regaillardis par ces deux succès, tenteront l'impossible pour la conquête des deux points.

L'entraîneur Portner garde la tête froide. Il concède que les deux victoires l'ont été au détriment d'équipes faibles. Cependant il est conscient que ces deux succès ont dynamisé l'équipe. Pour cette raison il regrette la perte des deux points et la prestation de ses protégés lors du match contre Berne qu'il a qualifié de franchement mauvaise.

Quant à l'adversaire de ce soir, Portner affirme que cette formation «soigne la manière». Ce qui n'est pas pour lui déplaire puisque Le Locle n'a pas perdu à Lyss depuis deux saisons.

Au niveau de l'effectif, Indino et Perez sont toujours indisponibles en raison de blessure, cependant il pourra compter sur la rentrée de Frizzarin. Pour la première fois de la saison Lager sera présent au sein de l'équipe, cependant il prendra place sur le banc des remplaçants.

COLOMBIER VISE LA PREMIÈRE PLACE

L'entraîneur de Colombier, Michel Decastel avoue sans ambage que sa formation se rend à Bümpliz dans le but d'enlever l'enjeu.

Bien que toujours privé d'Hilbrand, alors que Torri est incertain, il pense que son équipe est à même de réaliser l'essentiel, soit les deux points.

Il concède que son adversaire du jour est rapide en attaque et qu'il ne connaît pas les options du nouvel entraîneur de Bümpliz. Néanmoins, il ne se fait guère de souci, la formation bernoise devrait être à la portée des Neuchâtelois qui visent le titre de champion de groupe.

La formation prévôtoise qui vient de remporter quatre matchs; d'affilée devra se méfier de Thoune ce soir. Les Bernois sont dans la zone dangereuse et ils tenteront de vendre chèrement leur peau face à Moutier.

Les joueurs delémontains seront assurés ce soir de participer au tour de promotion en cas de victoire face à Domdidier. Ce succès permettrait aux hommes de Jean-Marie Conz d'être libérés de la pression à trois matchs de la fin du championnat.

G. A.

Première ligue Groupe 2

CE SOIR

- 17.30 Laufen - Berne
- 18.00 Moutier - Thoune
- 18.30 Lerchenfeld - Beaugard
- Münsingen - Breitenbach
- Bümpliz - Colombier.
- 19.00 Domdidier - Delémont
- 20.00 Lyss - Le Locle

CLASSEMENT

1. Delémont	22	16	2	4	61	22	34
2. Colombier	21	14	4	3	53	18	32
3. Münsingen	22	11	5	6	33	22	27
4. Bümpliz	22	10	5	7	39	32	25
5. Lyss	22	7	10	5	39	34	24
6. Laufen	22	8	8	6	36	33	24
7. Moutier	21	8	5	8	39	37	21
8. Lerchenfeld	22	5	11	6	36	33	21
9. Domdidier	22	8	5	9	35	43	21
10. Berne	22	7	5	10	31	31	19
11. Beaugard	22	7	5	10	28	43	19
12. Thoune	22	6	5	11	33	50	17
13. Le Locle	22	5	5	12	27	39	15
14. Breitenbach	22	2	3	17	22	75	7

Deux têtes d'affiche

Euro 92: on jouera sur neuf autres terrains ce soir

Outre Bulgarie - Suisse, neuf autres matches comptant pour les éliminatoires de l'Euro 92 figurent au programme aujourd'hui. Les rencontres Italie - Hongrie, dans le groupe 3, et Allemagne - Belgique, dans le groupe 5, constitueront les deux principales affiches de cette soirée.

La Hongrie occupe la tête de son groupe, avec un point d'avance sur l'URSS, mais compte cependant deux matchs de plus que cette dernière, qui a réussi une bonne performance à Budapest (victoire 1-0) le 17 avril dernier.

L'Italie, troisième avec deux points de retard sur son adversaire du jour, se devra de l'emporter, sous peine de compromettre un peu plus ses chances de qualification.

EXPLOIT À HANOVRE?

Il en sera de même pour l'Allemagne, troisième à trois points du Pays de Galles, surprenant premier. Mais le sélectionneur Berti Vogts s'avoue circonspect avant cet important rendez-vous, le moral des internationaux munichois étant au plus bas, après leur élimination en Coupe d'Europe des champions face à l'Etoile Rouge de Belgrade.

La Belgique semble donc a priori en mesure de réaliser un exploit à Hanovre, lors d'un

match dont on redoute les débordements des hooligans.

UN ŒIL À SAINT-MARIN

Dans le groupe 1 largement dominé par la France, actuellement première avec dix points en cinq rencontres, la Tchécoslovaquie disputera un match très important face à une Albanie déchirée par l'exode de ses meilleurs joueurs et la situation politique du pays.

Mis à part Bulgarie - Suisse, deux autres équipes seront également en lice dans le groupe 2, l'Ecosse et Saint-Marin, en Principauté.

Le groupe 3 proposera également Norvège - Chypre, parallèlement à Italie - Hongrie. Largement favorite, la formation scandinave pourrait reve-

nir à la hauteur, en cas de succès, de l'URSS.

SANS «GAZZA»

Dans le groupe 4, la Yougoslavie accueillera le Danemark, à Belgrade, et l'Irlande du Nord les modestes îles Féroé à Belfast. Les Yougoslaves survolent les débats, avec quatre victoires en autant de rencontres.

Le groupe 7, enfin, proposera la Turquie face à l'Angleterre, à Izmir, et l'Eire devant la Pologne, à Dublin. L'Eire, l'Angleterre et la Pologne comptent le même nombre de points. L'Angleterre se voit ainsi offrir l'opportunité de prendre la tête du classement, même si Paul Gascoigne fera défaut, ayant repris trop tôt la compétition après une intervention chirurgicale aux adducteurs. (si)



Roberto Donadoni et la «Squadra azzura»: interdiction de se rater ce soir à Salerne. (ASL)

A l'affiche

Le programme d'aujourd'hui

GRUPE 1 A Tirana. 17 h 30: Albanie - Tchécoslovaquie.	GRUPE 5 A Hanovre. 18 h 15: Allemagne - Belgique.
GRUPE 3 A Salerne. 20 h 15: Italie - Hongrie. A Olso. 19 h: Norvège - Chypre.	GRUPE 7 A Izmir. 18 h: Turquie - Angleterre. A Dublin. 17 h: Eire - Pologne.
GRUPE 4 A Belfast. 21 h: Irlande du Nord - Iles Féroé. A Belgrade. 20 h: Yougoslavie - Danemark.	AMICAL A Stockholm: Suède - Autriche.

Succès aisé du leader Serrières n'a pas forcé son talent

● SERRIÈRES - SAINT-IMIER 4-1 (1-0)

Dire des recevants qu'ils ont empoché un succès mérité relève du plaisant euphémisme! En effet, les visiteurs n'auraient rien eu à récriminer s'ils avaient été contraints à essayer une lourde défaite.

Et pourtant, à, à peine plus de 120 secondes du terme, ils n'avaient concédé qu'une longueur au futur champion! La raison en était fort simple, trop presque. Survolant les débats, Serrières se permettait de rater le k.-o. durant le premier quart et à d'autres occasions encore, tirant sur le cadre du sanctuaire de Cuche et s'offrent même le luxe de gâcher un penalty.

Si Rohrer et ses camarades creusèrent enfin l'écart, à l'approche du coup de sifflet final, ce ne fut que justice, ce d'autant que les Erguéliens se firent les auteurs d'une bien piètre prestation, une rupture et un cadeau dont profita Giachetto.

Terrain de Serrières: 80 spectateurs.

Arbitre: M. Garcia, de La Tour-de-Peilz.

Buts: 10e Bassi 1-0. 50e Giachetto 1-1. 58e Balet 2-1. 88e Balet 3-1. 89e Forney 4-1.

Serrières: N. Christinet; Stoppa, Bassi, Goetz, Frasse; Moulin (81e Volery), Rohrer, Benassi; Balet, Forney, Majeux 69e (A. Christinet).

Saint-Imier: Cuche; Dou-taz, Schafroth, Gerber, Juillerat (78e Brea); Genesi, Roulin (78e Piazza), Zumwald, Marchand; Giachetto, Gigandet.

Notes: pelouse en excellente état quoiqu'un peu glissante. Pluie durant tout la première mi-temps. Forney envoie un coup de tête sur la latte (3e) et Moulin ajuste un poteau (14e). But de Bassi (34e) annulé. Forney rate un penalty (68e). Avertissements à Moulin (jeu dur) et à Gerber (anti-jeu). (deb)

CLASSEMENT

1. Serrières	19	13	5	1	46	9	31
2. Bôle	17	9	4	4	38	16	22
3. Noiraigue	18	7	6	5	35	23	20
4. Boudry	18	7	6	5	34	25	20
5. St-Blaise	18	7	6	5	25	23	20
6. Audax	18	6	6	6	26	28	18
7. Superga	18	4	10	4	20	25	18
8. Fontainem.	17	5	6	6	22	25	16
9. Hauterive	18	6	4	8	21	29	16
10. Cortaillod	18	4	6	8	19	27	14
11. St-Imier	19	4	5	10	17	39	13
12. Le Landeron	18	2	4	12	12	46	8

CE SOIR

20 h: Le Landeron - Bôle, Haute-rive - Superga, Boudry - Cortaillod. 20 h 15: Saint-Blaise - Noiraigue, Fontainemelon - Audax.

Malley: nouveau président

Les membres de l'ES Malley ont élu un nouveau président en la personne de M. Bécherraz, à l'unanimité moins deux voix. L'élection de M. Bécherraz devrait permettre d'assainir les finances du club.

Candidature japonaise

La Fédération japonaise de football a manifesté son désir d'organiser la phase finale des championnats du monde en l'an 2002, selon une lettre adressée à la FIFA.

Arbitres choisis

Les arbitres ont été désignés pour les finales des Coupes européennes. Coupe des champions (Etoile Rouge - OM): Tullio Lanese (It). Coupe des Coupes (Manchester Utd - Barcelone): Bo Karlsson (Su). Coupe de l'UEFA (Inter Milan - AS Roma): Alexei Spirine (URSS, aller) et Joël Quiniou (Fr, retour).

NATATION

CNCF: bilan honorable

Après les quizièmes rencontres genevoises

La piscine des Vernets, à Genève, accueillait ce week-end, trente-trois clubs, suisses et français pour l'essentiel, venus s'affronter dans l'une des rares piscines couvertes de 50 m de notre région.

Jadis considérée comme «épreuve reine» de l'année, mis à part les grands championnats, cette compétition semble malheureusement quelque peu boudée actuellement par certains et il est vivement souhaitable que l'organisation genevoise retrouve sa vigueur d'antan.

TÂCHE REMPLIE

Le CNCF n'a guère échappé à ce climat et l'entraîneur Etienne Dagon avait, en l'occurrence et pour des raisons parfaitement légitimes d'ailleurs, décidé de ne pas déléguer quelques-uns de ses meilleurs nageurs, «en repos

forcé» entre deux importantes échéances.

Cela explique, pour l'essentiel, le fait que la récolte de médailles du week-end n'ait pas été aussi importante qu'à l'accoutumée.

Dans l'ensemble, nos nageurs ont parfaitement rempli leur tâche et une cinquantaine de meilleures performances personnelles ont pu être enregistrées.

LE SAMEDI

Toutes les médailles, au nombre de cinq, ont été réalisées le samedi, jour réservé aux plus jeunes nageurs.

Carine Montandon (1981), actuellement en très grande forme, ne s'est guère laissé impressionner par le décor des Vernets et a «krafé», à elle seule, trois médailles (une d'or, une d'argent et une de bronze).

Valia Racine (1978), l'un des principaux espoirs actuels du club, a remporté une mé-

daille d'or en 100 m brasse, dans un excellent temps et face à une très importante concurrence. Fabrice Zanolari (1981), depuis peu au CNCF, s'est déjà offert le luxe d'une médaille de bronze en 100 m dos, tout en réussissant à se qualifier pour les finales du 200 m libre et 50 m libre.

Andréa Zappella, (1979), depuis peu de temps au CNCF également, est parvenu, pour son premier grand concours, à se qualifier en finales.

Le dimanche, et en raison évidemment de la participation réduite des grands nageurs du CNCF, aucune médaille n'a été remportée et seule Aline Biéri (1975) a tiré son épingle du jeu en se qualifiant pour les finales.

Du côté loclois, on signalera que neuf places dans les finales ont été décrochées. Elles ont été le fait de Yann Matthey, Audrey Vuille, Cindy Vuille et Anouk Wenger. (éb-sp)

LE SPORT EN BREF

escrime

Deux Neuchâtelois à Foggia

Le Chaux-de-Fonnier Benoît Santschy et le Neuchâtelois Alexandre Godet ont été sélectionnés pour les championnats du monde cadets qui se dérouleront du 8 au 12 mai à Foggia (Italie). Le troisième tireur sélectionné est le Sédunois Phom Machoud. Quant au Chaux-de-Fonnier Nicolas Graf, il fera office de remplaçant.

semi-contact

Loclois en évidence

Pour le compte de la Coupe neuchâteloise, les Loclois se sont mis en évidence. Chez les -12 ans, Gentile s'est placé 2e et Feracci 3e. En classe C, -65 kg Hecht a créé une agréable surprise en enlevant le 1er rang. En classe B, -70 kg, Péquignot s'est attribué le 3e rang tandis qu'en -75 kg Maurer a mis fin à une période de malchance en prenant la première place.

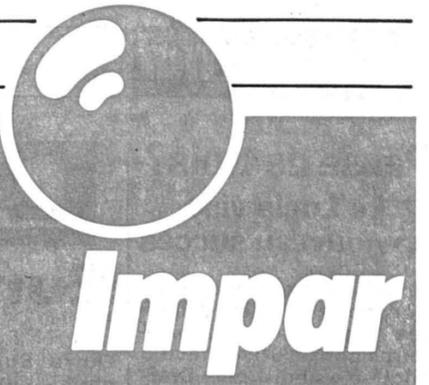
tennis

Wimbledon: prix records

La somme record de plus de 4 millions de livres (soit environ 8 millions de dollars) sera offerte aux joueurs et joueuses lors de l'édition 1991 du tournoi de Wimbledon, du 24 juin au 7 juillet prochain.

Cash forfait

Pat Cash, victime d'une blessure au dos, a dû déclarer forfait pour le match des quarts de finale de la Coupe Davis, opposant l'Australie à la France dès vendredi à Nîmes.



Dans la continuité

C'est officiel: Juhani Tamminen succédera à Hans «Virus» Lindberg. Au lendemain d'un succès retentissant, les dirigeants de l'équipe suisse de hockey sur glace ont ainsi officialisé une nouvelle que la rumeur colportait depuis quelque temps déjà. Un changement dans la continuité dans la mesure où le Finlandais épouse sans restriction aucune les conceptions du Suédois.

► 9

La fièvre des grands rendez-vous

L'équipe de Suisse est arrivée en Bulgarie. Sentiments mitigés

C'est donc aujourd'hui, en fin d'après-midi, que l'équipe nationale suisse de football va tenter, à Sofia, de faire un pas en direction de la Suède. Condition: ne pas perdre! Mais plus que le match, c'est le nouveau forfait de Geiger qui a alimenté la chronique hier. Ulli Stielike s'est montré très clair à ce sujet, qui n'a pas caché sa déception quant à l'attitude du Valaisan. «Sur le plan pur du football, il appartient à l'équipe nationale. Mais sur le plan humain, je commence à en douter sérieusement.» Et toc!

De notre envoyé spécial
Laurent WIRZ

Figurez-vous que, lundi soir, ce pauvre Geiger était terrassé par la grippe. «Il avait 37,2 degrés. De plus, il a refusé tous les médicaments proposés par le médecin, y compris les vitamines» précisait le coach national, visiblement irrité par ce nouveau caprice du Valaisan. «Son attitude n'est plus une surprise pour moi. Il réagit mal face aux difficultés, ou lorsqu'on veut lui faire jouer un autre rôle que celui de libero. Moi, j'ai été professionnel pendant quinze ans et je n'ai jamais demandé un numéro de maillot et une position sur le terrain. Je jouais où l'entraîneur voulait.»

Punkt, schluss!

LA DIFFÉRENCE

Pour mieux souligner le comportement décidément bien singulier de Geiger, signalons qu'Adrian Knup est lui aussi

Andy Egli incertain

Lors de l'entraînement de mardi, Andy Egli a été touché involontairement par le Lucernois Herbert Baumann. Le Neuchâtelois souffre de contusions à la hanche et a dû se rendre à l'hôpital pour un contrôle (radiographie) plus approfondi. La participation d'Egli à la rencontre Bulgarie - Suisse paraît incertaine, mais non compromise.

grippé. «Mais il a tenu à venir, en espérant être guéri d'ici mercredi. Voilà un comportement exemplaire. De plus, son état est plus sérieux que celui de Geiger» expliquait encore l'Allemand!

Tout ceci incite à se poser la question de l'avenir de Geiger avec la sélection nationale. «Ce qui est certain, c'est que si le groupe réalise un bon résultat contre la Bulgarie, il sera très difficile à d'autres joueurs d'y rentrer pour les prochaines rencontres.»

Le libero du FC Sion ne paraît donc plus, à l'heure actuelle, indispensable à l'équipe. «On a longtemps pensé qu'il pouvait contribuer à améliorer le niveau. Mais il faut maintenant voir son comportement vis-à-vis des autres joueurs.» Voilà...

LE SYNDROME EGLI

En fait, Geiger semble souffrir non pas de la grippe, mais plutôt d'un syndrome Egli. Comme avant le match en Ecosse, le retour d'Egli impliquait que Geiger monte à mi-terrain. Or, cela ne lui plaît guère, au point qu'il en tombe malade...

Une telle attitude n'est en tout cas pas digne d'un joueur qui se veut un exemple de professionnalisme. Regrettable.

Reste à savoir comment la sélection réagira à ce nouvel éclat. Cela peut entraîner une réaction d'orgueil, ce qui ne pourrait s'avérer que positif. Il paraît certain qu'il y a désormais des places à prendre, et cela peut exciter des convoitises.

STOICHKOV ABSENT

Côté bulgare, on se trouve aussi en présence d'une affaire! Le joueur concerné n'est autre que Hristo Stoichkov, la star de Barcelone. Légèrement blessé, le Bulgare s'est vu interdire le voyage de Sofia par le médecin du club catalan!

«Mais même sans lui, je persiste à penser que les Bulgares possèdent un potentiel offensif remarquable. Ils ont des individualités très dangereuses, comme Penev, Kostadinov, Jordanov, Sirakov ou Balakov. De plus, leur jouerie est excellente sur le plan technique, à l'instar de celle des Roumains» analyse Stielike.

Dès lors, tout semble indiquer que la mission à laquelle



Alain Geiger: sa «maladie» a alimenté pas mal de conversations. Et si son absence entraînerait une réaction d'orgueil de ses coéquipiers..? (Lafargue)

Le point

GRUPE 2

Déjà joué:

12.09.90	Suisse - Bulgarie 2-0 (1-0)
	Ecosse - Roumanie 2-1 (1-1)
17.10.90	Ecosse - Suisse 2-1 (1-0)
	Roum. - Bulgarie 0-3 (0-1)
14.11.90	St-Marin - Suisse 0-4 (0-3)
	Bulgarie - Ecosse 1-1 (0-1)
05.12.90	Roum. - St-Marin 6-0 (3-0)
23.03.91	Ecosse - Bulgarie 1-1 (0-0)
	St-Marin - Roum. 1-3 (1-2)
03.04.91	Suisse - Roumanie 0-0

CLASSEMENT

1. Ecosse	4 2 2 0	6- 4 6
2. Suisse	4 2 1 1	7- 2 5
3. Roumanie	5 2 1 2	10- 6 5
4. Bulgarie	4 1 2 1	5- 4 4
5. St-Marin	3 0 0 3	1-13 0

13.11.91

Roumanie - Suisse
Ecosse - Saint-Marin

20.11.91

Bulgarie - Roumanie

Reste à jouer:

01.05.91	Bulgarie - Suisse
	St-Marin - Ecosse
22.05.91	Saint-Marin - Bulgarie
05.06.91	Suisse - Saint-Marin
11.09.91	Suisse - Ecosse
16.10.91	Bulgarie - Saint-Marin
	Roumanie - Ecosse

Les précédents Suisse-Bulgarie:

17.08.76	Suisse - Bulgarie 2-2 (2-1)
07.09.82	Suisse - Bulgarie 3-2 (1-0)
07.03.83	Bulgarie - Suisse 1-1 (0-0)
05.02.85	Bulgarie - Suisse 1-0 (1-0)
12.09.90	Suisse - Bulgarie 2-0 (1-0)

les Suisses vont faire face tout à l'heure s'apparentera à un nouvel épisode de la mission impossible!

A moins que le coach national ne parvienne in extremis à donner à ses joueurs sa fantastique mentalité de gagnant et

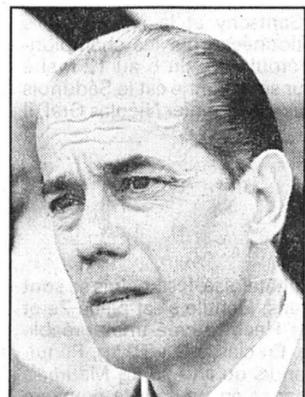
tout ce qui va avec, et ce sans qu'ils ne succombent à la fièvre des grands rendez-vous! L.W.

Adios Suarez!

Le sélectionneur espagnol limogé

Le sélectionneur de l'équipe d'Espagne, Luis Suarez, a été destitué de ses fonctions par le président de la Fédération espagnole, M. Angel Maria Villar.

M. Villar a qualifié «d'insoutenable» la situation de la sélection espagnole, qui a sérieusement compromis ses chances d'accéder à la phase finale de l'Euro 92 en perdant notamment 3-1 à Paris contre la France avant d'être humiliée à deux reprises à domicile, en matches amicaux, contre la Hongrie (2-4) et la Roumanie (0-2).



Luis Suarez: le masque. (ASL)

Défaite honorable

Les espoirs suisses battus à Sofia

● BULGARIE - SUISSE «ESPOIRS» 1-0 (1-0)

Dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe des Espoirs, la Suisse s'est inclinée face à son homologue bulgare, qui s'est imposé sur le score de 1-0.

Battus à Yverdon au match aller (2-0), les hommes de Marcel Cornioley semblaient promis au sacrifice à Sofia.

A la pause, la Suisse aurait même pu être menée plus lar-

gement. Mais, en fin de match, avec une énergie louable et une combativité de tous les instants, elle est toutefois parvenue à faire meilleure figure et est finalement passée tout près du match nul.

Il n'empêche que la sélection helvétique est toujours à la recherche de son premier point après quatre rencontres.

Sofia: 3500 spectateurs.
Arbitre: M. Nikakis (Gr).
But: 7e Kirov 1-0.
Bulgarie: Popov; Petrov; Tzvetanov, Slavdekev, Penev;

Borimirov, Grouev, Donkov (88e Iliev), Kirov (74e Dobreski); Dimitrov, Jotov.

Suisse: Delay; Sforza; Reich, M. Walker, Quantin (85e Froidevaux); Mazenauer (64e Fink), D. Wyss, Biaggi, Thüli; A. Rey, Orlando.

Notes: expulsions d'Orlando (75e, faute de dernier recours) et Dimitrov (75e, voie de fait sur Orlando).

Classement: 1. Bulgarie 5-8. 2. Ecosse 4-6. 3. Roumanie 3-2. 4. Suisse 4-0. (si)

GARE AUX...

BON CONSEIL?

La délégation suisse a donc quitté Kloten hier matin sur le coup de 10 h. Dans ses bagages, la «Nati» n'a pas emporté de nourriture, après l'avoir pourtant sérieusement envisagé vu les problèmes d'approvisionnement qui existent en Bulgarie. C'est sur les conseils des Ecossais (qui ont affirmé avoir très bien mangé lors de leur séjour à Sofia à l'Hôtel Sheraton) que les responsables helvétiques ont décidé de faire confiance à leurs hôtes. Reste à vérifier si les critères en matière de gastronomie correspondent bien entre les goûts des Britanniques et les nôtres. Réponse dans notre édition de demain!

UN NOUVEAU VIRUS

Le forfait d'Alain Geiger a bien entendu suscité nombre de remarques acerbes, et ce de tous les côtés. Ainsi, on a entendu quelqu'un dire que le Sédunois souffrait d'un nouveau virus appelé «virus du milieu de terrain», et que le seul remède possible était «la potion libero».

MÉGALOS

Les «journalistes» d'un célèbre quotidien de boulevard zurichois se sont une fois de plus distingués hier. En effet, une de leurs plumes les plus acerbes (et les plus modestes...) s'est tout simplement permise de donner un conseil à Ulli Stielike. En substance, le journal zurichois s'adressait au coach national et lui disait d'acheter vingt exemplaires du journal et de ne plus rien dire à ses joueurs jusqu'après le match! Incroyable, non? A croire que le «canard» en question fait la pluie et le beau temps dans le football suisse.

PAGAILLE

Les pays de l'Est ont beau s'être libérés du joug du communisme, leur situation ne s'en est pas améliorée pour autant. Ainsi, hier à l'heure de prendre les chambres d'hôtel (pourtant réservées à temps dans les règles de l'art), il s'est produit une sacrée pagaille, certains ne pouvant inexplicablement pas prendre possession de leur chambre alors que d'autres ne connaissent aucun problème! Les mystères de l'Est, que voulez-vous...

ABSENCE REGRETTÉE

On le sait, «Frédo» Chassot n'a pas trouvé grâce auprès du sélectionneur. Certes, il n'a pas encore trouvé le chemin des filets lors du tour final. Mais, d'autre part, le Friourgeois s'est toujours dépensé sans compter (ce que d'autres ne font pas...) et il a le mérite infini de mettre de l'ambiance au sein de la délégation par ses bons mots et sa décontraction naturelle. «Frédo», on te regrette...

SOUS INFLUENCE

Certains ne changeront jamais. Ainsi, ce collègue fatigué du football anglais qui nous déclarait hier: «Ici, nous ne sommes pas loin de la Turquie. Si on arrive à avoir les programmes de la TV turque sur nos postes, je ne vais pas voir la Suisse et je fais un article sur Turquie - Angleterre!» Ah bien...

L.W.

Canton de Neuchâtel: le POP en lice pour les «fédérales»

● Lire en page 20

Non aux centres «géants»

Consultation fédérale sur l'asile: réponses de l'exécutif neuchâtelois

Le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel a répondu à la consultation ouverte sur le programme d'action 1991 du Conseil fédéral dans le domaine de l'asile. Communiqué à l'appui, il a fait part hier de ses prises de position.

Les mesures de politique intérieure préconisées par l'autorité fédérale en matière d'asile – augmentation des effectifs des services d'assistance publique et de la police des étrangers, participation du canton à la préparation de décisions à l'intention de l'Office fédéral et mise sur pied de centres de procédure cantonaux – paraissent pour l'essentiel judicieuses au Conseil d'Etat neuchâtelois. «Même si des questions pratiques de recrutement de personnel en nombre et en qualité se poseraient», explique le conseiller d'Etat Michel von Wyss, chef du département de l'Intérieur. Quant à la création d'un centre de procédure à Neuchâtel, le canton y souscrit éventuellement dans le cadre de l'actuel Centre fédéral d'hébergement de Gorgier.

Le canton n'apporte toutefois pas son soutien au concept de centres d'accueil à grande capacité pouvant abriter 200 à 500 requérants entrés illégalement en Suisse. Selon l'autorité cantonale, une telle mesure serait mal perçue de la population et le gouvernement n'imagine pas pouvoir participer à la mise en place et à l'exploitation de tels camps.

MESURES D'EXTRÊME URGENCE

Concernant la volonté fédérale de clore la procédure d'asile en

six mois, le Conseil d'Etat s'y rallie. Il suffit pour cela d'appliquer la loi telle qu'elle existe, ce qui n'est pas le cas intégralement, relève l'autorité. Mais l'exécutif souhaite aussi que l'asile soit accordé chaque fois qu'un cas évident de persécution existe et cela même si l'octroi du statut de réfugié concernait jusqu'à 10% des requérants d'asile.

L'autorité cantonale approuve par ailleurs la volonté de donner une priorité absolue aux demandes nouvelles, ce qui implique à son avis de mettre sur pied une autre structure pour traiter en parallèle les demandes en attente. Compte tenu de la nécessité d'accélérer la procédure, le Conseil d'Etat ne s'oppose pas au principe de décision de non-entrée en matière immédiatement applicable dans les centres d'enregistrement pour autant que la qualité du personnel assure des décisions fondées. «Du personnel tant professionnellement que culturellement compétent», précise M. von Wyss.

L'interdiction de travail imposée aux requérants, que le Conseil fédéral voudrait étendre à six mois, est une mesure dissuasive qui présente de nombreux inconvénients aux yeux de l'autorité cantonale. En particulier, les programmes d'occupation prévus ne pourraient pas être mis en œuvre parce que nécessitant un personnel important et qualifié qui n'existe pas dans le canton.

Il paraît en outre indispensable au gouvernement neuchâte-

lois que la Confédération se donne des moyens dactyloscopiques permettant l'identification immédiate des requérants ayant déjà présenté une demande d'asile et d'éviter l'enregistrement simultané dans différents cantons et sous plusieurs noms d'un même requérant.

Au chapitre «politique extérieure», le Conseil d'Etat souhaite que notre pays prenne une part active à la réflexion et à l'action qui doivent être menées au niveau de toute l'Europe. Le gouvernement a la conviction que l'on ne pourra pas résoudre un problème de migration par la seule loi sur l'asile et qu'il y aura lieu de reprendre l'examen conjoint de ces deux phénomènes. «Nous pensons qu'il est ici nécessaire que les pays d'Europe aient une action concertée en vue de faire pression sur les gouvernements des pays d'où proviennent les requérants d'asile» explique M. von Wyss qui poursuit: «La liste des pays exempts de risques de persécution d'où proviennent des requérants d'asile mais où la Confédération estime que des renvois peuvent être opérés doit être plus régulièrement tenue à jour», poursuit le conseiller.

QUINZE DEMANDES ACCEPTÉES

Enfin, le gouvernement neuchâtelois doute de l'efficacité d'un renfort des organes de police des frontières par des unités de l'armée. Quant à un éventuel système de quotas, Michel von Wyss estime que cela ne permettra pas de résoudre le problème



de l'«engorgement» des demandes d'asile: «Au contraire, cela risque d'entraîner une augmentation du nombre de clandestins. Il faut plutôt diminuer l'attrait du statut de requérant d'asile en traitant immédiate-

ment et rapidement les nouvelles demandes».

Au 31 mars dernier dans le canton de Neuchâtel, la population de demandeurs d'asile s'élevait à 1751 personnes en attente d'une réponse définitive. Pour le pre-

mier trimestre de l'année, ce sont 284 nouvelles demandes qui ont été déposées et durant l'année écoulée, sur les 257 demandes traitées, 15 ont été acceptées, 185 refusées, 36 retirées et 21 radiées. (cp-comm)

Zones protégées sans protection...

Berne prie Neuchâtel de renoncer à une information

Sur ordre de la Confédération, le Service cantonal neuchâtelois de la chasse et de la pêche a dû annuler une séance d'information relative à la nouvelle Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM). Comment l'Etat pourra-t-il faire respecter la loi si le public ignore ses contraintes?

Les raisons invoquées par la Confédération pour faire annuler et reporter à l'hiver prochain une séance d'information sur l'OROEM ne sont pas vraiment limpides. A l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, A. Antoniotti, chef de la division pour la protection de la nature et du paysage, a expliqué la position de Berne.

«La protection des oiseaux d'eau et migrateurs ne concerne pas que les rives lacustres», a précisé M. Antoniotti en se référant aux zones en rapport avec

l'OROEM. «Il serait avantageux qu'elle soit étendue à d'autres biotopes avant de procéder à une information du grand public et des propriétaires concernés». La Confédération procède, en effet, à l'établissement d'un inventaire des zones alluviales qui a pris du retard sur les délais prévus. Par ailleurs, un projet d'ordonnance fédérale sur les bas marais, actuellement en consultation auprès des cantons, devrait être présenté aux Chambres fédérales au début de l'année 1992.

Selon la Confédération, il faudrait donc attendre que l'information soit plus complète pour la rendre publique. Or, l'OROEM est entrée en vigueur le 1er février de cette année. Ne va-t-on pas profiter de saccager les zones concernées (comme cela se pratique dans les tourbières...) puisque ni les mesures de protection, ni les contraventions possibles, n'ont été portées

à la connaissance du public? La réponse à cette question, M. Antoniotti la trouve dans un article rendant les cantons responsables de faire respecter l'application de la loi. Cette responsabilité, l'Etat de Neuchâtel était prêt à l'assumer si Berne ne s'était pas opposé à la tenue de sa séance d'information. Comment pourra-t-il dès lors mettre à l'amende un contrevenant non averti? Si la Confédération s'avisait d'attaquer le canton, elle sera bien mal reçue...

L'inspecteur de la chasse et de la pêche, Arthur Fiechter, ne comprend pas non plus l'attitude de la Confédération. Il a été convoqué avec ses collègues des autres cantons à une séance d'information, au mois de juin. Il est toutefois décidé à faire tout son possible jusque-là pour que les mesures de protection soient connues des milieux concernés: chasseurs, pêcheurs, gardes-faune, etc. (at)

La fin du «nomade land»

Les gens du voyage ont quitté Malvilliers

Installées depuis dimanche dernier sur le chantier de la J20, au sud de la tranchée couverte de Malvilliers, les quelque quarante caravanes des gens du voyage ont quitté les lieux, hier en fin de matinée, en direction du canton de Berne.

La surprise avait été la plus complète, lundi matin, pour les Ponts et Chaussées, quelque peu embarrassés par la présence d'environ 150 nomades établis sur une voie d'accès au trafic de chantier, entre Boudevilliers et Malvilliers.

«Les roulottes ayant été retirées sur le bas-côté de la route, nous avons pu continuer de travailler», confie l'ingénieur cantonal Jean-Jacques de Montmollin. «Sans grande conviction toutefois, en raison des risques encourus par les gosses des nomades. Mais de nouvelles arrivées, dans la nuit de lundi à mardi, nous ont empêchés de poursuivre. Mardi, le chantier a été bloqué».

André Stoudmann, commandant de la police cantonale, se réjouit de l'issue heu-

reuse des événements, trouvée hier mardi dès 11 heures. «Notre but n'était pas d'en arriver à l'épreuve de force. Beaucoup de gens le souhaiteraient, mais nous préférons privilégier la discussion».

Et des discussions, il y en eut. Pendant deux jours, la gendarmerie a mis toute sa force de persuasion dans la balance, pour expliquer aux gens du voyage les risques encourus sur un chantier mis à ban. Le message est passé, les gens du voyage ont repris la route. (ds)

REGARD

Fichés, mais on s'en fiche!

Les candidats du Parti ouvrier et populaire ont un dénominateur commun qu'ils affichent du reste dans leur curriculum vitae: ils sont tous fichés. Une «glasnost» promotionnelle qui souligne, une fois encore, combien l'Etat fouineur s'est fourvoyé en inscrivant sur ses tablettes n'importe qui et n'importe quoi. Avoir été aperçu en compagnie d'un «rouge» suffisait à être fiché. Un bel éloge de l'imbécillité!

Les temps changent, heureusement. Aujourd'hui, le dogme accroché à la patère du vestiaire, les communistes neuchâtelois font campagne pour l'investiture fédérale en proposant cinq candidats au Conseil nation-

nal. Mardi prochain, Ecologie et Liberté présentera ses propres candidats, alors que le Parti socialiste qualifiera les siens le 25 mai. Deux échéances importantes qui entérineront, sans doute, la notion d'apparement général de la gauche neuchâteloise pour faire écran à l'alliance déjà clairement exprimée de la droite libérale et radicale.

Quitte à y perdre un peu de son identité, mais si peu en définitive lorsque l'on dialogue à l'échelon national, la gauche écologiste et progressiste est aujourd'hui mue par le sentiment profond que sa cohésion aura la force de faire basculer l'actuelle majorité de droite à la Chambre basse. Berne vaut bien quelques concessions...

Une dernière incertitude demeure au chapitre de l'élection

au Conseil des Etats: POP et écologistes n'ont pas voulu divulguer le nom de leur candidat commun. A ce stade, le titre se joue entre les candidats «officiels» de droite, les sénateurs sortants Jean Cavadini (lib) et Thierry Béguin (rad), et les «officiels» de gauche: le socialiste Pierre Dubois et le député de Lignières Fernand Cuhe, issu des forces unies des petites formations.

Un «ticket» de gauche original et pertinent tout à fait capable de contrebalancer le «ticket» chic et choc de droite. De quoi affoler les parieurs et les dresseurs de sondages, car un match aussi bipolarisé serait particulièrement ouvert. On sait d'ores et déjà que l'on ne s'ennuiera pas cet automne.

Mario SESSA

● Lire aussi en page 20

BULLETIN POLLINIQUE

pollens	montagnes		littoral	
	pollinisation	tendance	pollinisation	tendance
Bouleau Charme Chêne Frêne	Faible	→	Faible	→

Avec le mauvais temps, les pollens "volent" fort mal. La pollinisation du Frêne arrive à son terme alors que celle du Chêne commence.

Données communiquées grâce à la collaboration du Département de l'Intérieur et de l'Université de Neuchâtel.

ENCORE 4 JOURS!

VAC

transforme son magasin
Av. Léopold-Robert 115
pour mieux vous servir

LIQUIDATION PARTIELLE

DU 19 AVRIL AU 4 MAI 1991

Rabais fous, fous!

CONFECTION, MAROQUINERIE,
LINGERIE, MÉNAGE, CAMPING,
JOUETS, TV, HI-FI, VIDÉO

Autorisation de l'administration Cantonale La Chaux-de-Fonds / Département de Police

132-12072

divers

Restaurant des Chasseurs

à Dombresson
☎ 038/53 24 25
Toujours les croûtes
aux morilles, presque à gogo
Edith Glausen se porte bien.
Et vous?
Fermeture dimanche et lundi

450-367

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas Daniel-JeanRichard 15

Tél. 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

28-12381

ENTRÉE LIBRE
TOMATIS®

Projection du film «L'OREILLE AU XXe SIÈCLE»

FILM - DÉBAT
avec l'équipe TOMATIS
Jeudi 2 mai à 20 heures
Musée international d'horlogerie
La Chaux-de-Fonds

Organisation:
CENTRE TOMATIS
2, rue des Tilleuls - 2300 La Chaux-de-Fonds (CH)
☎ 039/23 03 05

132-500192

vacances-voyages

2 temps d'aventure

pour les 13-17 ans

Ascension

9-11 mai

3 jours de raid:
vélo de montagne, rafting, canoë

Pentecôte

18-19 mai

de minuit à minuit:
24 heures d'insolite

Renseignements, inscriptions au:

CAR

CENTRE D'ANIMATION ET DE RENCONTRE
Serre 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/28 47 16
132-12406

PIONEER

The future of sound and vision.

RADIO-CD dès Fr. 995.-

Montage gratuit
Installation de base ou complément
d'installation



LECTEUR CD/TUNER DEH-700 SDX

Démonstration - Conseils
Vente - Montage

C. AESCHLIMANN

Pour tout problème électrique

Réparations et installations
sur véhicules tous types

Gérardmer 15 - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 73 06

28-14222

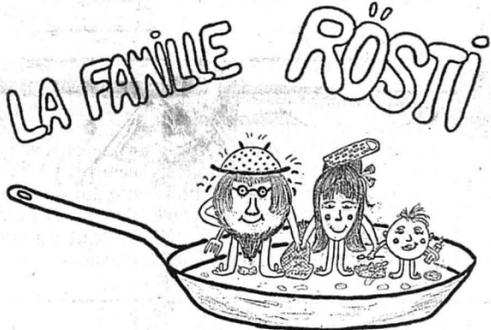


HOTEL DES TROIS ROIS

CH-2400 Le Locle
Rue du Temple 27-29
Tél. 039/34 21 00
Fax 039/31 58 72



Nous vous invitons à découvrir
du mercredi 1er mai 1991
au
dimanche 19 mai 1991



Nous vous proposons une carte
comprenant 16 sortes de röstis
de différents cantons ou pays...
Vous pourrez déguster nos röstis
dans une ambiance musicale
et un décor typiquement helvétique...
Réservation au 039/34 21 00

132-12359

expert

SURPRISES:

Rasoirs électriques
à prix rasés

- Panasonic ES 858 D
rasage sec ou humide,
rechargeable
au lieu de 105.- **89.-**
- Panasonic ES 862
rasage sec ou humide
rechargeable
au lieu de 129.- **99.-**
- Remington ULTA
double tête
au lieu de 149.- **108.-**
- Remington
Lektrolame MVB1
la révolution du rasage hu-
mide à lame vibrante
au lieu de 29.- **19.-**
- Braun sixtant 2015
en promotion **99.-**

132-12192

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

TV VIDEO PHOTO - HI-FI DISQUES

Dans la Tour Rose

L'annonce,
reflet vivant du marché

ÉVÉNEMENTS EN UN



Salon International du
Livre et de la Presse

Mondolingua
Salon des Langues

Exposition Breughel
jusqu'au 26 mai

Genève-Palexpo, du 1er au 5 mai 1991

QUINCAILLERIE

P.-A. KAUFMANN & FILS

MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56

Pour affronter la pluie



Vêtements imperméables

La qualité tout
au long de l'année

28-01291

VOLTA

VOLTA Combi

Simplement super!... 2 aspirateurs en un
seul appareil. L'aspirateur-balai et à
main rechargeable, sans câble, est partout
rapidement en service.

VOLTA-Combi remplace balayette
et pelle, et est tout de suite sous
la main.

Prix hit
net seul.

99.-



Essayez-le chez votre spécialiste:

SERVICES INDUSTRIELS

MAGASIN DE VENTE
33, rue du Collège, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 691

132-12393

Solution du mot mystère
NIGELLE

Les Italiens de l'étranger préparent leurs prochaines votations

La diaspora italienne conserve avec le pays d'origine, des liens culturels, civiques et politiques, que les uns et les autres entendent affirmer. Dans la foulée des lois édictées en 1985 et 1990 par le gouvernement de Rome, des Comités des Italiens à l'étranger (COMITES) ont été constitués dans les villes du monde où vivent au moins 3000 péninsulaires. A la fin de la première période législative, le COMITES de La Chaux-de-Fonds, nommé par la voie des suffrages le 30 novembre 1986, fait le point. Le président Andrea Serra a bien voulu répondre à nos questions.

— Interlocuteur face aux autorités suisses, face au gouvernement italien, quelles ont été vos principales réalisations au cours de cette première période législative?

— Nous avons travaillé à la défense des locataires, pris part à la campagne pour l'éligibilité des étrangers au niveau du Conseil général, à la manifestation pour l'abolition du statut de saisonnier à Berne.

Du côté italien, nous avons rencontré les employés de l'ambassade, organisé une manifestation de masse concernant le maintien du soutien pédagogique en faveur des enfants des ressortissants italiens dans le canton, et obtenu satisfaction. Nous avons défendu les travailleurs à l'étranger, en contribuant au maintien des pensions qui leur sont dévolues. Nous avons assumé plusieurs cas d'assistance sociale, organisé des conférences syndicales.

Dans le domaine culturel, quelques expositions de peinture sont à notre palmarès et, récemment, dans le contexte du 700e anniversaire de la Confédération, nous avons offert une série de manifestations théâtrales aux écoliers de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi qu'à la population.

Afin, notamment, de recevoir les informations émises par le Comité des Italiens à l'étranger, les ressortissants de la Péninsule qui ne l'auraient pas encore fait, sont invités, selon la loi 470 de 1988, à s'inscrire à «l'anagrafe consolare», auprès de l'Agence consulaire, (Parc 43).

Les prochaines votations se dérouleront le 26 mai. Une séance d'information aura lieu vendredi au Buffet de la Gare. Les 12 candidats figurant sur la nouvelle liste, (4 anciens, 8 nouveaux) répondront aux questions de leurs concitoyens concernant les activités du futur comité. D. de C.

● Buffet de la Gare, salle du 1er étage, vendredi 3 mai, 20 h.

FLASH

Puces en mai. - A la Fête de mai, un marché aux puces animera les abords de la place du Bois. Ouvert à tous et en particulier aux gamins, aux brocanteurs amateurs, ainsi qu'aux sociétés locales, ce bazar chaux-de-fonnier se composera de 88 emplacements. A ce propos, les organisateurs précisent qu'il reste encore des cases vides et qu'il est possible de s'inscrire jusqu'au 5 mai, en téléphonant au No 23.17.68. (alp)

avis urgent

Nous cherchons au plus vite
UNE OUVRIÈRE
pour s'occuper du montage
OK PERSONNEL SERVICE
039/23 04 04 470-584

Appeler à la grève: une responsabilité!

«Egalité des droits», le débat du 1er Mai au P'tit Paris

Six oratrices et orateurs, dont Dan Gallin, secrétaire mondial de l'UITA, hier soir au P'tit Paris, pour débattre de la situation des femmes en Suisse et pour préparer le plein succès de la grève du 14 juin. Des exposés édifiants, un débat, quelque peu agressif, à l'égard des syndicats. Côté public, la manifestation a fait le plein.

«Mais l'égalité? vous l'avez...» qu'il dit le quidam, croyant que, parce qu'il a voté il y a dix ans, le miracle s'est accompli. Eh bien non. Rien ou presque n'a été entrepris pour concrétiser l'égalité des droits. Les femmes en ont assez, l'appel à la grève du 14 juin est largement diffusé.

ÉGAUX DEVANT LA LOI

Première intervenante hier soir, Heidi Käggi rapporte les diffi-

cultés d'action du Syndicat libre du papier, qui se voudrait progressiste mais reste en fait patriarcal face aux femmes, 80% des effectifs, assumant les travaux auxiliaires, pénibles, pour 2200 francs par mois.

Daniel Perdrizat, avocat, membre des juristes progressistes, a fait l'analyse juridique de l'Art. 4 de la Constitution: «Tous les Suisses sont égaux devant la loi...» et démontré quelques exemples d'applications historiques.

UNE DÉCISION POLITIQUE

Parmi les tâches du Bureau pour l'égalité et la famille, celle de veiller à ce que dans la nouvelle législation, il n'y ait plus de points discriminatoires, rapporte Catherine Laubscher, déléguée.

L'égalité entre hommes et femmes a un coût, c'est une décision politique de savoir si l'on veut ou non y mettre le prix. Les choses évoluent beaucoup trop lentement.

Dan Gallin, secrétaire mondial de l'UITA (Union internationale des travailleurs alimentaires) a ouvert une fenêtre sur les 250 organisations de la fédération, réparties dans 90 pays, groupant plus de 2 millions de membres, dont 40 à 50% de femmes.

Impossible de préciser davantage, les statistiques d'Amérique latine ou d'Afrique étant ce qu'elles sont!

«EN PLEINE INÉGALITÉ»

«La Suisse nage en pleine illégalité», lance Marianne Ebel, enseignante, membre du «Comité

pour la grève des femmes du 14 juin», «la démocratie est bafouée...il n'est pas normal que les femmes continuent d'exercer dans le silence les deux tiers du travail pour que la société fonctionne...la Constitution est violée. La grève du 14 juin est un acte civique, une manière de dire: cette fois c'est assez...» Marianne Ebel propose que des comités se constituent dans les villes afin de présenter au Conseil fédéral non pas un cahier de revendications, mais des exigences, fermes, contre la discrimination salariale.

Irène Brossard, journaliste, déterminée elle aussi à la grève, a fort bien conduit le débat qui a suivi les exposés. Certes, appeler à la grève, implique une responsabilité politique très grande. Ce mot a une connotation péjorative en Suisse, pourquoi la faire

porter aux femmes? La grève fait partie des traditions perdues, serait-ce au monde des femmes de retrouver ces traditions et de réussir? Il faudra que les femmes décidées soient bien appuyées, est-il ressorti du débat.

«LA MÉMOIRE OUVRIÈRE»

La manifestation, organisée par le Comité élargi du 1er Mai, s'est terminée en chansons avec Roger Cuneo, engagé dans l'exécution d'un programme intitulé «La mémoire ouvrière». Ah! les chaleureuses retrouvailles. D. de C.

● Mercredi 1er mai, rue du Marché 6, dès 19 h, ouverture de la permanence des femmes pour la grève du 14 juin. Lieu de rencontre ouvert à toutes les intéressées.

Cocktail de trouvailles

80 forains lors de la première foire des Six-Pompes

La foire des Six-Pompes, le printemps (!) venu, c'est un peu de douceur de vivre offerte aux Chaux-de-Fonniers. Pour la quatrième année consécutive, elle prendra ses quartiers d'été à la Promenade des... Six-Pompes et sur la place des Marronniers. Plus de 80 forains participeront à la première de la saison, vendredi prochain 10 mai.

Et il y en aura encore trois autres après pour aller flâner, se

balader, fouiner, dénicher l'objet insolite, la bonne occasion, la perle rare, introuvable jusque-là! Les 10 mai, 14 juin, 9 août et 4 octobre, la foire des Six-Pompes accueillera plus de 80 forains: habits, artisanat, textiles, fruits secs, confiserie ambulante, barbe-à-papa, caramels, jouets d'enfants, bijoux, posters, musique... entre autres richesses de cette foire pas tout à fait comme les autres.

Mais les Six-Pompes vont aussi s'animer, durant ces quatre journées avec de la danse, de la musique, de nombreuses démonstrations et des concours.

ANIMATIONS

Vendredi 10 mai, la foire sera l'hôte d'un orchestre bolivien professionnel, Kutimuy. Cinq musiciens joueront un folklore proche de la région du lac Titicaca. Un groupe de juniors du

club Dynamic Dandies, de Boudry, fera des démonstrations de rock'n'roll acrobatique.

La journée de juin sera avant tout portugaise. Le Centre ouvrier portugais de La Chaux-de-Fonds animera la foire et le groupe Rosas de Portugal, composé d'une trentaine de personnes, jouera de la musique, chantera, dansera et présentera différentes facettes du folklore de son pays. Un véritable crieur public, Pierre, sera également de la fête.

Avec le soutien de



Au mois d'août, la foire des Six-Pompes verra l'organisation d'un concours de bras de fer en plein air et des démonstrations de cor des Alpes et de lancers des drapeaux par le Jodler Club chaux-de-fonnier. Enfin, en octobre, la journée sera consacrée aux enfants. Ils seront invités à venir vendre ou échanger des objets de tous genres. Le clown Paty, une maquilleuse, Zully Salas, un prestidigitateur de rue et un chanteur surprise participeront aussi aux festivités.

Outre une tombola, un concours de tir à l'arbalète sera mis sur pied lors de chaque foire. Le public pourra s'essayer à cet exercice à une distance de trois mètres de la cible! Tous(tes) les Guillaume Tell(e), à vos places! CC



La foire des Six-Pompes: de retour le 10 mai prochain!

(Impar-Gerber-a)

avis urgent

Manifestation du 1er Mai

14 h 30: Rassemblement, place de la Gare
15 h : Départ du cortège
15 h 45: Maison du Peuple

Allocution de Dan Gallin, secrétaire mondial de l'UITA

PUBLICITÉ



PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

Aujourd'hui fermeture de nos bureaux à 12 heures

28-12536

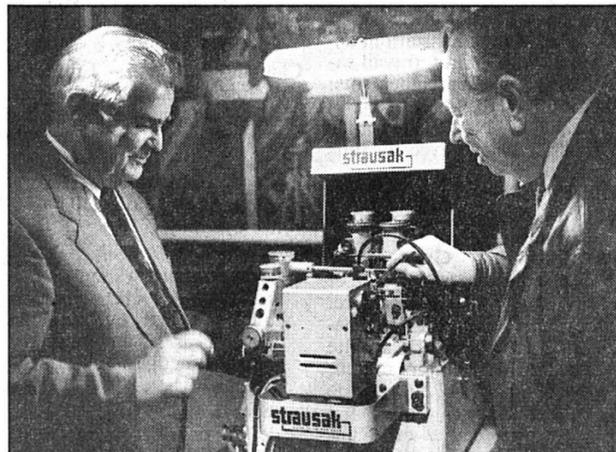
Une machine à rouler au MIH

Cadeau d'un industriel soleurois

Pour marquer le 700e anniversaire de la Confédération, M. Georges Strausak, directeur de l'entreprise soleuroise Strausak AG, a offert lundi au Musée international d'horlogerie son dernier modèle de machine à rouler les axes de pignons. Ce don d'une valeur de 50.000 fr vient ainsi compléter la collection contemporaine du MIH.

Ami d'étude de M. Pierre Imhof, président de l'Institut l'homme et le temps, l'industriel soleurois, M. Georges Strausak, a promis, lors d'une réunion d'anciens élèves, de remettre en 1991 un cadeau au MIH. Parole tenue, il a fait lundi don au musée d'un exemple de la dernière née des machines à rouler fabriquées à Lohn.

Exemple typique d'un moyen de production horloger de l'ère microtechnique, cet appareil permet de donner en 3 secondes environ le bon diamètre et la bonne portée aux 2 pivots d'un pignon. Une fois branchée et exposée, elle illustrera en mouvement cette infime, mais impor-



M. Georges Strausak (à gauche) remet sa machine à rouler au président du MIH, M. Pierre Imhof. (Impar-Gerber)

tante étape de la fabrication d'une montre.

«Dans les machines de ce siècle, tout peut nous être offert», a souligné M. Imhof, en réceptionnant ce présent mécanique.

Mme Catherine Cardinal, conservatrice du MIH, a encore ajouté «que 4 ou 5 exemples de cette génération seraient intéressants pour le musée... Avis aux donateurs potentiels! (alp)

BRAVO À

MM.

René-Louis Gerber et Roland Ruchet...

...qui l'un et l'autre fêtent aujourd'hui 1er mai leurs 25 ans d'activité aux CFF. Fidèles et dévoués, ces deux collaborateurs ont accompli tout leur cheminement professionnel en gravissant les échelons de l'avancement en gare de La Chaux-de-Fonds. La direction de la gare les félicite et les remercie pour leur disponibilité. (comm)

CELA VA SE PASSER

1er Mai en ville

Aujourd'hui 1er mai, le traditionnel cortège partira dès 15 h de la place de la Gare. Le rassemblement est prévu à 14 h 30. La manifestation se poursuivra à la Maison du Peuple où Dan Gallin, grand invité du jour, secrétaire de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, prendra la parole à 15 h 45. La fête se poursuivra jusqu'à 18 h. (Imp)

Soirées ACO, c'est à 20 heures!

Après la première donnée hier soir, les soirées des ACO se poursuivent jusqu'à samedi au Théâtre. A noter toutefois que le spectacle est à 20 heures et non 20 h 30, comme indiqué par erreur dans notre édition de hier. (ib)

SERVICES

Fête du 1er-Mai; Gare: 15 h, cortège; Maison du Peuple: 15 h 45, discours de Dan Gallin, secrétaire de l'UITA, puis fête jusqu'à 18 h.

Les bibliothèques seront fermées le 1er mai.

Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23.10.17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23.10.17 renseignera. Hôpital: ☎ 27.21.11.

NAISSANCE

Partage bien choisi!
Glisse excellente!
Sans faute de quart,

MANON

a passé avec bravoure la ligne d'arrivée le 29 avril 1991
Félicitations aux parents

Pierre-Ph. et Florence
FREITAG-LACHAT
Helvétie 83
2300 La Chaux-de-Fonds

Clinique LANIXA
2300 La Chaux-de-Fonds

Jeux d'enfants, jeux de malins!

Concours et spectacle pour les dix ans de la ludothèque

Après-midi pas comme les autres samedi au collège Jehan-Droz. Ses locaux fourmillaient d'enfants et d'adultes venus pour un concours et un spectacle organisés dans le cadre des dix ans de la ludothèque Casse-noisette du Locle. Que d'agitation autour des tables où il s'agissait de faire fonctionner ses méninges pour découvrir, observer et compter toutes sortes de menus détails apparaissant sur les jeux.

Il faut dire que les quelque vingt responsables de cette institution ont fort bien fait les choses. A ajouter à cela des conditions météo plutôt maussades et le tour est joué. Le concours a eu pour but de présenter de nouveaux jeux avec la possibilité parfois de mettre la main à la pâte. «Avec un pareil public, un tournoi aurait passablement compliqué le déroulement des opérations; raison pour laquelle nous avons décidé d'établir un questionnaire», explique une ludothécaire.

L'opportunité d'observer moult objets ou personnages insolites que le gosse n'a pas forcément vus en jouant. Une ques-

tion sur le nombre de participants au concours a permis de départager les éventuels ex aequo. Le clown Marco Cesa est ensuite entré en scène avec ses ustensiles de jonglage, ses instruments de musique insolites, son sourire et sa bonhomie. Et cette chanson sur les gens du voyage qui somme toute le caractérise un peu.

NIVEAU TROP ÉLEVÉ

Son message pourtant n'a pas véritablement passé. Il n'a pas réussi à se mettre au niveau des tout petits et très nombreux spectateurs qui, inévitablement, n'ont pas compris la majeure partie des textes. Il en a résulté une sorte de brouhaha permanent, synonyme d'ennui et de lassitude. «Marco Cesa aurait dû insister davantage sur son personnage de clown, ce personnage qui par définition fait rire», a-t-on entendu dans la bouche de quelques parents.

Les manifestations du dixième anniversaire ne font que commencer. Un tournoi de ca-

rambole et une journée d'animation du type jeux de rôle et de stratégie destinée aux adolescents sont prévus pour cet automne. Dans un objectif d'ouverture sur la jeunesse, il est envisagé d'offrir les locaux de la ludothèque une fois par semaine en soirée. Enfin, mais c'est encore à l'état d'ébauche, un bal pour les adultes pourrait être mis sur pied. Une façon de toucher un très large éventail de personnes.

LES HEUREUX GAGNANTS

Voici les résultats du concours établi selon trois catégories d'âge. Catégorie des six ans et moins: 1. Marie-Esther Leuthold; 2. Julie Basso; 3. Rosalie Nardin. Catégorie des sept à dix ans: 1. Aline Bise; 2. Sarah Basso; 3. Patrice Chapuis. Catégorie des onze ans et plus: 1. Paolo da Silva; 2. Angela da Silva; 3. Céline Basso. Décidément, tout s'est quasiment passé en famille. Et ces heureux gagnants, parmi les 154 participants, ont bien évidemment reçu des jeux. (paf)



Un concours pour petits et grands enfants; autant de questions pour les forts en math et en observation.

Premier déficit depuis bien longtemps

Comptes 1990 devant le législatif des Ponts-de-Martel

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les comptes 1990 des Ponts-de-Martel présentent un déficit, dont les éléments principaux sont passés en revue par le Conseil communal. Celui-ci estime néanmoins que, compte tenu de la situation, cet exercice peut être qualifié de bon.

Les comptes 1990 des Ponts-de-Martel, qui seront examinés le 7 mai au Conseil général, se soldent par un déficit de 35.400 francs.

Les recettes fiscales, en augmentation par rapport au bud-

get, s'élèvent à 1 million 699.848 francs.

Au niveau des charges, c'est l'instruction publique qui vient en tête avec 1 million 039.396 francs, suivie des œuvres sociales, 374.669 francs, des frais administratifs, 340.711 francs, de l'hygiène publique, 323.711 francs, des travaux publics, 205.192 francs et des sports et loisirs, 169.798 francs.

Une année, indique le Conseil communal, qui a été caractérisée par une nouvelle hausse de l'inflation, donc une nouvelle poussée des taux d'intérêt. L'économie locale a été assez stable avec

une légère augmentation du personnel frontalier et peu de chômeurs, mais «le début de 1991 est nettement moins favorable en ce qui concerne le chômage».

Parmi les éléments principaux de ce déficit: toutes les subventions et l'ensemble du prêt LLM ne sont pas parvenus aux autorités, d'où charges supplémentaires sur les intérêts passifs; l'inflation; un investissement plus important que prévu pour la mise en train de l'exploitation du centre sportif; l'augmentation des dépenses pour la protection de l'environnement et les frais hospitaliers ainsi que la

plupart des dépenses sociales. Dans son analyse de l'année écoulée, le Conseil communal évoque notamment le développement industriel. «Pour le moment la zone industrielle n'a été utile qu'à des entreprises locales existantes qui se sont agrandies. On ne voit pas comment le service cantonal de la promotion économique va s'y prendre pour apporter une nouvelle industrie aux Ponts-de-Martel».

Quant au marché du logement et nouvelle zone de construction, l'exécutif note que «actuellement nous en arrivons au point qu'il existe une demande

pour des appartements à loyer modéré mais le taux de l'argent et les mesures fédérales sont un barrage trop important pour satisfaire cette demande». Mais le Conseil communal espère pouvoir construire un ou deux petits locaux dans la région de la rue Pury.

Au chapitre des Services industriels: en 1991, la commune entreprendra la mise au point des zones de protection en cherchant à concilier lesdites zones avec les exigences des nouvelles dispositions légales découlant de la loi sur l'aménagement du territoire. (cld)

Collision

Hier à 14 h 30, Mme M. L. C. du Locle circulait en voiture rue Albert-Piguet en direction sud. A l'intersection avec la rue de France, elle est entrée en collision avec la voiture pilotée par M. E. J. également domicilié au Locle, qui circulait sur la rue précitée en direction ouest.

Sous l'effet du choc, la voiture de Mme C. s'est déportée sur sa droite pour aller heurter une voiture régulièrement stationnée à l'est de l'immeuble No 9. Dégâts matériels.

BRAVO À

Marcel Calame...

... domicilié dans l'immeuble numéro 7 de la rue du Corbusier qui vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, le président de la ville, Jean-Pierre Tritten, lui a rendu visite afin de lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises. Il lui a aussi remis le traditionnel cadeau. (comm)

SERVICES

LE LOCLE

Fête du 1er Mai, Place du Marché: dès 10 h 30, discours de Christiane Brunner et Fernand Cuche.

Les bibliothèques seront fermées le 1er mai.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31.10.17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31.10.17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34.11.44. Permanence dentaire: ☎ 31.10.17.

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Coucou, me voilà. Pour la joie de ma sœur et de mes parents. Je suis bien arrivée.

SARA MARIA LOPES

Paula LOPES DO ROSINO
Filipe LOPES DO ROSINO
Envers 64
Le Locle

28-14122

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 1er AU 7 MAI
Amis des chiens Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas).

CAS groupe des Aînés. - Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

CAS groupe féminin Roche-Claire. - La course Les Brenets-Maison-Monsieur est reportée à une date ultérieure. Lundi 6 mai, comité à 18 h 30. Assemblée à 19 h 30 au Cercle de l'Union. Jeudi 9 mai, Creux-du-Van, voir programme de la section.

CAS section Sommartel. - Vendredi 3, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse, délai d'inscription pour le Mont Rose. Vendredi 3 au dimanche 5, Stahlhorn-Adlerpass. Mardi 7, varappe au Soleil d'Or dès 17 h. Gardiennage: MM. G. Stähli et H. Jeanrenaud.

Chœur d'hommes Echo de l'Union. - Lundi 6 mai, à 20 h au local.

Club du berger allemand Le Locle. - Entraînements mercredi 1er mai à 16 h 30 au chalet. Samedi 4 mai, rendez-vous Tête de Ran, 14 h au parc de l'hôtel.

Club jurassien, section Col-des-Roches. - Mercredi 1er mai, excursion en France, forêt de la Joux, départ à 9 h place Bournot. Ne pas oublier pièce d'identité, pique-nique et boissons.

Contemporains 1903. - Mercredi 1er mai, rencontre au café Central à 14 h 30.

Contemporains 1918. - Mardi 7 mai, rendez-vous à la poste pour se rendre à La Brévine (bar l'Isba), paiement de la course.

Contemporains 1924. - Jeudi 2 mai, sortie à l'Étang de Gruère (marche). Départ 13 h 30 avec les voitures, place du Marché.

FMU La Montagnarde. - Samedi et dimanche 4 et 5 mai, week-end d'escalade, les Aiguilles de Baulmes. Renseignements: tél. (039) 28.72.43 ou 28.26.91. Samedi 4 mai, corvée au chalet de la Roche sur Les Ponts-de-Martel. Renseignements: tél. (038) 33.61.40.

Société canine. - Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Education, défense, flair, agilité, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

Vélo-club Edelweiss. - Jeudi 20 h, café des Sports, assemblée mensuelle.

Pro Senectute. - Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.

Volleyball-Club. - Entraînements, les lundis à Beau-Site de 18 à 20 h (juniors masculins) et de 20 à 22 h (2e Ligue féminine); et au Communal de 18 à 20 h (juniors féminines) et de 20 à 22 h (4e Ligue féminine). Les mardis: à Beau-Site de 18 à 20 h (minivolley) et de 20 à 22 h (3e Ligue masculine). Les jeudis: à Beau-Site de 18 à 20 h (juniors féminines) et de 20 à 22 h (2e Ligue masculine); et au Communal, de 18 à 20 h (ju-

niors masculins) et de 20 à 22 h (2e Ligue féminine).

Sténographie Aimé Paris. - Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

CADL (Club athlétique). - Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

Club d'échecs. - Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.

Club des lutteurs. - Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.

Fanfare «La Sociale». - Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.

Le Locle-Sports, Club haltérophile. - Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h à 21 h 30, dimanche de 10 à 12 h.

Samouraï Judo-Club. - Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.

Groupe folklorique Les Francs-Habergeants. - M.-A Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: mardi, 17 h, groupe enfants. Mardi, 20 h, Chanson locloise. Mercredi, 20 h, danseurs.

Croix-Rouge suisse, section du Locle. - Tél. 31 72 64. Consultations pour nourissons: Ecole neuchâteloise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midis de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 33 07. Taxis bénévoles: tél. 31 11 17. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 à 18 h 30.

Fédération suisse de gymnastique. Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 à 22 h (C. Huguenin, 31 50 59). Féminine. - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 à 22 h. Dames. - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h (Mme D. Huguenin, 31 50 59). Pupilles. - Mercredi de 18 h à 19 h 30, halle de Beau-Site (Thierry Pellaton). Garçons. - (Agrès) mardi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Thierry Pellaton). (Artistique) mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Laurent Hug). Filles. - (Agrès) lundi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Sandrine Zbinden). Pupillettes. - (Petites) lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret (Marie-Claude Fournier). (Grandes) mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle Beau-Site (Sandrine Zbinden). Athlétisme. - Mercredi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Hervé Zbinden). Mères et enfants. - Vendredi de 18 h à 20 h et

mardi de 16 h à 17 h, halle des Jeanneret (Nicole Dunand). Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.

Société philatélique. - Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

Tennis de table. - Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

Gym hommes. - Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.

Contemporains 1918. - Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).

Contemporains 1923. - Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.

Contemporains 1924. - Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.

Groupe scout «Les Trois Sapins». - Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 18 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES.

Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

Un esprit sain dans un corps sain

Sport à l'école: le Val de Morteau à la pointe

L'éducation physique et sportive à l'école primaire est unanimement reconnue comme une matière essentielle à l'épanouissement des enfants. Mais entre les textes et la réalité, son enseignement fait souvent figure de parent pauvre.

Dans le canton de Morteau, grâce à un conseiller pédagogique dynamique et une équipe d'animateurs bénévoles qui œuvrent dans le cadre de «L'Union Sportive de l'Enseignement Primaire» (USEP), le sport à l'école tient toute sa place aussi bien au niveau de l'enseignement proprement dit que de la formation des maîtres, avec en plus, une organisation à l'échelle du canton de rencontres, sorties et autres compétitions.

Parents et enfants en redemandent, mais en donne-t-on les moyens aux instigateurs?

85% DES ENFANTS CONCERNÉS

L'USEP du secteur de Morteau regroupe 18 écoles et sur une population scolaire de 1613 élèves, 1365 sont licenciés. Pour l'année

scolaire 1989-1990, les chiffres sont éloquentes: 14.404 participants pour 16 activités pratiquées. Ainsi donc un enfant participe pendant l'année à 11 activités différentes. Le lien entre l'activité sportive à l'école et l'USEP se trouve dans l'organisation, après chaque cycle d'apprentissage, d'un brevet individuel ou d'une rencontre. Ainsi le premier trimestre est généralement consacré aux jeux sportifs, aux sports collectifs et aux parcours de débrouillardise pour les plus petits.

Au second, le ski et la gymnastique sont pratiqués alors que le troisième trimestre voit quant à lui l'athlétisme, le cyclisme et les activités de pleine nature se dérouler.

LE PROBLÈME DES TRANSPORTS

La particularité du canton de Morteau est, mis à part Villers-le-Lac et Morteau, d'avoir de petites écoles. Le problème posé lors des rencontres ou des brevets organisés par l'USEP, est le transport des élèves. Regrouper en un même lieu, les élèves ve-



L'activité physique: une donnée éducative à part entière.

(Impar-Verly)

USEP du secteur de Morteau en chiffres

18 écoles affiliées (1613 élèves).
33 enseignants-animateurs.
1365 licenciés.
Jeux pré-sportifs: 195 équipes, 482 rencontres.
Sports collectifs: 222 équipes, 573 rencontres.
Gymnastique: 226 brevets décernés.

Triathlon: 1687 participants.
Natation: 325 brevets décernés.
Randonnée pédestre: 500 brevets décernés.
Agilité cycliste: 557 brevets décernés.
Orientation: 432 participants. (v)

nant des Gras, de Montlebon, des Fins, de Noël-Cerneux, de Grand'Combe-Châteleu, de Morteau, de Villers-le-Lac et du Chauffaud nécessite plusieurs autocars.

Au niveau Education nationale, aucun crédit, aucune aide ne sont accordés. L'unique solution réside dans «la débrouille», souscriptions, soirées dansantes mobilisent beaucoup de forces

que Gérard Mina, conseiller pédagogique et son équipe d'animateurs aimeraient dépenser ailleurs et plus particulièrement sur les stades et dans les gymnases.

MÊME LES ÉCOLES MATERNELLES

Longtemps cantonnée à l'enseignement primaire, l'USEP a ouvert les portes cette année aux

écoles maternelles. Celles-ci ont immédiatement accepté les nouvelles activités proposées et 1991 a vu ou verra des rencontres spécifiques aux écoles maternelles: parcours de débrouillardise, triathlon (sauts, lancers, courses), parcours gymniques.

Chez ces très jeunes enfants l'activité physique représente une donnée éducative à part entière.

Marier l'épanouissement du corps et de l'esprit reste toujours l'un des grands défis proposés par l'éducation physique et sportive. Les enseignants-animateurs de l'USEP en sont convaincus. Encore faudrait-il que l'Education nationale et les collectivités locales les aident, notamment au niveau du financement des déplacements et des équipements. (rv)

MORTEAU

La meilleure est maïchoise

La meilleure saucisse de Morteau est maïchoise, produite par Jacques Guinchard, boucher-charcutier et ancien président de l'appellation de 1980 à 1987.

Les vingt-quatre fabricants sous label ont proposé, jeudi dernier, leurs saucisses à la dégustation. Un rendez-vous annuel pour contrôler la qualité d'un produit fumé qui ne doit pas déroger à des normes très strictes de fabrication. Le jury s'est mis à table au Restaurant L'Epoque pour apprécier la saveur, l'odeur et la présentation des saucisses. Le cru 91 est excellent dans l'ensemble, mais la saucisse Guinchard a bénéficié cette année d'un léger avantage qui s'explique peut-être par une chaire très pauvre en gras. Les défenseurs de Morteau sous label envisagent de donner à leur produit une réputation et une noblesse nationales, en organisant cet automne une grande fête de la saucisse sous la présidence de Pierre Bonte. (pr.a.)

Handball: dans la cour des grands!

Pour la quatrième fois de son histoire, le handball mortuasien monte en nationale 4. Il ne pouvait espérer d'une plus belle promotion l'année de son 25^e anniversaire. L'exploit s'est déroulé samedi dernier à Lons-le-Saulnier. Les deux équipes en pré-nationale, à égalité de points avant cette dernière rencontre du championnat, jouaient donc la montée.

Les hommes du président Jean Mazzotti ont dominé cette confrontation décisive, prenant l'avantage à 5-4 (après avoir mené d'un point) pour le conserver et l'amplifier jusqu'au score final de 23 à 19. Pascal Lemellec, le meilleur buteur de cette rencontre fut l'artisan de cette accession en nationale 4. Inutile de vous décrire la joie des 60 supporters mortuasien qui avaient fait le déplacement dans la capitale jurassienne pour cet événement historique. (pr.a)



Une fibule de l'âge du fer, trouvée près de Pontarlier, symbole du colloque. (P. Bichet)

Retour vers l'âge du fer

Un colloque international d'archéologie se réunit à Pontarlier la semaine prochaine

Pendant quatre jours, la semaine prochaine, des archéologues amateurs et professionnels, spécialistes de l'âge du fer, une période historique qui s'étend du VIII^e au I^{er} siècle avant Jésus-Christ se réuniront à Pontarlier. La décision d'organiser ce colloque international pour l'étude de l'âge du fer, quinzisième du nom, dans la capitale du Haut-Doubs se justifie pleinement puisque la région a conservé de multiples vestiges de ce passé lointain.

Le peintre Pierre Bichet, partie prenante de ce colloque, a été un des premiers à s'intéresser - aux côtés d'une petite équipe de passionnés dont M. Sobritz, responsable de la section archéologie du musée - à ces curieuses bosses qui parsemaient la plaine d'Arlier.

Ces monticules, des tertres funéraires, les Celtes qui occupaient le Jura en ont édifié beaucoup de part et d'autre de la frontière de 800 à 400 avant Jésus-Christ environ. Et de la plaine d'Arlier à Chavéria, Sunbigen, Vauroux ou Conliège,

ces tombes témoignent aujourd'hui de l'éclat de la civilisation celte. Les princes celtes se faisaient en effet inhumer entourés du anachement de leur cheval, de leurs épées, de précieuses amphores venues d'Etrurie, ou encore de fabuleux vases aux riches décors géométriques.

BEAUCOUP À DÉCOUVRIR

Mais même si les fouilles se sont intensifiées au cours de ces dernières années, même si l'intérêt archéologique prime aujourd'hui quand un site est découvert inopinément lors de travaux comme sur le parking de la mairie à Besançon, il reste encore beaucoup à découvrir.

SE PENCHER SUR SON PASSÉ

Pendant les quatre jours de ce colloque, les participants vont donc s'employer à faire le point sur l'état de leurs fouilles et de leurs recherches et s'essayer à éclaircir les nombreuses zones d'ombres qui subsistent dans

l'étude de l'âge du fer. A travers de multiples conférences et des déplacements, notamment à Neuchâtel et Yverdon, les archéologues vont aborder des généralités - «le Jura: milieu naturel» - comme sujet très pointu: «l'emploi des fourneaux à fer asymétriques du pied du Jura vaudois, une hypothèse à vérifier».

Des interrogations très éloignées de celle du simple curieux à qui le musée de Pontarlier propose jusqu'à la fin du mois de septembre, une exposition sur «les Celtes dans le Jura» en collaboration avec les musées d'Yverdon, Lausanne et Lons-le-Saulnier. L'occasion ou jamais de découvrir toutes les richesses archéologiques de la région et de se pencher sur un passé qui, pour fort lointain qu'il soit, reste notre passé. Les agglomérations comme Mandeure près de Montbéliard, Lons-le-Saulnier, Besançon, Yverdon ou Bâle se sont en effet développées à l'âge du fer.

François CHAUVIN

Firobind ou la lumière éclatée

Exposition de peinture à la Galerie Bouton à Maïche

A l'âge de 60 ans, et après 45 ans de peinture, le peintre Raoul Firobind expose à la Galerie Bouton, 2 rue de la Scierie à Maïche.

Le feu de sa peinture, le chatouillement de ses couleurs sont l'aboutissement d'un long et patient travail avec la matière. Son parcours de peintre s'est enrichi par une recherche dans le domaine de la sculpture sur cuivre. Les silences et le calme de l'artiste tranchent avec la vivacité et le flamboiement de sa peinture. Equilibre décapant, où le regard

du visiteur, après accoutumance, en aperçoit toute la chaleur et la générosité.

La trentaine de tableaux magnifiquement mis en valeur à la Galerie Bouton seront visibles jusqu'au 4 mai. Nous retrouverons d'autres œuvres de ce peintre en juillet à Bourbonne-les-Bains où il sera l'invité d'honneur, et en septembre 92 à l'ancienne Poste à Besançon. Garante de la qualité de ses œuvres, une quantité de prix et de diplômes couronnent cette carrière. (jpc)



Raoul Firobind: 45 ans de peinture.

(Impar-Perrin)

PONTARLIER

On parle de «L'Impartial»

Le numéro d'avril de «Coktail News, le magazine de Pontarlier» vient de sortir. Au sommaire, à côté d'une interview de Roch Voisine lors de son passage à Besançon, on trouve à la rubrique «médiast» une colonne consacrée à L'Impartial. Sous le titre «Encore un petit suisse», Alain Toussaint évoque la page Haut-Doubs, «trait d'union» entre la France et la Suisse, «échange culturel et réciproque entre les villes et villages frontaliers». (f.ch)

Le passé renaît

On prétend souvent que Pontarlier n'est pas une ville chargée d'histoire. Pourtant, en prêtant attention, on peut découvrir quelques vestiges du passé. Ainsi, cette maison à l'angle des rues de la République et Vannolles où est né en 1759 le conventionnel Michaud, mort en exil en 1819. Une plaque commémorative était déjà installée sur la façade de cette maison; devenue illisible au fil des années, elle vient d'être rénovée. (f.ch)

Un sportif en or

La médaille d'or de Jeunesse et Sports est venue récompenser il y a quelques jours le parcours de M. Baptiste Bachetti. Une récompense bien méritée puisque comme simple pratiquant ou comme dirigeant, Baptiste Bachetti s'est dépensé sans compter pour le sport, de l'A.S. Oye-et-Pallet à ses débuts sportifs en 1936 à la Joyeuse pétanque pontisaliennaise aujourd'hui à l'heure de la retraite professionnelle, en passant par les Randonneurs pontisaliens, la Fraternelle sportive ou le Vélo-Club pontisalien. (f.ch)

Tapis Vert

Tirage du mardi 30 avril:
sept de pique
dix de cœur
neuf de carreau
as de trèfle

Unis comme les cinq doigts de la main... gauche

Le Parti ouvrier et populaire en lice pour les élections fédérales

La présence active du Parti ouvrier et populaire neuchâtelois aux élections fédérales d'octobre prochain est une composante nécessaire de la vie politique du canton. Libéré de la connotation péjorative que lui imposaient ses «mauvaises» fréquentations avec l'ex-bloc de l'Est, le pop inscrit sa philosophie et son action dans une trilogie qui comprend l'économie, l'environnement et le social. L'Homme restant en tête des préoccupations du parti qui a présenté hier, à La Chaux-de-Fonds, ses cinq candidats à l'investiture au Conseil national.

Que s'est-il passé depuis les dernières votations fédérales de 1987? Au plan international, ce sont les bouleversements enregistrés dans les pays de l'Est qui restent le plus significatif; l'accroissement des problèmes économiques et ethniques sont encore entiers, alors que la tension mondiale provoque une croissance à deux vitesses des sociétés.

La mort d'une pratique dite «communiste» n'a rien changé dans notre pays, dira Alain Bringolf, notre présence est toujours plus nécessaire pour éviter que tout soit gouverné par la seule référence à l'économie. L'environnement et le social sont des éléments qui comptent tout autant.



Emanuela Chenal,
secrétaire,
La Chaux-de-Fonds

Des événements nationaux, le pop retiendra surtout les grands scandales de la gestion de l'Etat, affaire Kopp et blanchiment d'argent sale en tête, les loges P26 et P27 et les fiches de l'Etat démontrant à l'évidence comment l'on détourne la démocratie en Suisse.

Enfin, c'est en constatant la bonne santé de la gauche lors des communales de 1988, l'effet von Wyss des dernières cantonales et le printemps retrouvé des communistes suisses qui volent de succès en succès, récemment encore à Zurich et à Ge-



Claudine Stähli-Wolf,
ménagère et animatrice,
La Chaux-de-Fonds

nève, que le pop a décidé de jouer ses atouts, fort de l'appui d'Ecologie et Liberté et, sans doute, du parti socialiste qui a été sollicité en vue d'un apparentement général de la gauche neuchâteloise.

DEUX PLUS TROIS

Les candidats à l'investiture sont pour la plupart des «chevronnés» de la politique et de l'exercice d'un mandat public. On retrouve deux femmes et trois hommes, un choix de représentativité délibéré: Emanuela Chenal (1960), conseillère



Alain Bringolf,
conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds

générale à La Chaux-de-Fonds depuis l'an passé, joue la carte de la sensibilité féminine faite de tout ce que l'on peut apporter de différent dans le débat politique. Pour la députée au Grand Conseil Claudine Stähli-Wolf (1949), il faut que des femmes ouvrent la route, la politique n'étant ni une affaire d'hommes ni de spécialistes. L'égalité figure dans la Constitution, mais le partage n'est de loin pas réalisé.

Député au Grand Conseil depuis 1973, moult fois présent aux grands rendez-vous électo-



Charly Débieux,
conseiller communal,
Le Locle

raux, directeur des Travaux publics de la ville de La Chaux-de-Fonds depuis 1977, Alain Bringolf (1940) bénéficie à l'évidence d'une solide expérience de l'exercice de responsabilités. Pour lui, la politique ne s'arrête pas à la représentation de l'électorat, mais doit englober la gestion et le dialogue avec les gens dans une perspective d'analyse des situations pour trouver les meilleures réponses.

Charly Débieux (1947), ancien conseiller général et directeur des Travaux publics de la ville du Locle depuis 1984, veut



Nago Humbert,
Dr en psychologie médicale,
Cortaillod

être le représentant du «petit peuple qui en a ras-le-bol», tout en se mettant à disposition de son parti. Nago Humbert (1950) est le seul candidat à n'avoir brigué ou exercé aucun mandat politique. Novice en politique, il croit cependant fermement à la dynamique des petites formations politiques, une expérience qu'il vit au travers de ses mandats professionnels internationaux. Pour lui, la Suisse doit retrouver la dignité qu'elle a perdue au fil du temps. M.S.

● Lire aussi le «Regard» en page 15.

Renforcer l'espoir

Caritas: quarante ans au service des plus démunis

Assemblée générale à caractère très particulier, dernièrement, pour les membres de Caritas canton de Neuchâtel: le service social cantonal fête à Neuchâtel ses quarante ans voués à la cause des plus démunis.

«Qu'un seul homme souffre moins et le monde est déjà meilleur»: c'est-à-dire, hier il y a quarante ans, quand un groupe de chrétiens convaincus s'unissaient pour soulager la détresse humaine dans le canton, comme aujourd'hui, c'est le même engagement au service de l'autre qui sous-tend l'action des hommes et des femmes de Caritas.

Et jeudi soir, en les murs de la salle de la paroisse Notre-Dame où près d'une centaine de personnes s'étaient réunies pour célébrer l'événement, l'esprit des initiateurs d'hier habitait celui des acteurs d'aujourd'hui. A preuve les mots d'André Jecker,

président, qui a rappelé, après une méditation introductive de l'abbé Philippe Matthey, que cet anniversaire n'était pas un aboutissement mais bien un nouveau tremplin vers l'avenir. Et pour marquer ce nouveau départ, Caritas a non seulement édité une plaquette ainsi qu'une brochure relatant ses activités, mais s'apprête aussi à changer son logo.

AVOCAT DES PAUVRES

Pour la directrice Françoise Currat, il importe aujourd'hui comme hier de renforcer l'espoir. Et d'évoquer la récente enquête sur la pauvreté dans le canton de Neuchâtel qui démontre à l'envi que le rôle d'avocat des pauvres qu'entend jouer Caritas n'est de loin pas terminé. Complément indispensable des services publics, Caritas entend aussi renforcer l'espoir en traquant les causes pre-

mières de la xénophobie: l'isolement social et l'anonymat des grandes cités. «Il faut ici créer au sein de nos communautés et de nos paroisses des moments et des lieux d'échanges avec les étrangers».

Dans le domaine de l'asile aussi, Caritas poursuivra et intensifiera son action. En plus de sa participation aux auditions de candidats d'asile - 10 membres de l'association caritative ont en suivi 200 l'an dernier - un poste d'avocat à 40% a été créé pour permettre le suivi juridique des dossiers des requérants d'asile.

En fin de soirée, après une collation prise en commun, le curé de Notre-Dame de Lausanne, Claude Ducarroz, a animé une conférence-débat sur le thème «Des pauvres frappent à la porte: expérience d'un prêtre de paroisse.» (cp)

Visite de l'ambassadeur de France à Neuchâtel

L'ambassadeur de France en Suisse, S.E. M. Philippe Cuvillier, a fait une visite de courtoisie au gouvernement neuchâtelois le 30 avril dernier.

Accompagné, outre de son épouse, de M. Bernard Fassier, premier conseiller d'ambassade, et de son épouse, et de Mme Vera Valanza, consul, il a été reçu en fin de matinée par le Conseil d'Etat in corpore.

Après un entretien à la galerie Philippe-de-Hochberg, l'hôte du gouvernement a parcouru les salles historiques du Château, sous la conduite de l'archiviste de l'Etat Maurice de Tribolet. Un déjeuner a été servi en son honneur à l'Hôtel DuPeyrou.



M. Philippe Cuvillier (à gauche) en visite de courtoisie à Neuchâtel, ici en présence de M. Francis Matthey.

(comm)

Grâce aux forêts!

Rochefort: substantiel bénéfice

Les comptes 90 de la commune de Rochefort, qui seront soumis jeudi soir à l'approbation du législatif, bouclent avec un bénéfice de plus de 82.000 francs. Ce bénéfice substantiel, alors que le budget prévoyait un déficit de quelque 60.000 fr, est dû à un revenu des forêts communales, un phénomène qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années,

ainsi qu'à des charges du Service des eaux et des travaux publics moins élevées que prévues. Au cours de la même séance, les conseillers généraux auront en outre à ratifier la demande de crédit de 17.341 fr. à titre de participation de la commune aux frais de construction du poste sanitaire intercommunal de Bôle. (cp)

CELA VA SE PASSER

Fête des travailleurs à Neuchâtel

Comme l'an dernier, la célébration du 1er Mai aura lieu dans la zone piétonne à Neuchâtel. Le cortège, qui sera animé par la Fanfare des cheminots, partira à 14 h 30 du haut de la rue des Berclès. Dès 15 h, autour de la fontaine de la Justice, discours de Lola Rens, secrétaire du SSP, Michel Buchs, secrétaire central de la FOBB et Vitaliano Menghini, militant FTMH et représentant des milieux d'immigrés. A partir de 16 h, place à la musique avec Kamanioc et Florence Chitacum-

bi ainsi que Terzada, l'orchestre des Colonies libres italiennes. (comm-cp)

1er Mai à Cortaillod

La Fête du 1er Mai du district de Boudry se tiendra cette année à Cortaillod à la salle Cort'Agora, dès 18 h. A 19 h, allocution de Jeanne Philippin, présidente du parti socialiste neuchâtelois, suivie, dès 20 h, avec une production du groupe African-Bolingo, style rumba-rock. Une cantine proposera de la restauration. Le bénéfice de la soirée ira à l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière. (comm-cp)

Les comptes virent au rouge

Colombier:

un déficit de 152.000 francs

Comptes 90 dans le rouge, mais un exécutif relativement satisfait: le déficit comptable de 152.000 fr, qui sera soumis jeudi soir à l'approbation du législatif de Colombier, aurait en effet pu grimper jusqu'à 366.000 fr, selon les prévisions budgétaires. L'«amélioration», comme la qualifie l'exécutif dans son rapport, est donc de 214.000 fr. Et elle aurait pu être plus importante encore si l'introduction du 13e salaire au personnel communal et la réduction de 5% de l'impôt communal accordée en automne dernier avaient pu être budgétisées dans les comptes 90. «Dans ce cas, le résultat aurait été amélioré de 774.000 fr par rapport au budget», constate encore l'exécutif.

Dans le détail, le compte d'exploitation présente un déficit de 146.000 fr augmenté par les amortissements complémentaires de 240.000 fr et réduit par deux «ponctions» aux réserves pour 231.000 fr. Soit un «carton dans le rouge» de 152.000 fr

pour un total de charges de 21,6 millions et de recettes de 21,4 millions. Les raisons de ce déficit moins «lourd» que prévu? La diminution de certaines charges, dont celle de la part communale aux frais de la STEP (70.000 fr de moins que budgétisé) et, entre autres, une rentrée au chapitre finances et impôts de 200.000 fr supérieure aux estimations budgétaires.

Au cours de la même séance, outre la nomination du bureau du Conseil général, le législatif prendra connaissance du rapport de l'exécutif concernant une modification du règlement communal sur les matches au loto ainsi que les rapports annuels du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois, de l'Association d'aide et soins à domicile de Colombier, du Conseil intercommunal de Cescole et du Syndicat intercommunal de la station de télédistribution ainsi que de celui du Conseil intercommunal de la STEP. (cp)

BEVAIX

Les contribuables économisent

Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés par le Conseil général de Bevaix, vendredi. Dont une remise de 10 à 6% sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, pour 1991. Une bonne nouvelle pour les contribuables, liée au résultat des comptes 1990: 615.000 francs de bénéfice brut, 419.000 francs net.

Selon une motion radicale, des dons marqueront le 700e anniversaire dans la commune. 10.000 francs pour la Chaîne du bonheur en faveur du peuple kurde, autant pour Terre des Hommes, et 5000 au Comité international de la Croix-Rouge. (ao)

SERVICES

Rue de l'Hôpital, zone piétonne: fête du 1er mai, dès 15 h 10, discours de M. Buchs, L. Rens, V. Menghini. Plateau libre: 22 h, Flying Ducks (rock). Pharmacie d'office: des Beaux-Arts, Pourtalès 2, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25.10.17.

Bénéfice bien reçu à Auvernier

Bureau nommé par le Conseil général

Oui aux comptes et à leur bénéfice de près de 70.000 francs à Auvernier. Oui aussi à tous les crédits figurant à l'ordre du jour jeudi soir. Non à une motion qui reproche leur coût au TN tout en sollicitant un crédit important. Et nomination du bureau du Conseil général, comme suit: Ernest Weibel, libéral, président, Pierre-Michel L'Eplattenier, radical, vice-président, Eric Martin, libéral, secrétaire, Jean-Paul Jaquet, radical, secrétaire adjoint, Jean-Denis Perrochet, libéral et Françoise Jaquet, radicale, scrutateurs. (ao)

LA TOURNE

Collision

Hier à 16 h 15, une voiture conduite par M. L. G. circulait sur la route de La Tourne en direction du col. Peu avant le fortin, dans un virage à droite, il est entré en collision avec la voiture conduite par M. R. C., de Paris, qui circulait en sens inverse.

Factures en courrier B...

Fleurier: débat sur les impayés au législatif

Près de 350.000 fr d'arriérés aux Services industriels de Fleurier au 31 décembre 1990! Et des travaux d'installations électriques qui ne sont pas facturés depuis 1988 et 89. Certains ont d'ailleurs attendu 7 ans... C'est pire que le courrier B des PTT! Hier soir, le législatif a débattu du problème du recouvrement des créances communales suite au dépôt d'une motion par le parti radical.

Les motionnaires demandent qu'une commission soit mise sur pied pour étudier les problèmes des impayés, établir une marche à suivre pour accélérer la facturation et fixer des lignes directrices pour recouvrer taxes et redevances diverses. Dans le but d'équilibrer les finances communales en période d'argent cher.

Après une suspension de séance demandée par Forum,

Raoul Jeanneret (soc) a expliqué que le Conseil communal partage le souci des motionnaires. Tout en souhaitant que le législatif laisse l'exécutif prendre les dispositions qui s'imposent. Et de conclure, sans équivoque: «L'étude pourrait amener à prendre des mesures désagréables. Il faudra aller jusqu'au bout.»

«LES CONSIGNES EXISTENT»

Sur les problèmes spécifiques aux Services industriels, Willy Tâche, responsable du dicastère, a précisé que «des directives sont données au chef de service pour que les choses se fassent en ordre». En 1987, les impayés des SI se montent à 340.000 fr, passent à 110.000 en 88, après un coup de gueule..., pour arriver à 208.000 fr en 89 et 342.000 en 1990. «C'est pas faute d'avoir

essayé», termine Willy Tâche. Pierre-Alain Devenoges (Forum) ajoute: «Les consignes existent et il faut faire confiance au Conseil communal.» Au vote, la prise en considération de la motion est acceptée par 17 voix contre 13. Les socialistes votant en masse avec le groupe radical, désavouant au passage leur conseiller communal Raoul Jeanneret...

COMPTES 90 DANS LE NOIR

Hier soir, le législatif fleurisien a approuvé les comptes 90 qui bouclent avec un bénéfice de près de 650.000 fr, dont 600.000 attribués aux réserves. Enfin, le Conseil général a constitué son bureau. Denise Delachaux (soc) est nommée présidente et se retrouve ainsi première citoyenne de la commune pour la dernière année de la législature. MDC

«Situation presque catastrophique»

La Suisse et l'Europe: conférence à Couvet

«C'est bien joli de prendre le train en marche, encore faut-il savoir où il va». Cette affirmation d'un auditeur, entendue hier à Couvet au terme de l'exposé du conseiller national Jean-Pierre Bonny, illustre assez bien le pétrin dans lequel la Suisse se trouve actuellement face à son éventuelle intégration dans l'Europe. Une situation qualifiée de «presque catastrophique» à moins «d'une évolution au sein du Marché commun susceptible de résoudre le problème helvétique».

Cette manifestation, organisée par le Club de promotion du Val-de-Travers, réunit entrepreneurs et conseillers communaux de la région. «Où va la Suisse, où va l'Europe?», un thème brûlant s'il en est, d'autant plus que notre pays est encore très loin de voir le bout du tunnel. Evoquant d'abord les importants chamboulements que le monde connaît ces temps-ci avec leurs répercussions dans moult domaines, le conférencier retrace ensuite l'histoire du Marché commun depuis sa création en 1957.

LE DÉBUT DES ENNUIS

C'est le premier grand pas vers la vision, considérée comme utopique à l'époque, d'une Europe unie. Elle va pourtant son petit bonhomme de chemin. La réponse du Conseil fédéral à cette évolution est son adhésion à l'AELE et la signature en 1972 d'un accord de libre-échange avec le Marché commun, prévoyant une clause d'évolution. Plus de 130 accords sont conclus. Tout baigne jusqu'en

1985, année fixant la fameuse échéance de 1992 exigeant le libre-échange des produits, des services, du capital, ainsi que le libre-passage des personnes physiques et juridiques (entreprises, sociétés anonymes...).

Autre pavé dans la mare en 1989, l'arrivée du EEE (Espace européen élargi) qui demande au Marché commun et à l'AELE de parler d'une même voix, d'avoir un organe de décisions commun. Le premier voulant tenir les rênes, les négociations sont difficiles et pas terminées. Il s'agit de parvenir à un accord correspondant aux volontés de démocratie et de fédéralisme des autorités helvétiques; la tâche est extrêmement lourde.

ques; la tâche est extrêmement lourde.

VOTATION NÉFASTE

«Il faut ne pas perdre ses nerfs en comptant sur une évolution du Marché commun allant dans le sens de la construction d'une Europe fédéraliste et démocratique. C'est dans l'intérêt des deux parties. Le but: ne pas être noyé dans un pot unique, bref dans une Europe centraliste et pauvre en démocratie. En cas d'échec, la Suisse serait vouée à l'isolement. En cela, une votation populaire risquerait d'être néfaste dans le sens où elle pourrait accélérer ce processus», conclut M. Bonny.

PAF



Jean-Pierre Bonny: «Il pourrait y avoir une évolution au sein du Marché commun susceptible de résoudre le problème suisse.» (Favre)

La joie de chanter

Soirées du Chœur mixte de Môtiers-Boveresse

Vêtus de leurs plus beaux atours de concert, les chanteurs du Chœur mixte de Môtiers-Boveresse sont montés, vendredi et samedi soirs, sur la scène de la salle du chef-lieu pour leurs concerts annuels. Jours de fête pour la population des deux localités qui, comme à l'habitude, a répondu présent en nombre.

Le président, René Calame, a souhaité la bienvenue au public avec l'humour qu'on lui connaît. Sous la direction de Pierre Aeschlimann, le chœur a interprété une dizaine de chants.

Un programme de bonne facture, tout en délicatesse, rehaussé par la richesse des voix du Chœur mixte. Le public a pu apprécier «Les Prenons de Romandie», d'Emile Gardaz, «C'est le chant du lac» de Bernard Ducarroz, «Jean-d'En-Haut» de Michel Buhler ou «Le bonheur» de Jean Villars-Gilles. Plusieurs chants ont connu l'honneur du bis.

En deuxième partie, l'assemblée fut enchantée par la virtuosité au piano de Joëlle Gerber.

Impressionnante et envoûtante, la Colombine a offert son talent à un auditoire très attentif. Et c'est sous des applaudissements forts nourris que prirent fin ces soirées annuelles du Chœur mixte de Môtiers-Boveresse. (Imp-lr)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63.25.25. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Ruz

Succès populaire pour le Festival de théâtre amateurs à Fontainemelon



Le théâtre a encore ses adeptes... (Schneider)

Le douzième Festival de théâtre amateurs du Val-de-Ruz a refermé ses portes samedi soir, après quatre soirées, et pour la première fois six représentations. Comme ces dernières années, il a connu un vif succès. Le public, venu en nombre, a rempli chaque soir la salle des spectacles de Fontainemelon. Preuve, s'il en fallait une, que le théâtre a encore ses adeptes, ce qui est plutôt encourageant pour nos troupes amateurs.

Eric Siegenthaler et Bluette Cuche, deux des initiateurs du festival, se sont réjouis du succès populaire et des échanges d'idées entre les différentes troupes participant au festival. Au vu de cet immense succès, une treizième édition est programmée au printemps prochain.

Avec «L'amour en godasses», le groupe théâtral de Val-de-Ruz Jeunesse se présentait pour la première fois sur scène, et par là-même au festival. Très applaudis, ils s'en sont fort bien sortis, à l'instar des 11 jeunes des ACO de La Fontenelle qui ont pu exprimer quelques sujets qui

les turlupinent, grâce à «Dialogues et cornichons».

SPECTACLES DE QUALITÉ

Il faut aussi reconnaître que le succès est dû à la qualité des spectacles présentés par des troupes qui ont bien joué le jeu. Suspense et intrigues à l'honneur, tant avec le groupe théâtral de La Côte, dans «Du beurre dans les épinards», qu'avec celui du Pâquier interprétant «Un ami imprévu».

Pour leur 29e saison, Les Compagnons du Bourg n'ont pas donné dans la facilité, en choisissant «La dernière classe».

Véritable clou du festival, samedi soir, la troupe invitée, Comœdia du Locle, a fait scène (une vingtaine d'acteurs) et salle comble à l'occasion des «Suisse» de P.-A. Bréal, pièce aussi bien rodée qu'enlevée.

Après ce dernier spectacle, selon la tradition, les 55 comédiennes et comédiens qui ont brûlé les planches pendant quatre jours, se sont retrouvés autour d'une bonne table, définitivement débarrassés de leur trac. (ha-imp)

Sans syndicat, on replonge!

Piscine et finances ne font pas bon ménage

D'année en année, la Piscine du Val-de-Ruz boit la tasse. Au déficit cumulé des exercices précédents - 168.021 fr 84 - vient s'ajouter la perte, pour 1990, de 34.663 fr 65. L'assemblée générale, convoquée ce soir à Saint-Martin, prendra connaissance des comptes de l'Association et recevra une information sur l'éventuelle création d'un syndicat intercommunal. Solution miracle? En tout cas, avec le statu quo, on replonge dans les chiffres rouges.

On a senti le vent du boulet, à la piscine du Val-de-Ruz! Avec un crédit disponible limité à 15.000 francs et aucune possibilité de crédit supplémentaire sans la caution de toutes les communes, la saison 1991 ne s'annonçait pas sous les meilleurs auspices.

AIDE FINANCIÈRE

Mais la piscine ouvrira cette année encore. L'association, en mal de liquidités pour affronter les premières factures qui ne tar-

SERVICES

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53.34.44. Ambulance: ☎ 117.

avis urgent

Le Louverain
Les Geneveys-sur-Coffrane
Aujourd'hui de 17 h 30 à 22 h
LE MISSILE, LE SCOOP ET LE CIVIL
Les médias de la guerre.
Rencontre avec: André Gazet, producteur TV; François Gross et Freddy Landry, journalistes
Prix: Fr. 30.- avec repas
28-1274

deront pas à arriver dès la reprise, a eu l'heureuse initiative de solliciter une aide financière de l'Etat. Une subvention unique de 20.000 francs est ainsi tombée, à titre exceptionnel, dans l'escarcelle de la piscine.

UN BIEN PUBLIC

Reste que l'on prévoit une fois encore un déficit pour la prochaine saison, de l'ordre de 25.000 à 30.000 francs et que l'association est toujours débitrice de 17.000 fr envers la société du Toboggan.

Inutile de préciser que ce n'est pas avec la contribution des communes - 2 francs par habitant - que l'on réussira à mettre le navire à flot. «La piscine étant un bien public, les communes doivent payer davantage. Au sein d'un syndicat, elles seraient obligées de le faire!», Charles Comtesse, vice-président de l'Association - et au demeurant membre d'une commission de réflexion qui ne siègera pas tant qu'une nouvelle structure viable n'est pas décidée - défend l'option d'un syndicat.

Une présentation de nouveaux statuts, élaborés par l'Etat, sera faite ce soir. Les exécutifs communaux ont jusqu'à fin mai pour se déterminer. Ensuite, on pourra alors éventuellement créer un syndicat intercommunal.

Pas question de musarder. De nouveaux investissements sont non seulement nécessaires pour rationaliser, mais obligatoires, à l'image de la réfection de la cuisine imposée par l'inspecteur des denrées alimentaires pour 1992. (ds)



Malgré des problèmes financiers, la piscine du Val-de-Ruz sera ouverte cette saison estivale. (Schneider)

Positions supérieures

Chef Service «Planification stratégique»

De formation universitaire complète et ayant une longue expérience et de larges connaissances de l'informatique, tant théorique que pratique, le/la candidat/e sera chargé/e de jalonner ce que devrait être l'informatique (matériels, logiciels, standards, etc.) dans l'administration fédérale au cours des prochaines années. Pour ce faire il/elle suivra l'évolution actuelle et future du marché, entretiendra des contacts avec les fournisseurs, les hautes écoles et les universités, ainsi qu'avec les organisations internationales.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne

Un/une juriste

Activité variée et exigeante en relation avec l'imposition du chiffre d'affaires. Traiter d'une manière indépendante les questions relevant de l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires (IChA) rédiger, entre autres, des décisions sur réclamation et des mémoires de réponse au Tribunal fédéral. Collaborer aux travaux préparatoires de la réforme de l'impôt suisse sur le chiffre d'affaires au regard de l'évolution de cet impôt dans les Communautés européennes; en particulier, établir des rapports et aider à la rédaction d'actes législatifs et de publications administratives. Jeune juriste ayant terminé ses études, si possible titulaire du brevet d'avocat ou au bénéfice d'une expérience pratique auprès d'un tribunal ou dans l'administration. Intéret pour le droit des obligations, le droit administratif et le droit européen; bon/une rédacteur/trice. Langues: le français, d'autres connaissances linguistiques seraient un avantage.

Lieu de service: Berne
Adresse: Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ☎ 031/61 71 21/75 89

Un/une chef

du secteur «prévention des toxicomanies et promotion de la santé». Conception de projets. Planifier et établir des programmes de travail. Etablir le budget «prévention» et «évaluation». Surveiller et coordonner tous les projets de prévention des toxicomanies et de promotion de la santé. Contacts avec les autorités cantonales et les associations professionnelles. Donner des conférences. Etudes universitaires complètes en sciences sociales et humaines ou en médecine. Expérience dans la conception de projets et de programmes de prévention. Connaissances de la problématique de la drogue désirées. Aptitude à diriger un groupe de collaborateurs qualifiés. Intéret pour la santé publique. Langues: le français ou l'allemand avec de bonnes connaissances de l'autre langue; connaissances d'anglais. Connaissances d'italien désirées, mais pas indispensables.

Lieu de service: Berne-Liebefeld
Adresse: Office fédéral de la santé publique, service du personnel et de l'organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 15, E. Hofer

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 32 fr. pour 6 mois et 40 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Un/une juriste

Secteur d'activité: Division I et/ou II de la législation. Collaborer à l'élaboration d'actes législatifs de toutes catégories relevant du domaine de compétence de l'administration fédérale dans son ensemble. Assister les services spécialisés de la Confédération par des conseils en matière de droit et de méthode législative. Elaborer des avis de droit dans les domaines du droit public et du droit administratif. Résoudre des questions de principe en relation avec la législation. Activité éventuelle dans d'autres unités administratives de la Confédération à des fins de perfectionnement en matière de législation. Travail au sein d'une petite équipe dynamique. Exigences: formation universitaire complète en droit; talent de négociateur/trice; faculté de se familiariser rapidement avec de nouveaux aspects juridiques et de proposer des solutions dans le secteur législatif. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

80-100%
Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la justice, section du personnel, des finances et de l'exploitation, Bundeshaus West, 3003 Berne, ☎ 031/61 41 73

Maître/maîtresse de sport

pour diriger la branche Canoë-kayak. Enseigner dans le cadre de Jeunesse + Sport (J+S), du cycle d'études et d'autres stages de l'EFSM. Etre en possession du diplôme fédéral de MEP I ou II ou du diplôme de maître de sport EFSM ou posséder une formation équivalente répondant aux exigences posées; maîtriser suffisamment l'allemand et le français pour pouvoir enseigner dans ces deux langues; avoir une reconnaissance d'expert J+S dans la branche Canoë-kayak; être apte à enseigner dans d'autres disciplines sportives.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Magglingen-Macolin
Adresse: Eidg. Sportschule Magglingen, Personalchef, 2532 Magglingen, ☎ 032/276257, W. Weiss

Un/une juriste

Collaborateur/trice indépendant/e à la Division AVS pour le traitement de recours contre des décisions de la caisse. Elaboration de prises de position de l'administration, à l'intention de la Commission de recours et du Tribunal fédéral des assurances. Examen sous l'angle juridique des cas d'affiliation, de

taxation et du droit aux prestations dans le cadre de l'assurance facultative des Suisses à l'étranger. Correspondance avec les représentations suisses à l'étranger (Ambassades, Consuls), divers offices en Suisse ainsi qu'avec les assurés. Facilité de rédaction indispensable. Etudes universitaires complètes. Langues: l'italien et le français; si possible, connaissances de l'allemand.

Poste à temps partiel 50%, l'après-midi
Lieu de service: Genève
Adresse: Centrale de compensation, service du personnel, 18, avenue Ed. Vaucher, 1211 Genève 28, ☎ 022/795 93 97

Collaborateur/trice scientifique

Traiter des problèmes du domaine «assistance et thérapeutique». Répertoire des programmes d'assistance et de traitement des institutions œuvrant dans le domaine de la toxicomanie. Analyser les besoins et les lacunes en matière d'assistance et de thérapeutique des toxicomanes. Coordonner et soutenir des projets. Collaborer à la publication du rapport des cantons concernant la drogue en Suisse. Etudes universitaires complètes en sciences sociales ou en médecine ou formation complète en travail social. Expérience dans les problèmes liés à la drogue. Langues: allemand ou français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue; connaissances d'anglais et d'italien désirées mais pas indispensables.

Poste à temps partiel 80%
Lieu de service: Berne-Liebefeld
Adresse: Office fédéral de la santé publique, service du personnel et de l'organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 15, E. Hofer

Collaborateur/trice spécialiste pour la coordination

Collaborateur/trice du Service d'information chargé de coordonner les moyens d'information internes et externes lors des séances du Conseil fédéral, de tenir le secrétariat, de faire appliquer les modalités d'accréditation des journalistes du Palais fédéral, de réunir des informations provenant des banques de données de la Confédération, de collaborer au sein du Service d'information. De préférence: secrétaire de direction, collaborateur/trice spécialiste ayant travaillé dans un secrétariat général ou un état-major; connaissances de l'administration. Aptitude à la collaboration au sein d'une petite équipe; avoir l'esprit prompt; habile rédacteur/trice;

aimer les contacts avec le public; langues officielles.

Lieu de service: Berne
Adresse: Chancellerie fédérale, service du personnel, 3003 Berne

Pharmacien/ne

Collaborateur/trice à la pharmacie de l'armée, section fabrication et officine, pour la préparation de la production pharmaceutique de secours. Développement galénique de médicaments parentéraux, buccaux et externes. Supplément/e du chef de section. Valider des procédés de production. Traitement de problèmes relatifs à l'environnement à l'échelon de l'Office fédéral ainsi que de questions scientifiques. Représenter la responsable de l'officine. Etudes complètes de pharmacie, dissertation souhaitée. Ev. expérience de l'industrie. Langues: l'allemand ou le français, avec bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Ittigen/BE
Adresse: Bundesamt für Sanität, Personaldienst, Kasernenstrasse 7, 3000 Bern 22, ☎ 031/67 34 51, M. Jost

Un/une juriste

Traitement de questions relatives au droit des constructions et de l'aménagement du territoire. Rédaction d'avis de droit et de prises de position. Coordination avec d'autres législations relatives aux activités de la Confédération qui ont des effets sur l'organisation du territoire. Participation à des groupes des projets internes, collaboration avec les services officiels de la Confédération et des cantons. Etudes universitaires complètes (de préférence brevet d'avocat); bonne connaissance du droit administratif. Langues: l'allemand, bonne connaissance de l'italien et si possible du français.

Lieu de service: Bern
Adresse: Bundesamt für Raumplanung, Eigerstrasse 65, 3003 Bern

Collaborateurs/trices scientifiques

au service de l'Office fédéral des réfugiés. Etude des demandes d'asile et prise de décision; audition des requérants d'asile, recherche d'informations complémentaires au sujet des pays de provenance, rédaction de décisions et de préavis sur recours, autres tâches relevant du droit et de la pratique en matière d'asile. Etudes universitaires complètes. Intéret pour la politique mondiale, aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire, entretient, talent pour la rédaction. Nationalité suisse. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle.

Lieu de service: Berne ou Givisiez (FR)
Adresse: Bundesamt für Flüchtlinge, Sektion Personal und Finanzen, Ref. 62, 3003 Bern, ☎ 031/61 53 20

Professions administratives

Employé/e de commerce

Division principale des droits de timbre et de l'impôt anticipé. Examen et liquidation des demandes en remboursement de l'impôt anticipé perçu à la source dans le cadre des conventions de double imposition. Traitement des demandes en dégrèvement

des impôts à la source étrangers. Apprentissage de commerce ou d'administration, ou formation équivalente. Possibilité d'accéder à moyen terme à une fonction supérieure pour une personne capable. Langues: l'allemand ou le français, avec connaissances d'une deuxième langue officielle. Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.

Lieu de service: Berne
Adresse: Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ☎ 031/61 71 21 / 61 72 79

Collaborateur/trice au service de la comptabilité

Apte à gérer les comptes créditeurs de la division, à contrôler les factures reçues sur la base de contrats, et à veiller à l'observation des budgets. En outre, vous assurez la mise à jour de l'inventaire de l'ensemble du matériel et logiciel, établissez les factures pour les clients de notre centre de calcul et coopérez à la comptabilité du personnel. Nous engagerons une personne jeune, ayant terminé avec succès un apprentissage commercial ou un apprentissage de gare, ayant le sens de l'initiative, de l'intérêt pour les chiffres et aimant travailler de manière indépendante dans un milieu largement informatisé.

Lieu de service: Berne
Adresse: Direction de l'informatique CFF, service du personnel, Bollwerk 10, 3030 Berne, ☎ 031/60 36 76, Frau I. Messer

Un/une secrétaire

de la Section des affaires culturelles générales. Liquider de manière quasi indépendante les travaux de secrétariat dans des domaines variés (promotion de la culture, affaires de la jeunesse, écoles suisses à l'étranger, etc.), respect des délais, renseignements par téléphone et par écrit, procès-verbaux. Diplôme commercial, expérience professionnelle. Facilité d'expression écrite et orale. Connaissance du système de traitement de textes. Langues: l'allemand, avec bonnes connaissances du français et si possible de l'italien.

Lieu de service: Berne
Adresse: Bundesamt für Kultur, Personaldienst, Hallwylstr. 15, Postfach, 3000 Bern 6, ☎ 031/61 92 82, A. Sprecher

Un/une secrétaire

Assurer de manière indépendante le secrétariat de la section acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Enregistrement des décisions cantonales. Préparation et sélection des données en vue de leur traitement électronique pour la statistique. Organisation de séances et constitution de dossiers. Mise en forme de textes exigeants et correspondance d'après manuscrit ou sur dictaphone. Utilisation de l'ordinateur. Travail varié exigeant précision et rapidité. Formation commerciale ou équivalente. Langues: l'allemand avec bonnes connaissances du français. Entrée en fonction: dès que possible.

Poste à temps partiel 50% au début, à moyen terme 100%.
Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la justice, section du personnel, des finances et de l'exploitation, Bundeshaus West, 3003 Berne, ☎ 031/61 41 69

Restaurant Frascati, Le Locle, cherche **sommelier(ère)**
Entrée tout de suite ou à convenir.
☎ 039/31 31 41.

MENUISERIE P.-A. GIROUD
2127 Les Bayards
cherche:
menuisier avec CFC
sachant travailler seul.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Téléphoner au 038/66 17 29.

LE DON DE SANG, CELA VA DE SOI.
DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

Cabinet dentaire au Locle engagerait une **apprentie aide-dentaire**
pour le mois d'août 1991.
Faire offre sous chiffres 28-800058 à Publicitas, 2400 Le Locle.

Croissanterie à La Chaux-de-Fonds cherche **DAME**
pour la vente au magasin.
Sans permis s'abstenir.
☎ 038/25 30 23

SUPROG SA SERVICES INFORMATIQUES
CENTRES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
SUPROG SA - Sugits 2 - 2114 Fleurier
☎ 038/61 30 33 - Fax 038/61 29 87
Afin de consolider notre équipe des centres de télécommunications, nous vous offrons un poste de:
collaborateur technico-commercial
pour notre département DAO/CAO. Nous offrons:
- d'importantes responsabilités au sein d'une jeune équipe;
- un salaire en fonction des capacités;
- un perfectionnement dans les domaines télécommunications et informatiques;
Nous demandons:
- intérêt pour les télécommunications et l'informatique;
- capacité de travailler de manière indépendante;
- facilité de contact avec la clientèle.
Pour un premier contact:
CENTRE TELECOM FLEURIER
Michel Bettex au 038/61 30 33 ou envoyer les documents d'usage
132-12265

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution, forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement.
Pour y faire face, nous sommes à la recherche de **gérants de magasins**
aptes à assumer, après une période de formation, la responsabilité de l'une de nos succursales de l'arc jurassien (canton du Jura, Jura bernois, Montagnes neuchâteloises).
Vous possédez une expérience de la vente. Les contacts humains et la liberté d'action vous motivent. Pour vous, le mot gestion a toute sa signification, tant au niveau des collaborateurs que des produits ou de l'administration. Votre âge se situe entre 25 et 40 ans.
Nous vous offrons d'excellentes conditions sociales, un salaire à la hauteur de vos qualifications ainsi que 5 semaines de vacances par année.
Date d'entrée: à convenir (en principe 2e semestre 1991).
Veuillez adresser votre candidature à COOP LA CHAUX-DE-FONDS, service du personnel, Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds, M. P. Bégert. Nous vous garantissons une discrétion absolue.
28-12081

T.E.C. SA
Assistance et conseil aux entreprises de construction

Nous sommes mandatés par une entreprise de maçonnerie de la région neuchâteloise dans le but de repourvoir un poste de **TECHNICIEN EN BATIMENT**
Notre mandant est une entreprise de moyenne importance, très bien implantée dans sa région, jouissant d'une excellente renommée et bénéficiant de belles perspectives de travail.
Un profil d'homme compétent et expérimenté serait souhaité. Cependant, même jeune et encore en phase de formation notre candidat, qui sera appelé à seconder directement le chef d'entreprise, sera le bienvenu. Il devra cependant nécessairement être enthousiaste, motivé et avoir le sens de l'initiative et des responsabilités. Il bénéficiera d'une grande indépendance et d'un système de rémunération particulièrement intéressant correspondant à son engagement.
Tous les contacts seront empreints de la plus stricte discrétion.
Nous attendons vos offres accompagnées des documents usuels à **Technique et Economie pour la Construction S.A.**
M. Claude Tercier
En Budron H14 - 1052 Le Mont s/Lausanne
238-105887

Un statut particulier pour le Jura bernois

Nouvelle Constitution bernoise en consultation

Le projet de la commission de révision de la Constitution bernoise est soumis à une procédure de consultation jusqu'en juillet prochain, a annoncé hier Samuel Schmid, président de la commission, lors d'une conférence de presse. Le texte proposé prévoit de conserver un statut particulier au Jura bernois. Les Romands du district de Bienne et les francophones de Berne ne sont par contre pas évoqués explicitement dans le projet.

Le document précise que le canton doit prendre des «mesures pour renforcer les liens entre le Jura bernois et l'ancien canton». Le Jura bernois bénéficiera ainsi

d'un statut qui lui permettra de conserver son «identité propre» et ses «particularités linguistiques et culturelles». Il lui sera désormais possible de prendre certaines décisions, dans le domaine scolaire par exemple.

Les Romands de Bienne et de Berne devront par contre se contenter de l'article sur les minorités «linguistiques, culturelles et régionales» qui prévoit que des «compétences particulières leur soient accordées».

ROMAND ÉLU PAR LES ROMANDS

Le projet maintient en outre le principe d'un siège à l'exécutif pour le Jura bernois. La com-

mission a adopté un nouveau mode d'élection qui permettra de pondérer les suffrages pour donner davantage de poids au Jura bernois lors de l'élection de son représentant au gouvernement.

La commission a gardé le principe de territorialité, mais a aussi prévu de laisser à toute personne la possibilité de «s'adresser aux autorités compétentes dans la langue officielle de son choix». Les langues officielles sont le français dans le Jura bernois, le français et l'allemand dans le district de Bienne, et l'allemand dans le reste du canton.

La politique d'information du canton est en outre présentée sous un jour nouveau dans le projet. Tout document administratif pourra être consulté, à moins que des intérêts publics ou privés justifient le secret. La protection des données a également sa place dans la future constitution.

DROITS POLITIQUES

Les droits politiques seront également modifiés, afin de réduire le nombre de votations obligatoires où le peuple s'exprime sur des projets incontestés. Le droit d'initiative et de référendum a par contre été élargi, mais il faudra davantage de voix pour

aboutir à une votation populaire. Les communes seront en outre libres d'accorder le droit de vote aux étrangers résident en Suisse depuis dix ans.

Sur le plan religieux, les communautés israéliennes seront reconnues de droit public.

MARIAGE OU UNION LIBRE

La nouvelle Constitution garantit, outre le droit au mariage et à la vie familiale, «le droit de choisir librement une forme de vie en commun». Elle comporte aussi un article sur l'égalité entre hommes et femmes, mais va plus loin que la Constitution fédérale. Le texte bernois accorde en

effet le libre accès à la fonction publique pour les deux sexes.

L'environnement n'est pas oublié, et la commission s'est prononcée pour le principe du pollueur-payeur. La gestion des déchets, l'encouragement des transports publics et des énergies renouvelables sont aussi évoqués.

Une fois la procédure de consultation terminée, un projet commun sera élaboré entre la commission et le gouvernement.

Le Grand Conseil se prononcera en première lecture en avril 1992, en deuxième lecture l'automne suivant. La votation populaire devrait avoir lieu en juin 1993. (ats)

Chômage: pas loin de 88

La hausse a continué en mars

Le nombre de chômeurs a de nouveau augmenté, dans le canton de Berne, entre février et mars derniers. Le mois dernier, les chiffres se rapprochaient très nettement de ceux enregistrés en 88 à pareille saison, soit juste avant la baisse qui devait aboutir aux taux de chômage très bas de 89 et 90.

En clair, les personnes touchées, dans le canton, étaient 2280 le mois passé - dont 419 privées partiellement d'emploi - soit 147 de plus qu'en février. Le taux de chômage bernois a ainsi atteint 0,52%; par rapport à mars 1990, l'augmentation est de l'ordre de 85%.

Quant aux différenciations par sexes, l'OCIAMT relève que le chômage des hommes a augmenté de 6,7% par rapport au mois précédent, celui des femmes de 7,2%. Ces dernières représentent toujours une part plus faible des chômeurs complets (33,3%), mais une majorité des chômeurs partiels (68,7%).

Par secteurs ensuite, les plus grandes hausses, entre mars 90 et mars 91, ont été enregistrées par les groupes administration-bureau-commerce (193), industrie des métaux-machines (152), autres professions (139) et hôtellerie-restauration-économie domestique (124).

Quelques chiffres concernant la région francophone enfin: le Jura bernois comptait 177 chômeurs en mars 1991 (105 en mars 1990), soit 58 (38) dans le district de Courtelary, 90 (50) dans celui de Moutier et 29 (17) dans celui de La Neuveville. (de-oid)

Urgences médicales à Saint-Imier et dans le Haut-Vallon: changement dès aujourd'hui

Rappelons que dès aujourd'hui le 1er mai, un nouveau numéro de téléphone entre en vigueur pour les urgences médicales.

Ainsi, pour atteindre le médecin de garde, 24 heures sur 24 et chaque jour de l'année, on composera désormais le 077 37 33 37.

Cette nouveauté concerne Saint-Imier et le Haut-Vallon, soit toute la zone sise de Villeret à La Ferrière. (de)

Trois partitions inédites!

Réussite pour le Festival de chant du Bas-Vallon le week-end dernier à Sonceboz

La rencontre annuelle des sociétés chorales du Bas-Vallon et de Bienne, organisée parfaitement par l'Union chorale de Sonceboz-Péry, a réuni quelque 150 chanteurs et chanteuses. Mieux, non moins de trois partitions inédites ont été interprétées pour la circonstance!

Comme le veut la tradition, le jury n'a procédé à aucun classement, mais enverra tout prochainement ses remarques à chaque société participante, qui aura ainsi l'occasion d'améliorer encore l'un ou l'autre détail.

Néanmoins, ce jury s'est dit très intéressé par toutes les productions, dont la préparation et la mise au point démontrent un goût général pour la belle musique. Une suggestion: certaines productions gagneraient à être accompagnées, pour en souligner rythme et harmonie.

DEUX PREMIÈRES DE J.-CL. GUERMANN

Conduite par Jean-Claude Guermann, «La Chorale» de Bienne fera partie des 300 exécutants qui, le 3 juin prochain à

Yverdon, interpréteront en première mondiale l'opéra «Pestalozzi». Un opéra créé à l'occasion du 700e de la Confédération, dont la musique est signée Jean-Claude Guermann et le livret Philippe Moser, deux enseignants neuchâtelois.

Or, samedi à Sonceboz, le «Chœur des pédagogues», extrait de l'opéra en question, vivait sa première interprétation publique, pour le bonheur de l'auditoire.

Autre pièce composée par J.-C. Guermann, sur des paroles de Philippe Moser, Henri Devain et Gaston Bonheur, la «Petite suite pour 4 voix mixtes et piano» connaissait elle aussi sa première interprétation publique. Une interprétation offerte par «La Clef des champs», un quatuor vocal accompagné par le pianiste local Robert Veuve.

Et l'on n'allait pas en rester là, puisque Lionel Zürcher, directeur du chœur d'hommes «La Lyre», de Bienne, appelait ses protégés et les membres de «La Persévérance», d'Orvin, à inter-

prêter une troisième et dernière œuvre absolument inédite: «Le Yaka», paroles de Pierre-Yves Niederhauser et musique de

Lionel Zürcher, qui ravissait lui aussi toute la salle.

Avec trois créations en une seule soirée, ce festival aura dé-

montré que l'esprit novateur n'est pas étranger à ce coin de pays et que la culture musicale s'y sent à l'aise! (ec)



«La Chorale», de Bienne, exécutait en grande première un extrait de l'opéra «Pestalozzi», dont la musique est signée Jean-Claude Guermann (Colombier) et le livret Philippe Moser (La Chaux-de-Fonds). (Impar-ec)

TRAMELAN

Nouveau président

Assises annuelles des socialistes tramelots

C'est en présence de plusieurs personnalités que s'est tenue dernièrement l'assemblée annuelle du Parti socialiste tramelot qui a nommé un nouveau président en la personne de M. Pascal Gagnebin.

Après avoir entendu et discuté le rapport présidentiel retraçant les faits et événements survenus au cours de l'année écoulée et celui de la caissière, l'assemblée a adopté les comptes ainsi qu'une modification de son règlement d'organisation. Désormais, le président du groupe socialiste au Conseil général sera membre d'office du comité de section.

MUTATIONS

En ce qui concerne les élections statutaires, signalons un changement à la présidence avec la désignation de Pascal Gagnebin qui remplace Mme Aline Gagnebin-Dufaux, démissionnaire

pour raison familiale. L'ancienne présidente, tout comme Fridou Graber qui quitte le comité après 20 ans de fidèle présence, ont été vivement remerciés et félicités pour leur engagement exemplaire.

Le comité se présente de la manière suivante: président: Pascal Gagnebin; vice-président: Aline Gagnebin-Dufaux; verbaux: Christiane Vuilleumier; correspondance: Frank Ramseyer; caissière: Mary-Claude Oberli; membres: Bruno Gyger, François Friedli, Fred Braun, et Pierre-Alain Kohler, président du groupe au Conseil général ainsi que les membres qui remplissent un mandat politique (Conseil municipal, FJB etc).

Le programme d'activité prévoit la participation à la Fête du 1er Mai à Bévillard, les votations habituelles au cours de l'année, la préparation des séances du Conseil général, une participa-

tion au pique-nique régional du 14 septembre à Bévillard, une assemblée d'information avec des candidats au Conseil national le 11 septembre et bien entendu les élections communales en fin d'année. Sur ce dernier point, le comité et une commission électorale se sont déjà mis au travail afin de préparer cette importante échéance.

Enfin, les membres présents avaient le plaisir d'entendre Mariette Bottinelli, invitée du jour et ancienne tramelote qui, résidant à Berne fait partie du Groupe socialiste romand. Elle a présenté l'activité et les problèmes de sa section et expliqué son domaine professionnel, ses expériences en sa qualité de chef de section à l'Office fédéral du personnel. Une discussion animée s'est engagée à la suite de cet exposé alors que la soirée s'est terminée dans une ambiance empreinte de cordialité. (comm-vu)

Oui à la réfection de la cure

Finances saines pour la paroisse catholique

Petite chambrée pour l'assemblée de paroisse catholique qui pourtant avait à décider de l'octroi d'un important crédit pour la réfection de la cure.

Les comptes, présentés par Charles Angehrn, font ressortir des finances saines alors que le procès-verbal, rédigé par M. Maurice Joly, a été accepté dans sa teneur avec les remerciements d'usage adressés aussi bien au trésorier qu'au secrétaire.

Le crédit de 65.000 francs destiné à la réfection des façades de la cure et de la façade du foyer a fait l'unanimité des membres présents si bien que les travaux pourront débuter incessamment.

Pour son immense dévouement à la paroisse en sa qualité de membre de la Commission

catholique cantonale (9 ans) puis membre du Conseil synodal bernois, (8 ans), M. Georges Donzà a été vivement remercié.

Il a reçu une attention méritée tout comme M. Charles Angehrn qui, depuis un quart de siècle, est le trésorier compétent de la paroisse. M. Pascal Braccelli, président de paroisse a mis à l'honneur ces deux fidèles serviteurs.

MUTATIONS

C'est dans les divers qu'une information a été donnée en ce qui concerne le départ prochain pour Saignelégier, de l'abbé J. M. Dominé, curé de Tavannes mais qui officiait également au sein de la Tramata. Il sera remplacé par l'abbé Gérard Nusbamm, actuellement en charge à Bienne.

(comm-vu)

SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42.11.22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44.11.42, Dr

Ruchonnet, ☎ 44.10.10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97.17.66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97.24.24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97.11.67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97.51.51. Dr Meyer ☎ 032/97.40.28. Dr Geering ☎ 032/97.45.97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 032/97.40.30.

Recensement des arbres fruitiers

Préparé en collaboration avec les services cantonaux de la Régie fédérale des alcools, un recensement des arbres fruitiers se déroulera du 1er mai au 30 juillet 1991.

Le dernier recensement de ce type avait eu lieu en 1981.

Chaque canton est responsable du relevé de son territoire, les autorités communales étant chargées de procéder au dénombrement. Le Conseil municipal de Tramelan a confié cette mission à M. Aurèle Noirjean, ancien garde-forestier. (comm-vu)

1er Mai féminin dans les Franches-Montagnes

A Saignelégier, l'Union des travailleurs en appelle à l'égalité

Hier soir à Saignelégier, la salle du Café du Soleil était comble pour écouter la députée Odile Montavon et la secrétaire syndicale Guite Theurillat parler de l'égalité entre hommes et femmes. Un débat très nourri a suivi les interventions des oratrices tandis que Pierre-André Marchand a clos la soirée par un tour de chant sans conteste dédié à la femme.

En guise de souhaits de bienvenue à l'assemblée, le socialiste franc-montagnard Rudi Strasser a rappelé que plus que jamais la gauche devait lutter pour maintenir et améliorer le progrès social aujourd'hui à

nouveau mis en péril par la situation économique et le durcissement de la droite.

Rudi Strasser en a profité pour rappeler que depuis quatre ans la gauche n'était plus représentée sous la coupole et qu'il était temps d'unir les forces de cette gauche pour changer l'équipe actuelle et élire des femmes...

Cela étant dit, le syndicaliste et député Vincent Wermeille a rappelé que le principe d'égalité entre femmes et hommes avait été institué il y a dix ans, soit en 1981 et qu'aujourd'hui encore celui-ci n'est toujours pas réalisé.

Dans son intervention, Odile

Montavon a démontré que l'article constitutionnel du 14 juin 1981, introduisant la notion d'égalité de droit entre femmes et hommes et l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale, n'avait pas permis une réelle évolution depuis dix ans. C'est ainsi que la Confédération met présentement en consultation un projet de loi plus impératif et concret que l'article constitutionnel.

Au-delà de la loi, il y a les mentalités des femmes et des hommes qui doivent évoluer de concert pour permettre une réelle application de l'égalité au niveau des assurances sociales, de la politique sociale et familiale et

du droit fiscal. Un moyen parmi d'autres pour y parvenir serait de donner de réelles compétences aux bureaux de condition féminine des divers cantons.

COURSE D'OBSTACLES

Connaissant le sujet sur le bout du doigt, Guite Theurillat a détaillé les quatre obstacles principaux qui font que les femmes sont encore loin d'une réelle égalité dans le monde du travail. Ces quatre niveaux d'obstacles sont la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, la formation permanente et la promotion professionnelle.

Rappelant qu'aujourd'hui encore que 5% des filles entrent

dans la vie sans formation professionnelle et que le choix des apprentis se limite essentiellement à trois professions dites féminines, Guite Theurillat a souligné que tout reste à faire dans le domaine des revendications du droit des femmes à l'emploi.

Accéder à l'emploi pour la femme signifie que toutes les conditions sont réunies pour que l'homme et la femme puissent partager aussi bien les tâches familiales que professionnelles et que la femme ne soit pas pénalisée dans un choix de carrière professionnelle parce qu'elle souhaite également être mère.

GyBi

Quand la peinture accompagne le verbe du poète

Les œuvres de Gérard Tolck et Hugues Richard réunies dans un livre

Le vernissage qui avait lieu dimanche matin à la Galerie du Soleil de Saignelégier revêtait un caractère tout particulier puisqu'il associait les œuvres d'un peintre, Gérard Tolck, à celles d'un poète, Hugues Richard. Et pour faire le lien entre les créations des deux hommes, un éditeur Maurice Born (de Canevas Editeur, à Saint-Imier), a matérialisé le duo artistique par la confection d'un superbe ouvrage illustré.

Dans ce livre intitulé «A toi seule je dis oui», les amoureux de «haïkaï» (fulgurances poétiques écrites en très peu de mots) pourront se repaître du verbe de Richard, et, changeant leur vision décryptive au fil des pages, goûter aux «convergences» colorées de Tolck (reproductions de huit lithographies originales créées pour accompagner le travail du poète).

Œuvres graphiques exposées (et pour lesquelles un tirage à part a paru sous portefeuille limité à 50 exemplaires numérotés, signés par l'artiste) et ouvrages empilés (600 exemplaires dont 60 numérotés et enrichis d'une sérigraphie originale) servaient de décors au peintre et au poète qui ont accueilli chaleureusement tous leurs invités. Parmi ces derniers, nous remarquons la présence de nombreux artistes habitués de la galerie franc-montagnarde ainsi que celles de MM. Gilbert Lovis, délégué aux Affaires culturelles, Bernard Prongé, chef du Patrimoine historique, Gilbert Bouille, membre de la Commission cantonale des beaux-arts, et Pierre Paupe, maire de Saignelégier.

Après les discours d'usage, les deux artistes se sont gracieusement prêtés au jeu de la dédicace et de la signature. Tous les amateurs d'arts s'en sont repartis avec, sous le bras, de précieux trésors, d'un lieu qui continue à parfaire authentiquement son rôle culturel. «Là où la parole s'absente, le lierre gouverne la maison», écrit Hugues Richard. Le Soleil tient bon. P.S.

Changement de maire aux Bois

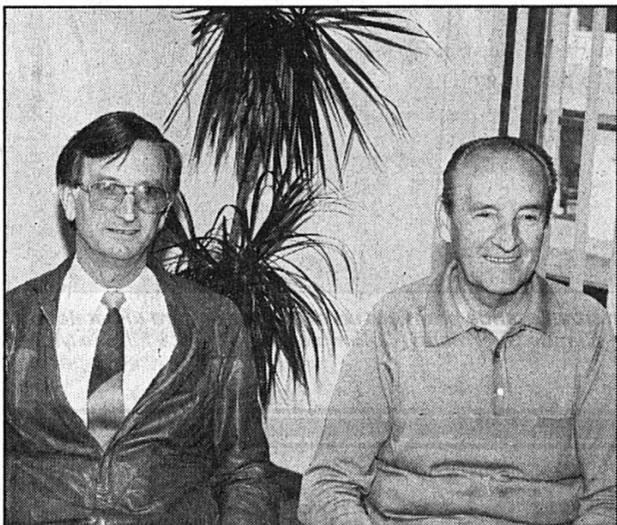
Louis Boillat succède à Jean-Louis Boichat

C'est aujourd'hui 1er mai, que Jean-Louis Boichat, maire des Bois depuis six ans et quatre mois, cède son fauteuil à Louis Boillat, désigné tacitement le 18 février dernier.

Après avoir participé à plus de 800 séances du Conseil communal, l'ancien maire a présidé lundi soir sa 280e et dernière réunion en qualité de chef de l'exécutif local. A 67 ans, il dépose le fardeau public pour enfin jouir de sa retraite. Il emporte les sentiments reconnaiss-

sants de toute une population pour laquelle il s'est dévoué sans compter durant ses mandats successifs.

Fabricant d'horlogerie sexagénaire, Louis Boillat entre en fonction au milieu de la période de quatre ans normalement fixée pour les mandats des autorités. Comme son prédécesseur, il milite au pdc. Son siège de conseiller communal est repourvu par Marcel Barthoulot, qui fait ainsi son entrée à l'exécutif. (bt)



De gauche à droite: Louis Boillat, nouveau maire des Bois et Jean-Louis Boichat, son prédécesseur. (bt)

Saint-Ursanne théâtre d'un drame diabolique

Production cinématographique au cœur du Jura

AMDS Productions S.A., qui a récemment installé une succursale de sa maison mère genevoise à Delémont, projette la production d'un long métrage coproduit par la Suisse, la France, la Belgique et l'Angleterre. *The Broom (Le Balai)* prendra pour décor le Jura et plus principalement la cité médiévale de Saint-Ursanne. Ornella Muti et Peter Ustinov pourraient être les héros de *The Broom*, comédie baroque réalisée par Kamal Musale.

AMDS Productions S.A. Maison, présidée par le Jurassien d'adoption Manouk Der Stepanian, s'est donné comme ambition de produire depuis l'Europe, des longs métrages de premier ordre avec les moyens adéquats.

La maison de productions vise un public international (*The Broom* sera tourné en langue anglaise) et ne traite que des sujets universels. AMDS vise la magie du cinéma qui traite du rêve et de l'illusion.

LA SORCELLERIE ET LA PEUR

Fuyant à travers les Hauts-Plateaux d'Europe centrale pour sauver sa vie, Maxime heurte soudain le corps inerte d'un fameux chasseur de sorcières: le docteur Bourrin. Maxime s'approprie l'identité du redoutable docteur et s'y dissimule, avant



The Broom... dans l'univers magique et jurassien de la sorcellerie. (sp)

d'arriver dans un village isolé où des paysans jaloux le poussent à pratiquer sa sinistre profession contre la magnifique Sophie.

S'ensuit la peur, la sorcellerie et l'amour... Outre les deux vedettes citées plus haut, plusieurs acteurs connus feront partie du plateau de cette comédie, soit François Silvant, Michel Voïta, Bernard Musson, Nathalie Jeannot et Francesco Rossini.

Le scénariste est Kerry Crabbe, écrivain qui a énormément travaillé pour le théâtre anglais et le directeur de la photographie sera le polonais Piotr Jaxa, artiste de la génération des Wajdam Zanussi et Kieslowski.

Quant au réalisateur Kamal Musale, il a été officiellement sélectionné au Festival de Cannes en 1989 pour «Les Trois Soldats». Gybi

La TVA est onéreuse

Assemblée de la Chambre de commerce du Jura à Porrentruy

L'Association jurassienne de commerce et d'industrie (Chambre de commerce) a tenu son assemblée générale annuelle, lundi à Porrentruy, sous la présidence de M. Jacques Saucy.

Dans son allocution, le président a évoqué les ajustements structurels auxquels l'économie sera soumise ces prochaines années. Il a notamment parlé du régime fiscal qui privilégie les impôts directs, d'où deux inconvénients: le frein à la volonté de produire et d'entreprendre et l'atteinte à la capacité concurrentielle de l'industrie. L'introduction d'un impôt général sur la consommation s'impose donc, afin d'équilibrer l'imposition directe et indirecte.

Hélas, le projet de TVA qui va dans ce sens «est couplé à d'autres mesures fiscales contestables qui rendent le prix de son acceptation particulièrement onéreux». Rappelons que la Chambre suisse, le Vorort, en a recommandé le rejet.

M. Saucy a aussi évoqué la production intégrée par ordinateur en voie de réalisation dans

le Jura. Ces efforts judiciaires ne vont pas révolutionner l'activité industrielle. Il faut saluer le soutien des pouvoirs publics et l'effort conjoint des cantons romands; les industriels devront agir en vue d'optimiser ce programme public d'impulsion.

Le nouveau directeur Jean-Frédéric Gerber a présenté les nouvelles activités de la Chambre et ses projets essentiels. L'assemblée s'est terminée par un exposé de M. Jean-Baptiste Beuret consacré à la double imposition économique.

DOUBLE IMPOSITION DU BÉNÉFICE

Il est d'avis que l'atténuation ou la suppression de la double imposition ne sont pas nécessaires, mais que l'intégration européenne pourrait modifier les données du problème.

M. Beuret constate que le bénéfice d'une société est imposé et que le dividende qu'elle paie est une seconde fois imposé au détriment de l'actionnaire. Cependant, la double imposition ne touche pas le bénéfice inclus dans les réserves. La vente d'ac-

tions incluant ces dernières échappe aussi au fisc, mais la jurisprudence lui donne les moyens de récupérer l'impôt ainsi éludé. De même, le fisc n'accepte ni un salaire du directeur trop haut ni des frais excessifs qui tenteraient aussi de réduire l'impôt sur le bénéfice, voire de le supprimer. Le transfert d'actions à une holding, dans le but d'éviter l'impôt, fait aussi l'objet de redressements fiscaux conformes à la jurisprudence.

ATTÉNUATION?

Certains pays (RFA, Japon) atténuent la double imposition par un taux réduit sur la part du bénéfice distribuée en dividende et par une imputation en faveur de l'actionnaire de l'impôt déjà payé par la société. En RFA, cette imputation est totale.

Si la plupart des pays prévoient une atténuation partielle, J.-B. Beuret doute qu'elle soit nécessaire en Suisse. Nos taux globaux d'imposition sont en effet inférieurs à ceux d'autres pays, même avec la double imposition.

Dans le Jura, le taux est inférieur à 30%, IFD inclus, alors qu'il dépasse 40% dans les autres pays. De plus, afin de maintenir leur capacité d'investissement, les PME sont souvent contraintes de restreindre la distribution du bénéfice, donc d'octroyer de faibles dividendes. La comparaison entre sociétés anonymes et raisons individuelles n'est en outre pas défavorable aux premières, vu les règles touchant les assurances sociales.

Le Jura n'envisage donc pas de s'écarter de la norme fédérale qui a renoncé à atténuer la double imposition.

Toutefois, l'ouverture du marché européen pourrait provoquer un effet d'attraction néfaste à la Suisse et inciter à revoir la position actuelle des fiscaux fédéral et cantonaux. Mais, dans cette perspective européenne, d'autres problèmes seront posés à la fiscalité directe suisse. Des solutions qu'ils trouveront pourraient découler un référendum de la double imposition actuelle, a conclu M. Jean-Baptiste Beuret. V. G.

CELA VA SE PASSER

Noël Jeanbourquin au Soleil

A partir de dimanche et ce jusqu'au 2 juin, le peintre de la Courtine, Noël Jeanbourquin est reçu par la Galerie du Soleil à Saignelégier pour une exposition personnelle de ses œuvres récentes. Peintre, aquarelliste, dessinateur, sérigraphe, Noël Jeanbourquin est un artiste complet en constante recherche de perfectionnement. Le vernissage est programmé pour le 5 mai à 11 heures. (gybi)

Céramique contemporaine aux Emibois

La Galerie des Emibois et le potier Eric Rihs ont un plaisir tout particulier de présenter les œuvres de Willy Dougoud sur le thème de «le Maître et l'élève». Né à Fribourg, élevé en

Franche-Comté, Willy Dougoud a travaillé durant dix ans dans les Alpes maritimes. Aujourd'hui installé à Corcelles-Grandson, Willy Dougoud possède une vaste galerie d'exposition permanente. Aujourd'hui, il est l'hôte de l'élève Eric Rihs qui expose à ses côtés des œuvres récentes. Le vernissage de cette exposition, qui se tiendra jusqu'au 30 juin, aura lieu samedi 4 mai dès 17 heures. (gybi)

Danse moderne à Delémont

La troupe de danse moderne Babajaga présentera samedi 4 mai à 20 h 15 à Delémont, à la halle du château, une chorégraphie intitulée «Uniform». En première partie l'école de danse classique d'Inès Meury Bertaïola de Delémont présentera «Icare-émoi» et «Paliers ou Saurais-je grandir?» (gybi)

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51.13.01. Service ambulance: ☎ 51.22.44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51.22.28; Dr Bloudanis, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat, ☎ 51.22.33 à Saignelégier; Dr

Baumeler, ☎ 53.11.65; Dr Bosson, ☎ 53.15.15. Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54.17.54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51.12.03.

COMMUNIQUÉS

Les foires commerciales romandes se concertent

A l'initiative de la direction de MODHAC, foire commerciale de La Chaux-de-Fonds, les dirigeants des foires romandes se sont réunis à Chaumont sur Neuchâtel pour ouvrir un large débat sur les problèmes spécifiques de ces manifestations importantes des vies économiques régionales.

Ont participé à cette rencontre les comptoirs de Fribourg, Yverdon Nord-vaudois, Nyon, Payerne, Valais-Martigny, Sion-Expo, Salon-Expo du Port à Neuchâtel et Modhac à La Chaux-de-Fonds.

L'évolution des frais généraux, coût de la vie, intérêts hypothécaires et autres indices conjoncturels, rendent la vie de certaines foires difficile. Il était nécessaire de faire le point afin de déterminer les zones les plus directement touchées et de s'informer mutuellement sur les mesures tarifaires prises dans les différentes régions de Suisse romande. Les budgets s'alourdissent et il ressort que, paradoxalement, les constructions provisoires, semblent plus touchées par l'élévation des coûts. Il a été dressé un tableau des surfaces, nombre d'exposants, nombre de visiteurs et nombre d'exposants refusés faute de surface supplémentaire disponible.

A ce propos, il faut savoir que dans certaines foires, une partie des commerçants n'expose que tous les deux ans, que Nyon n'en est qu'à sa 2e expérience en 1991, qu'à Fribourg le comptoir n'est réservé qu'aux membres de la Société des arts et métiers et des détaillants. Neuchâtel et Payerne n'acceptent que des commerçants de la ville même ou de sa région limitrophe. Modhac à La Chaux-de-Fonds accepte des exposants de l'extérieur mais le commerce local garde la priorité. Le 2e Comptoir Gruérien-Bulle a eu lieu en

1990 et la 3e édition est fixée à l'automne 1993. Il est réservé en priorité (faute de places) aux exposants des districts de la Gruyère et de la Veveysse. Yverdon, Nord vaudois, accepte des exposants de l'extérieur, mais il y en a peu.

Les différences de tarification, qui peuvent être sensibles, sont essentiellement dues aux structures des expositions. Il est vrai que le prix du m² varie aussi en fonction des services offerts par l'organisateur tels que: stands montés, parois, électricité, eau, publicité, animation, etc. Cependant il est intéressant de constater que le problème des hausses reste purement un problème régional et lié directement à la conjoncture des lieux, certaines localités recevant les effets des hausses générales plus rapidement que d'autres.

Tous les organisateurs de foires se sont accordés sur l'importance de l'animation des foires soit par des stands thématiques, invités d'honneur plus ou moins «exotiques», orchestres, défilés de mode ou spectacles. Comme chaque foire se trouve confrontée aux mêmes difficultés de recherches, il a été émis l'idée de créer une sorte de «Bourse aux animations».

Les tarifs d'entrée ont également été soumis à discussion. Sion, Martigny, Fribourg et Yverdon sont à 7 fr. La Chaux-de-Fonds à 6 fr, Nyon à 5 fr, Payerne à 4 fr, Bulle à 7 fr, Delémont à 6 francs.

Tous les dirigeants des foires romandes ont pris la décision de se consulter au moins une fois par année afin de tout mettre en œuvre pour sauvegarder les intérêts légitimes des exposants et des consommateurs, présenter des expositions attrayantes, variées et joyeuses. Ils font ainsi montre d'un grand souci d'efficacité et de dynamisme au profit des économies régionales. GV

Entrée en vigueur de la nouvelle taxe de séjour dans le Jura

Rappelons que la nouvelle loi sur le tourisme, entrée en vigueur le 1er janvier dernier, a institué une seule et unique taxe cantonale de séjour remplaçant la taxe cantonale d'hébergement ainsi que la taxe communale de séjour. Les communes conservent le droit de taxer les résidences secondaires et le camping résidentiel.

Le Gouvernement a désigné la Fédération du tourisme de la République et canton du Jura (FTJ) comme autorité de taxation et de perception. La taxe de séjour est de 2 francs par per-

sonne et par nuitée dans les hôtels, motels, pensions, auberges et établissements analogues ainsi que dans les maisons et appartements de vacances. Elle est de 1 francs 20 par personne et par nuitée dans les camping et véhicules aménagés pour l'hébergement, les dortoirs, colonies de vacances et autres locaux d'hébergement. (comm-gybi)

● **Tout renseignement complémentaire sur la nouvelle taxe de séjour peut être obtenu auprès de la FTJ à Delémont tél. 066/22.99.77.**

CARNET DE DEUIL

LES POMMERATS. - Mme Valentine Gigon-Frossard est décédée à l'Hôpital de Saignelégier après plus d'une année d'hospitalisation. Elle aurait fêté ses 80 ans le 22 juillet prochain. La défunte était née aux Pommerats.

En 1936, Valentine Frossard avait épousé Narcisse Gigon, cantonnier au service du canton. Les époux s'établirent aux Pommerats. Couple sans enfant, c'est avec générosité que M. et Mme Gigon aimaient recevoir et chérir leurs nombreux neveux et filleuls.

Il y a déjà quelques années que la santé de Mme Gigon s'était dégradée. Son mari la soigna avec un dévouement exemplaire jusqu'à son décès subit le 6 décembre dernier. Généreuse et dévouée, Mme Gigon avait le sens de l'hospitalité. Elle rendit de grands services à la paroisse dont son mari fut le président durant 10 ans. (y)

SAIGNELÉGIÉRIER. - C'est à Saint-Joseph où il séjournait depuis quelques jours que s'est éteint M. François Gigon âgé de 83 ans. Né à Vautenaivre en 1908, le défunt avait effectué ses classes à Goumois. Après sa scolarité, il avait été engagé par la Société des Forces Electriques de La Goule. Il y travailla comme machiniste de 1926 à 1969, faisant preuve d'une remarquable fidélité.

En 1947, François Gigon avait épousé Mlle Germaine Claude qui lui donna cinq fils. A l'heure de la retraite, le couple quitta les rives du Doubs et vint s'établir à Saignelégier. Demeurant à La Goule, M. Gigon consacra tout naturellement ses loisirs à la pêche. Il était membre de la société Le Martin-Pêcheur. Citoyen aimable et enjoué, le défunt appréciait la vie familiale, les randonnées et les parties de cartes avec ses amis. (y)

Au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds

Lors de ses audiences de fin mars et de début avril, le Tribunal de police a libéré un prévenu, différé quatre jugements, renvoyé trois affaires pour preuves, exempté une accusée et infligé quatre peines.

Le 27 mars, M. Frédy Board, président, assisté de Mme Christine Amez-Droz, greffière, a infligé à J. B. une peine de 20 jours d'arrêts et 100 fr de frais pour instigation à faux témoignage et mis aussi à sa charge une indemnité de dépens de 200 fr en faveur de la plaignante.

Le lendemain, Mme Valentine Schaffter, présidente, assistée de Mme Elyane Augsburg, greffière, a condamné par défaut et pour vol G. S. à 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 290 fr de frais. Par défaut également, elle a infligé à W. N. une peine de 14 jours d'emprisonnement, 200 fr d'amende et 450 fr de frais pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR.

Le 2 avril, M. François Ott, président, assisté de Mme Pascale Beucler, greffière, a condamné par défaut R. B. à payer une amende de 400 fr et 290 fr de frais pour infraction LCR-OCR. (Imp)

Par ailleurs, lors de son audience du 4 avril, le Tribunal de police a différé une lecture de jugement, renvoyé une affaire pour preuves, libéré un prévenu et prononcé huit peines.

Le 4 avril, la présidente, Mme Valentine Schaffter, assistée de Mme Elyane Augsburg, a condamné M. D. à 15 jours

d'emprisonnement et 140 fr de frais pour détournement d'objets mis sous main de justice et infraction LTM. Pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, elle a prononcé une peine à l'encontre de G. I. de 25 jours de prison avec sursis pendant 2 ans, 300 fr d'amende et 480 fr de frais.

Par défaut, elle a condamné G. L. à 3 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 870 fr de frais pour détournement d'objets mis sous la main de justice. Egalement par défaut, Mme Schaffter a prononcé à l'encontre de C. L. une peine de 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans, 1200 fr d'amende et 260 fr de frais pour voies de faits, injures, menaces, détournement d'objets mis sous main de justice et infraction LCR-OCR.

FAITS DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS

Incendie circonscrit

Les premiers secours sont intervenus hier à 0 h 17 dans l'immeuble Grenier 33 où des flammes s'échappaient d'une machine à laver la linge installée dans l'appartement sis au rez-de-chaussée. Le sinistre a été éteint au moyen de deux extincteurs à eau et CO². La machine a été évacuée et les locaux aérés. La machine est hors d'usage; le linge est en partie calciné et la salle de bains est légèrement noircie.

AVIS MORTUAIRES

Maintenant l'Eternel, mon Dieu m'a donné le repos. I Rois 5/4

Monsieur et Madame Claude Morand-Norel: Monsieur Eric Morand et son amie Corinne;

Les descendants de feu Désiré Dhieu; Les descendants de feu Guillaume Morand,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine MORAND née DHIEU

leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 avril 1991.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Crétets 116.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au home médicalisé «La Paix du Soir» ccp 23-346-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, Je ne craindrais aucun mal! Car tu es avec moi; C'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.

Psaume 23, v. 4

Madame Mariette Zahnd-Maurer:

Anne-Marie et Frédy Stauffer-Zahnd: Laurent Stauffer et son amie Natacha, Valérie Stauffer et son ami Pascal;

Heidi et Michel Etter-Zahnd:

Sarah Etter et son ami Patrick, Hélène Etter,

Antonin Etter, Le Villaret;

Willy et Josiane Zahnd-Aeschlimann, à Corcelles;

Jean-Pierre et Josiane Zahnd-Perret:

Christelle Zahnd,

Jérôme Zahnd;

Les descendants de feu Hermann Zahnd-Sieber;

Les descendants de feu Henri Maurer-Barben,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz ZAHND

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 76e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 avril 1991.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 3 mai, à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: BOINOD 12.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Extrêmement sensible aux témoignages de sympathie et d'affection dont elle a été l'objet dans le deuil qui vient de la frapper, la famille de

MONSIEUR ERNEST SPIELMANN

remercie vivement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LES HAUTS-GENEVEYS et CHÉZARD, mai 1991.

Repose en paix.

Madame Alice Brandt-Meier:

Son dévoué ami,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Daisy BESANÇON née MEIER

leur chère sœur et amie survenu vendredi, dans sa 69e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 avril 1991.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile: Combe-Grieurin 39b.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Hélène et Georges Mathez-Neff, leurs enfants et petits-enfants, à Port Bienne et Puidoux;

Les descendants de feu Friedrich Bröderli,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marthe LEUBA née BRÜDERLI

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie qui nous a quittés dans sa 97e année.

Repose en paix.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 avril 1991.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Georges Mathez Turnweg 16 2562 Port

Les personnes désirant honorer sa mémoire, peuvent penser au Home, Le Temps Présent, ccp 23-5931-2.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés
28-12079

 Suisse romande	 TCR Téléciné	 France 1	 a2 France 2	 FR3 France 3	 RTN-2001
---	--	--	---	--	--

- 9.00 TJ-flash
- 9.05 Top models (série)
- 9.25 On ne vit qu'une fois (série)
- 10.10 Les espions (série)
- 11.00 Spécial cinéma
- 11.55 Les jours heureux (série)
- 12.20 Madame est servie (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Le cercle de feu (série)
- 13.40 Dallas (série)
- 13.55 Hockey sur glace (Suisse italienne)
- 14.25 Huit, ça suffit! (série)
- 15.15 Mystères et bulles de gomme
- 15.40 Pif et Hercule
- 15.50 Patou l'épatant
- 16.50 Pif et Hercule
- 16.50 Football (Suisse italienne)
- 17.00 Les Babibouchettes
- 17.10 Rahan
- 17.40 Rick Hunter (série)
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.15 Téléchance
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 A bon entendeur
- 20.20 L'héritage d'Emma Harte Dernière partie. Alors que tous les malheurs semblent s'amonceler sur la tête de Paula, les événements viendront presque mystérieusement à son secours.
- 20.30 Hockey sur glace (Suisse italienne).

- 14.00 Décode pas Bunny. Emission présentée par Bugs Bunny. Avec les Tiny Toons de Steven Spielberg.
- 14.55 Frankenstein Junior Comédie américaine de Mel Brooks, avec Gene Wilder, Peter Boyle et Madeline Kahn (1975).
- 16.45 Permis de tuer Film d'action anglais de John Glen, avec Timothy Dalton, Carey Lowell et Robert Davi (1989). Un James Bond rajeuni et plus humain dans une aventure particulièrement riche en scènes choc. On aime...
- 18.50 Jeunesse: Les bébés; Ewoks.
- 19.45* Ma sorcière bien-aimée
- 20.15* Cinépanorama Interview de Terence Young par François Chalais.

- 6.00 Côté cœur (série)
- 6.30 TF1 matin
- 7.20 Club Dorothée matin
- 8.25 Téléshopping
- 8.55 Club Dorothée matin
- 11.30 Jeopardy des lycées
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.00 Météo - La Bourse
- 13.35 Alerte à Malibu (série)
- 14.30 La grande illusion Film de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, E. Von Stroheim.
- 16.20 Club Dorothée
- 17.40 Chips (série)
- 18.30 Une famille en or
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.20 La roue de la fortune
- 19.50 Pas folles les bêtes
- 19.55 Loto: 1^{er} tirage bleu
- 20.00 Journal
- 20.40 Tapis vert-Météo Trafic infos
- 20.45 Loto: 2^e tirage bleu

- 6.05 Rue Carnot (feuilleton)
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 8.55 Top models (série)
- 9.20 Eric et toi et moi Spécial vacances.
- 11.35 Motus
- 12.00 Dessinez, c'est gagné
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 Générations (feuilleton)
- 14.25 La colline du diable Téléfilm d'E. Storm, avec A.M. Jacobs, E. Puch, C. Atkins, etc.
- 16.00 Hit NRJ
- 16.55 Giga
- 18.10 Des chiffres et des lettres juniors
- 18.35 Alf (série) Le voisin.
- 19.05 Mac Gyver (série) Les pollueurs.
- 20.00 Journal - Météo

- 7.30 Continentales
- 8.00 Samdynamite
- 11.00 Questions pour un champion
- 11.27 Droit de cité
- 11.53 Espace 3
- 12.00 Les titres de l'actualité
- 12.05 Diamond Award d'Anvers
- 12.45 Journal
- 13.00 Sport 3 images
- 13.40 Chers détectives (série)
- 14.30 Montagne
- 15.00 Amuse 3
- 17.00 Une pêche d'enfer
- 17.30 Amuse 3
- 18.10 C'est pas juste
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.12 Editions régionales
- 20.05 La classe
- 20.35 La marche du siècle Le crépuscule de la mémoire: les vieux dans notre société.
- 22.20 Soir 3

Montagnes neuchâteloises: FM 97.5 Littoral: 98.2 Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9

6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La douce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La douce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 Radio-récré. 16.00 Ticket corner. 17.00 Infos SSR. 17.05 Ticket corner. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Nouvelle de votre armée (4e mercredi du mois). 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.30 Je m'voyais déjà. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

A 21 h 55
«éCHO»
Les caisses vides du foot. Le football suisse est malade. Servette cherche désespérément un mécène. Le principal sponsor du FC Sion annonce qu'il limite son aide. Même le puissant Grasshopper est dans les chiffres rouges.

20 h 50
Seule dans la nuit
Thriller américain de Terence Young, avec Audrey Hepburn, Alan Arkin et Richard Crenna (1967). Un véritable petit joyau: suspens, angoisse et subtilité. A voir absolument.

A 20 h 50
Sacrée soirée
Avec Demis Roussos - Salut les 60 à l'Olympia - Jean-Jacques Goldman en duplex depuis l'île de la Réunion - Variétés avec Demis Roussos, Vanessa Paradis, Isabelle Aubret, Jil Caplan, Roxette, The Comateens, Yves Duteil - L'horoscope de Didier Derlich.

A 20 h 45
Embuscades
Téléfilm de Peter Kassowitz, avec Claude Rich, Jean-Yves Berthelot, Bérangère Bonvoisin. Un diplomate et un photographe unissent leurs efforts pour élucider le mystère de la mort de leur maîtresse.

A 22 h 40
Faut pas rêver
Emission présentée par Sylvain Augier. Argentine: Abrampama le diable et le Bon Dieu - Indonésie: les convoyeurs de soufre - France: le jeu secret de pié-geur.

La Première
9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Les 4 Suisses répondent. 13.03 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Relais de la télédiffusion.

- 22.35 TJ-nuit
- 22.55 Birdy Film d'A. Parker (1984).
- 0.50 Zap hits
- 1.35 Bulletin du télétexte

- 22.40 Big Comédie américaine de Penny Marshall, avec Tom Hanks, Elisabeth Perkins et Robert Loggia (1987).
- 0.20 Blue Iguana Comédie policière américaine de John Lafia, avec Dylan McDermott, Jessica Harper et James Russo (1988). A mi-chemin entre le western et le film noir, une satire haute en couleurs et riche en rebondissements. (* en clair)

- 22.40 En quête de vérité
- 23.45 TF1 dernière
- 0.05 Météo - La Bourse
- 0.10 Intrigues (série)
- 0.35 Méaventures (série)
- 1.00 TF1 nuit
- 1.35 C'est déjà demain (série)
- 1.55 Info revue
- 2.30 Intrigues (série)
- 2.55 Histoires naturelles
- 3.25 Cités à la dérive (feuilleton)
- 4.10 Musique
- 4.45 Histoires naturelles Pêcheurs des Landes.
- 5.35 Intrigues (série)

- 22.25 Les célibataires Téléfilm de J. Prat, avec F. Ledoux, J.-P. Moulinot, A. Luguet. La vie de deux aristocrates ruinés, l'oncle et le neveu, dans le Paris des années vingt.
- 0.10 Journal - Météo
- 0.25 Prolongations Spécial 6^e Festival des arts martiaux.
- 1.25 Le Saint (série)

- 23.35 Minuit en France Ces huit heures qu'il leur fallait.
- 0.30 Carnet de notes Symphonie N° 24, 3^e mouvement: Menuetto, de J. Haendel, interprétée par la Sinfonietta de Chambord.
- Jeudi à la TVR**
9.05 Top models
9.25 On ne vit qu'une fois
10.15 Patou l'épatant
11.15 Ici bat la vie
11.35 A bon entendeur
11.55 Les jours heureux

Espace 2
9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Espaces imaginaires: Le prix du soleil, d'A. Mallet. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

- 5 La Cinq**
- 7.15 Matinée sur la Cinq
 - 12.45 Journal
 - 13.30 Arabesque
 - 14.25 L'inspecteur Derrick
 - 15.25 Soko, brigade des stupés
 - 16.25 En direct des courses
 - 16.50 Youpi, l'école est finie
 - 17.35 Lucky Luke, la ballade des Dalton
 - 19.00 La ligne de chance
 - 19.40 Léon Duras
 - 20.00 Le journal
 - 20.50 L'assassin avait un double
 - 22.15 Le débat
 - 24.00 Le journal de la nuit
 - 0.10 Les polars de la Cinq

- Suisse alémanique**
- 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Die glückliche Familie. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.55 Zum 1. Mai. 20.00 Rundschau. 20.50 Unser Boss ist eine Frau. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Sport. 23.05 Kuhle Wampe oder wem gehört die Welt? (film). 0.15 Nachtbulletin.

- Allemagne 2**
- 14.35 Feine Gesellschaft - beschränkte Haftung. 16.15 Heute. 16.20 Jack Clementi - Anruf genügt. 17.10 Irgendwie wird's weitergehen. 18.05 ZDF-Sport extra. 20.10 Eishockey-WM. 20.40 Wie wundervoll! (film). 21.30 Studio 1. 22.00 Heute. 22.10 Am Anfang war das Feuer (film). 23.45 Der versteinerte Wald (film). 1.05 Heute.

- Suisse italienne**
- 12.20 A come animazione. 12.25 Teletext-News. 12.30 Bis. 13.00 TG tredici. 13.15 Sport. 13.55 Hockey su ghiaccio. 16.30 Ricerca in profondità. 16.50 Calcio. 16.55 Was? 17.15 Bigbox. 18.00 A come animazione. 18.05 L'arca del dottor Bayer. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Hong Kong: dipartimento di polizia. 20.30 Hockey su ghiaccio. 21.20 Sulle tracce americane. 22.15 TG sera. 22.35 Visti da vicino. 23.05 Jazz in concert.

- tve Internacional**
- 9.00 TV educativa. 10.00 Noticias. 10.05 Documental. 10.30 Largometraje. 12.00 Noticias. 12.05 La hora de... 13.05 De par en par. 15.00 Telediario-1. 15.30 Vuelta ciclista a España. 17.00 Noticias. 17.05 la familia Feliz. 18.01 La burbuja azul. 18.25 Noticias. 18.30 TYT. 18.55 Esta es su casa. 20.05 Cifras y letras. 20.30 Telediario-2. 21.00 El tiempo es oro. 21.50 La mujer de tu vida. 22.50 Artes y artistas flamencos. 23.15 Mec, mec. 23.40 En portado. 0.05 Diario noche.

Suisse alémanique'

- 7.00 Morgenjournal. 7.40 Morgenstund'hat Gold im Mund. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.30 Mittagsjournal. 14.00 Siesta. 17.00 Welle eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Platzkonzert! 20.00 Spasspartout. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Musik zum träumen. 1.00 Nachtclub.

- 6 La Six**
- 7.10 Boulevard des clips
 - 9.05 M6 boutique
 - 9.20 Boulevard des clips
 - 10.50 Hit, hit, hit, hurra
 - 11.05 Les envahisseurs
 - 12.05 Papa Schultz
 - 12.30 Série à choix
 - 13.25 Roseanne
 - 14.00 New Kids on the block
 - 14.40 Pompier de charme
 - 16.15 Drôles de dames
 - 17.05 Hit, hit, hit, hurra
 - 18.05 L'homme invisible
 - 19.00 La petite maison dans la prairie
 - 20.00 Série à choix
 - 20.35 Haute protection
 - 22.15 Equalizer
 - 23.05 Soixante minutes
 - 24.00 6 minutes
 - 0.05 Dazibao
 - 0.10 Boulevard des clips
 - 2.00 Les nuits de M6

- Allemagne 1**
- 9.00 Moskito - nichts sticht besser. 9.45 Der Glücks-Bärchi-Film. 11.00 Europa-Konzert der Berliner Philharmoniker. 13.00 Ein kleiner Knall am Nachmittag. 13.55 ARD-Sport extra. 16.30 Wer hat Angst vom Chef? 17.15 Ein Herz und eine Krone (film). 19.10 Wunder der Erde. 19.53 Ansprache. 20.00 Tagesschau. 20.15 Man spricht deutsch. 21.40 Im Brennpunkt. 22.30 Tagesschau. 22.35 Harald und Eddi extra. 23.00 Nachschlag. 23.05 Veranda. 24.00 Detektiv Rockford.

- Allemagne 3**
- 8.15 Gymnastik im Alltag. 8.30 Telekolleg II. 15.40 Gegen alle Flagen (film). 17.00 Telekolleg II. 17.30 Sesamstrasse. 17.59 Immer Kathi. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendchau. 18.33 Treffpunkt. 19.00 Mai-Blüten '91. 19.30 Leute von Putbus. 21.00 Nachrichten. 21.15 Die Abenteuer des Sherlock Holmes. 22.05 Schlaue wie die Schlange. 22.50 Dempsey and Makepeace. 23.40 Monitor. 0.25 Schlagzeilen.

- RAI Italie 1**
- 14.00 I ragazzi di Camp Sidons (film). 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Big! 17.00 Hanna e Barbera Bazar. 18.00 TG1-Flash. 18.05 Trent'anni della nostra storia. 18.50 1.mo maggio '91. 20.00 Telegiornale. 20.25 Calcio. 22.00 Telegiornale. 22.30 Piazza della Repubblica. 23.20 Mercoledì sport. 24.00 TG1-Notte. 0.20 Palalavoro. 1.00 Appuntamento al cinema.

- EUROSPORT**
- 11.30 Eurobics. 12.00 Halen hockey. 13.00 NHL Eishockey. 14.00 Tennis. 16.00 Eishockey-WM. 18.00 Paragliding. 18.30 Turnen. 19.30 Eurosport news. 20.00 Trans world sport. 21.00 Boxen. 23.00 Eishockey-WM. 1.00 Eurosport news. 1.30 Cricket.

France musique

- 7.10 Le point du jour. 9.05 Le matin des musiciens. 11.00 Le concert. 12.05 Jazz d'aujourd'hui: hexagonal. 12.30 Concert: œuvres de Debussy, Schmittke, etc. 14.00 Le grand bécarré. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de l'Orchestre radiophonique de Cologne. 23.05 Poussières d'étoiles.

- 7 La sept**
- 10.00 et 12.00 Espagnol. 10.15 et 12.15 Histoire de comprendre. 17.30 Mégamix. 18.30 Autour du mariage de Figaro. 18.50 Mama Era Punk. 19.25 Dynamo. 20.00 L'univers intérieur. 21.00 Grand format: patrons 1978-1991. 22.35 Cycle cinéma brésilien.

TV - À PROPOS

«Case postale 387», qui apparaît à peu près une fois par mois, le samedi vers 13 h, prétend être une émission de contact et de dialogue avec des téléspectateurs. Mais le fut-elle vraiment une seule fois? On y cite pourtant des écrits de téléspectateurs, même anonymes, on entend des voix enregistrées lors d'appels téléphoniques. Mais après?

Prenons un exemple (samedi 27 avril). Une femme gagne un séjour pour deux personnes à Verbier, le 10 janvier dernier. On revoit la séquence d'attribution du prix. Puis Daniel Monnat, avec Lolita, en un truage, se prélassent à Verbier en un doux flirt suggéré. Retour au sérieux: la téléspec-

tratrice a téléphoné pour dire qu'elle a été oubliée. Réponse: les services administratifs ont traîné. Le dialogue est donc assez «sobre». Il y a un extrait et une mise en scène qui se veut gag et qui l'est. L'esprit des variétés prend le dessus, mais la réponse à une question a tout de même été donnée.

Autre exemple, lors de la même émission: il arrive que les collaborateurs de «Journal romand», fort détendus en général et c'est une qualité, se mettent à bafouiller. Un téléspectateur souhaite qu'ils articulent mieux. Le «dialogue» se réduit à une mise en scène de l'équipe qui s'entraîne dans un gymnase pour soigner ses articulations. Il n'y a qu'un gag, à

peine meilleure que «des seins animés» pour évoquer des dessins animés pour enfants et la sexualité d'un feuilleton avec le docteur Freud qui fait de l'exhibitionnisme.

Remontons le temps pour proposer encore un exemple plus éloquent du dialogue inexistant et de l'absence de réponse. Après la guerre du Golfe, un téléspectateur excédé par l'invasion d'une info pour le moins douteuse se demandait si, lors d'événements politiques importants, il ne serait pas possible d'utiliser les canaux de la chaîne sportive pour l'information permanente. Suggestion intéressante, assurément, peut-être délicate à réaliser techniquement, et ce

en collaboration avec les trois chaînes nationales. Réaction de l'équipe de «CP 387»: construire une séquence de montage (du reste assez jolie) d'une partie de golf - le sport - la balle lancée devenant explosion d'un obus à l'arrivée - la guerre - procédure plusieurs fois répétée. Il n'y a là qu'un gag, pas la moindre amorce de réponse à une suggestion qui posait tout de même un problème intéressant, et sur la place de l'information, et sur les excès de son invasion.

«Case postale 387» n'est donc plus qu'une émission de variétés. C'est toujours ça, mais ce n'est que ça. Quant au dialogue...

Freddy LANDRY

Fréquence Jura

- 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu. 8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Jeu. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquentstars. 10.45 Jeu. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Jura soir. 18.45 Eco-Jura ou Coup de cœur. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

- 9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô maman bobo! 10.00 Info consommateur. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Nos amies les bêtes. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.00 Power-Mix. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Rétro parade: spécial danse. 20.00 L'émission sans nom.

Sommeil paradoxal, c'est le pied!

Il faut rêver disait déjà Lénine. Pas dans le même sens certes, les spécialistes du sommeil reprennent le conseil. Sommeil nécessaire, sommeil réparateur, il est indispensable à l'homme de vivre quotidiennement cette perte de conscience qui doit s'accompagner de rêves. La semaine dernière au Club des Loisirs, Mme Mireille Jemelin d'Ollon, docteur en chimie, rappelait quelques données essentielles du sommeil: sujet passionnant qui maintient grand ouverts les yeux d'un auditoire du troisième âge, pourtant à l'heure de la sieste!

C'est dire que ce fut passionnant d'entrer dans ce monde complexe du sommeil et de ses phases dont les perturbations répétées et prolongées peuvent avoir des conséquences graves. Menées depuis peu, des observations scientifiques ont analysé la manière de dormir d'un échantillon de personnes hébergées à la clinique du sommeil de Genève. Electrodes branchées sur la tête et sur les muscles du cœur, l'enregistrement permet de constater que le cerveau n'est jamais totalement au repos mais que, en revanche, le tonus musculaire disparaît à un certain moment. Ces études ont permis de tracer le schéma d'une nuit de

sommeil, parcours bien complexe et surprenant.

DES PHASES

Le sommeil se déroule en différentes phases. Tout d'abord un endormissement le précède, qui peut durer une dizaine de minutes. Puis, en première phase, le sommeil est là, léger, et le dormeur réagit encore à un appel par exemple. Au deuxième stade, c'est moyen et si l'on ne réagit plus à un léger bruit, celui d'un camion au contraire peut réveiller.

Aux phases trois et quatre, ça y est, on dort profondément. La déconnection avec le monde extérieur est plus importante, le corps se repose et le cerveau aussi. Les observateurs pensaient que la nuit allait se dérouler dans cette phase, sans autre problème.

Mais arrive la phase cinq et, surprise, les électrodes branchées ont relevé une intense activité au niveau du cerveau. A ce stade, les gens ont perdu conscience, ne peuvent plus bouger, leur tonus musculaire est à zéro. Chacun connaît cet instant où pressée par tellement de sommeil, la tête tombe d'elle-même, les muscles ne la soutenant plus.

C'est un moment dangereux, - au volant par exemple - où le corps est paralysé, mais heureusement il survient en général au lit, en position couchée. C'est le sommeil paradoxal, qui s'accompagne de rêves et finalement le seul régénérateur du psychisme et donc indispensable.

DES CYCLES

Tout ce processus jusqu'au sommeil paradoxal et aux rêves forme un cycle d'une heure et demie à deux heures; ce cycle se répète trois ou quatre fois durant la nuit, jusqu'à ce que le cerveau décide que ça suffit. Le sommeil paradoxal n'occupe que 15 à 25 minutes par cycle. N'ayant pas l'impression d'avoir rêvé, certaines personnes pensent ne jamais atteindre ce stade. «Faux dit Mme M. Jemelin, et c'est parce que vous avez été réveillé pendant cette phase de sommeil paradoxal que vous ne vous en souvenez pas». De plus, c'est difficile d'émerger, de se reconnecter alors que le tonus est absent. Le moment idéal pour le réveil est la fin du stade cinq, soit la fin d'un cycle aussi.

Il faut savoir que ces cycles-là gouvernent nos nuits. Le soir, ils se mettent en route par une



substance chimique sécrétée dans le cerveau et qui par quelques bâillements et une sorte d'engourdissement, envoie au lit. Si vous n'avez pas obéi à ces premiers signes, alors prenez le cycle suivant. C'est comme l'horaire cadencé des trains et quand c'est raté inutile de vouloir y courir après. Observant chacun ses propres cycles, il est possible de se coucher et de s'éveiller sans aucun problème de sommeil. A moins que l'on ne soit très fatigué et que, la tête sur l'oreiller, l'on tombe directement dans la phase du sommeil paradoxal.

Selon les études évoquées par Mme M. Jemelin, le temps moyen de sommeil nécessaire est de sept heures à sept heures et demie; cela peut varier bien entendu d'une personne à l'autre et ce temps peut se situer à n'importe quel moment dans les 24 heures de la journée. Fini le bienfait présumé des heures avant minuit. Et si une nuit a été plus courte, pas de drame, elle peut se compenser les nuits suivantes. Moralité de cette conférence passionnante et suivie de nombre de questions, moins on pense et se préoccupe du sommeil, mieux il sonnera à votre tête et plus vite arriveront les rêves. Les voilà reconnus indispensables. (I.B.)

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds
abc: 20 h 30, Ju Dou (Zhang Yimou) 16 ans.
Corso: 21 h, Henry et June (P. Kaufman) 16 ans; 18 h 45, La fracture du myocarde (J. Fantsen, D. Lavanant, J. Bonnaffé) 12 ans.
Eden: 14 h 30, 20 h 30, Danse avec les loups (K. Costner) 12 ans; 18 h 30, Le château de ma mère (Y. Robert) pour tous.
Plaza: 14 h 15, 18 h 45, Edward aux mains d'argent (T. Burton) pour tous; 21 h, Bons baisers d'Hollywood (M. Streep, S. Mac Laine) 16 ans.
Scala: 16 h 15, 18 h 30, 21 h, La maison Russie (F. Schepisi, S. Connery, M. Pfeiffer) 12 ans; 14 h 30, Allô maman c'est encore moi (J. Travolta) pour tous.

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 20 h, Danse avec les loups (K. Costner) 12 ans; **2:** 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Madame Bovary (Chabrol, Huppert, Balmer) 12 ans; **3:** 20 h 45, Bons baisers d'Hollywood (M. Streep, S. Mc Laine) 16 ans; 17 h 45, Scènes de ménage (P. Mazursky, Woody Allen, Bette Midler) 12 ans; 15 h, Cendrillon (Walt Disney) pour tous.
Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, Le silence des agneaux (J. Demme, J. Foster, A. Hopkins) 18 ans.
Bio: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Aux yeux du monde (E. Rochant, Y. Attal) 12 ans.
Palace: 14 h, 18 h 45, Edward aux mains d'argent (T. Burton) pour tous; 16 h 15, 20 h 45, Misery.
Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, La relève (C. Eastwood, C. Sheen) 16 ans.
Studio: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Les secrets professionnels du docteur Apfelgluck (T. Lhermitte) 12 ans.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS
Le P'tit Paris: 21 h, «A bout de souffle», trio de flûtistes (Boismortier, Mozart, Kelterborn, Holliger, etc.).
Théâtre: 20 h, «Dans ton histoire, garde en mémoire...», soirées théâtrales de l'Ecole secondaire.

NEUCHÂTEL

Cité universitaire: 20 h, «Phantastica» pièce sur la drogue, par le Théâtre Versus (Genève).

ÉPHÉMÉRIDE

Evénements historiques

1942 - Les Japonais occupent la ville birmane de Mandalay.
 1937 - Le président Roosevelt signe le Neutrality Act.
 1925 - Chypre est déclarée colonie de la couronne britannique.
 1904 - Mort du compositeur Tchèque Anton Dvorak.
 1889 - Première fête internationale du travail instituée par la deuxième Internationale Socialiste.

Ils sont nés un 1er mai

- L'actrice française Danielle Darrieux (1917)
 - Le compositeur français d'origine grec Iannis Xenakis (1922). (AP)

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
 Semaine du 15.4.1991 au 22.4.1991
 Littoral + 6.3 (1958 DH)
 Val-de-Ruz + 4.5 (2271 DH)
 Val-de-Travers + 3.3 (2475 DH)
 La Chx-de-Fds + 0.7 (2907 DH)
 Le Locle + 2.3 (2645 DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22.35.54.

ZOOCIÉTÉ



Pl'attitudes

Septembre 1842. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV gratifie d'une visite ses sujets de la Principauté de Neuchâtel. Moins de six ans avant la Révolution, il est accueilli le 28 à l'aube à La Chaux-de-Fonds, où il reçoit, d'un habile sieur Courvoisier qui ne se prénomme pas Fritz, une montre en or extra-plate. Le roi remercie avec un esprit dont seuls sont capables les princes ou les acteurs disposant d'un scénario: «Ce sont là des plattitudes que tout le monde vous envie!».

Heureux instant où chacun put se réjouir de ce que le génie humain ait réalisé quelque prouesse admirable en aplatisant quelque chose. Nous aurions pu plaider ici pour tous ces animaux qui se trouvent ramenés à tout juste deux dimensions, entre gomme et macadam. Mais nous avons en tête d'autres plattitudes...

Les cartes géographiques, notamment. Habiles aplatissements de la quasi-sphère terrestre, mais que l'on prend trop souvent pour le territoire lui-même. Les cartes ne sont pas le monde réel, avec ses océans, ses forêts, ses montagnes, ses peuplements d'animaux.

Une carte n'est jamais polluée, défigurée ou surpeuplée. Les forêts tropicales reculent, emportant avec elles des fleurs et des animaux qui disparaissent à tout jamais. Sur le papier, c'est juste un peu de vert pâle qui remplace du vert foncé.

JEUX DE CARTES

La platitude des cartes ne masque pas seulement la réalité, elle la déforme. Les cartes nous trompent: représenter fidèlement sur un plan la surface d'une sphère est impossible, il faut se satisfaire d'artifices. Le vieux truc imaginé par Mercator, projeter, depuis le centre de la sphère, les points de sa surface sur un plan roulé en cylindre autour de ladite sphère, eh bien ce vieux truc écarte toujours plus les latitudes au fur et à mesure qu'on approche des pôles, envoyés eux carrément à l'infini.

Compensant en largeur l'allongement des terres polaires pour leur conserver leur forme originale, déplaçant l'équateur un peu vers le bas pour donner de l'air à

l'hémisphère nord, Mercator est parvenu à un planisphère longtemps apprécié, malgré ses surfaces faussées, son Groenland grand comme l'Afrique alors qu'il en fait tout juste le quinzième, son Europe vaste située plein centre alors qu'elle est une maigre bande de terre qui ne saurait se prétendre centre de la surface du globe.

Ou se dire prise en tenaille entre les USA et l'URSS qui, en réalité, se font face par-dessus le Pôle Nord et le Canada. Quand on vous disait que les cartes trompent...

PLAN CATHODIQUE

Que penser des documentaires télévisés, choix d'images qui se centrent sur un thème comme le planisphère de Mercator sur l'Europe, qui enflent certains événements comme la même carte gonfle le Groenland: le documentaire n'est certes pas le monde, dont il représente une infime part. Et comme une carte, il peut tromper.

Récemment, une émission introduisait au «monde des bébés-animaux», par de bonnes images, mais le commentaire était bêtifiant, plat comme une carte! Ton faussement attendri, tendance à ramener les actions des animaux aux comportements humains. Pour la forme seulement: s'agissant d'animaux, il est de bon ton de rappeler l'instinct, «aveugle», le court-terme.

Ce documentaire a toutefois pris un relief particulier, ce jour-là, après un terrible document sur Tchernobyl. Il a suggéré que bien des espèces animales assurent un meilleur avenir à leurs enfants que l'espèce humaine, qui se gargarise pourtant d'être le seul animal à posséder une vision de l'avenir.

Quelle vision? Celle des rapports, plans, listings informatiques, calculs de probabilité? Des plattitudes, encore, qui cachent la vraie dimension du monde, tel le drame de Tchernobyl. Des plattitudes que, cette fois, le monde n'a pas à nous envier...

Jean-Luc RENCK

ZH - Centre d'Etudes sur les relations entre l'animal et l'homme

À L'AFFICHE

Chœur et orgue à Colombier



Le Chœur de Colombier lors d'une exécution.

(Photo sp)

Ce qui fait l'intérêt du prochain concert du Chœur mixte de Colombier, ce sont les œuvres choisies, d'essence slave, dans lesquelles brillent le sens du chant et l'ampleur dramatique.

Le concert commencera par la Liturgie de Chrysostome op. 41 de Tchaïkovsky, page religieuse peu connue du compositeur. Bernard Heiniger, interprétera ensuite la sonate No. 5 en ré majeur, pour orgue de Mendelssohn, œuvre

d'un fin romantisme, en parfaite adéquation avec le programme. Le Chœur mixte de Colombier, sous la direction d'Olivier Pianaro, a porté l'essentiel de son travail sur la Messe en ré majeur de Dvorak. Accord total de teintes du terroir et de spiritualité, l'œuvre sera chantée en fin de programme. Bernard Heiniger sera, à l'orgue, l'efficace partenaire des choristes.

Bernard Heiniger a obtenu un prix de virtuosité au Conserva-

toire de Genève. Prix du concours international d'exécution musicale de Genève en 1970, il est titulaire de l'instrument de l'Eglise française de Bienne et professeur au Conservatoire de cette ville. Fondateur du Festival des jeunes organistes, il poursuit une carrière de concertiste.

D. de C.

● Temple de Colombier
 Jeudi 2 mai, vendredi 3 mai,
 20 h 15

MOTS CROISÉS

No 156

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Solution No 155

Horizontalement: 1. Requin. - Pan. 2. Ecureuil. 3. Frein. - Vile 4. Rat. - Aarau. 5. Anes. - Tente. 6. Utah. - Tir. 7. Nêre. - Ni. 8. Prime. 9. Compère. - Lé. 10. Anière. - Tas.
Verticalement: 1. Refrain. - Ça. 2. Ecran. - Eson. 3. Quéteur. - Mi. 4. Uri. - Steppe. 5. Iéna. - Aérer. 6. Nu. - Ath. - Ire. 7. Ivre. - Ame. 8. Pliant. 9. Lutin. - La. 10. Noé. - Erines.

Au banc d'essai scandinave

L'aviation militaire suisse teste ses missiles de combat

Exiguïté du territoire, restrictions légales en tout genre, trop forte densité d'habitants font que l'armée de l'air helvétique est fréquemment obligée de s'expatrier pour expérimenter du matériel, affiner certaines techniques de combat ou simplement s'entraîner efficacement. La Sardaigne reçoit nos pilotes lors des campagnes de vols supersoniques et de combat aérien, alors que la base suédoise de Vidsele offre d'excellentes conditions d'entraînement au vol à basse altitude et haute vitesse, ainsi qu'au tir air-air et air-sol au moyen de missiles. Depuis la mi-mars, et jusqu'au début du mois de juin encore, cinq avions et une délégation de 75 personnes, dont 19 pilotes, sont engagés dans la quatrième campagne d'essais de tir dans le grand Nord suédois. Nous leur avons rendu visite la semaine dernière.

Après les campagnes de 1977, 1981 et 1986, cette année le Groupement de l'armement (GDA) et les troupes d'aviation avaient décidé de vérifier la technique de fonctionnement et d'engagement d'un nombre restreint d'engins guidés équipant notre aviation militaire.

Au programme des festivités, le tir d'une vingtaine de missiles air-air Sidewinder modifiés (AIM-9P-4), de huit missiles air-sol Maverick (AGM 65B) à guidage par caméra, deux types

évidence. Elle permet de s'assurer des performances des missiles introduits dans l'aviation et de se rendre compte de l'état de préparation des vecteurs et du matériel, ces essais sont le complément des examens statiques qui ne peuvent être, dans certains domaines, qu'une simple simulation de conditions réelles.

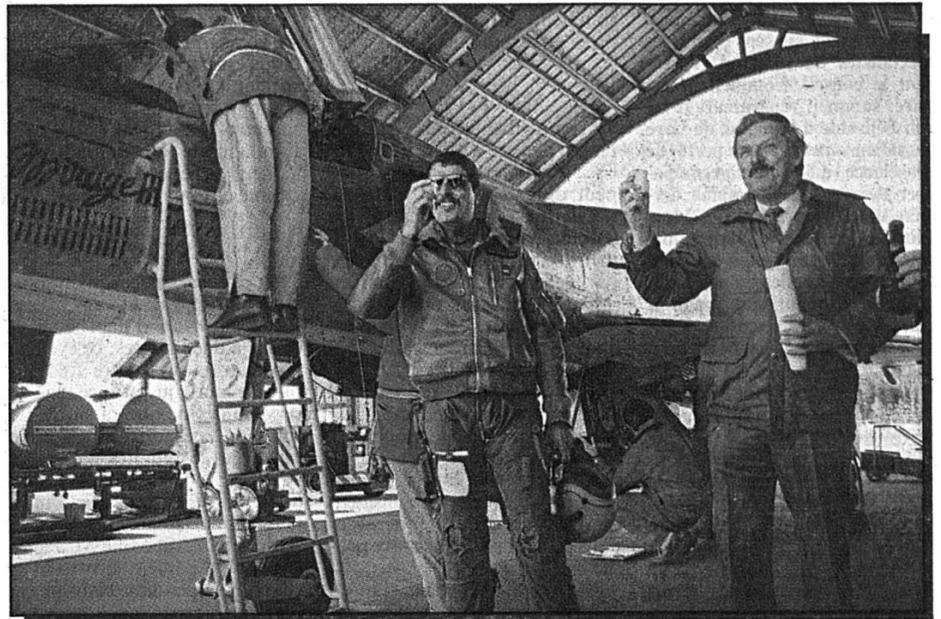
Selon Hans-Peter Hulliger, directeur de projet pour les troupes d'aviation, l'éventail des objectifs visés par une telle campagne est particulièrement large.

INFRASTRUCTURES

Pour réaliser ces objectifs encore faut-il pouvoir bénéficier d'une infrastructure adéquate. La base d'essais de Vidsele dispose d'un périmètre de tir de plus de 2500 km² et des systèmes de contrôle et d'évaluation des tirs les plus sophistiqués. La base est du reste utilisée par les armées de l'air de plusieurs pays qui viennent y tester leur matériel.

Une campagne de tir se vend «clé en main». Dans la facture est comprise la mise à disposition des pistes principales et auxiliaires, de hangars et d'ateliers, de cibles de toutes natures au sol et en l'air, d'un service météo, de systèmes de saisie et d'exploitation de données, de moyens de conduite avec de multiples radars et autres théodolites.

Une centrale de conduite informatisée s'occupe de la coordination entre les avions, les buts et les moyens techniques d'exploitation. Ingénieur en aérodynamique, le Neuchâtelois Pierre Studer, et son service technique, a la responsabilité sur place d'analyser les données



Mission accomplie, cible atteinte: champagne sous le hangar de maintenance pour le pilote du Mirage et le chef de la délégation suisse Hans-Peter Hulliger. (Photos MS)

COOPÉRATION

Ce n'est pas un hasard si notre pays a choisi la Suède pour ses essais. Dans le domaine de la technique de défense, il existe en effet une règle de coopération particulière entre la Suisse et la Suède, toutes les tractations étant faites sous couvert de cette fameuse règle, ce qui permet, entre autres, de disposer des installations de Vidsele avec une souplesse inimaginable ailleurs. Pour des raisons syndicales notamment.

Reportage
Mario SESSA

On peut tirer de nuit ou en week-end sans trop de problème si la météo ou le programme nécessite des aménagements particuliers. La période d'essai, du 18 mars au 7 juin, a été délibérément choisie en fonction de la durée exceptionnelle du jour en région arctique, car il fallait assurer une bonne visibilité puisque l'on veut juger et observer les effets de la munition avant tout.

AU PROGRAMME

Deux instances sont associées dans cette campagne: le GDA et les troupes d'aviation. Le GDA est chargé de l'achat et de l'évaluation des armements et matériels qui équiperont les troupes, il doit donc procéder à des tests de performance et de fiabilité. Cela dans tous les domaines. Quand à la troupe d'aviation, son souci principal est l'engagement tactique de ce même maté-

riel, dans un but d'efficacité optimale.

Dans la pratique, à Vidsele, le GDA teste l'efficacité des missiles Sidewinder qui ont subi diverses améliorations, au niveau des capteurs infrarouges essentiellement, et procède à la vérification du Maverick, un missile complexe qui a passé du Hunter au Tiger.

Les troupes d'aviation, elles, sont chargées de mesurer l'efficacité et la probabilité de toucher la cible avec des Sidewinder tirés dans des conditions aux limites de l'enveloppe d'utilisation. En ce qui concerne le Maverick, c'est l'efficacité des têtes explosives qui est testée. La version «suisse» de ce missile est destinée à la destruction d'installations «sensibles» (radars, positions de tirs, ouvrages, etc.).

DRONES ET CIBLES

A l'instar des campagnes précédentes, les Suédois ont mis à la disposition de nos pilotes plusieurs types de cibles et de vecteurs.

Dans le domaine air-air, le drone américain RB-06, construit par Beechcraft, se taille la part du lion. Cet avion sans pilote de plus de cinq mètres de long peut voler à 970 km/h et atteindre 12.000 mètres d'altitude. Il est lancé par une fusée et est propulsé par un réacteur qui lui donne une autonomie de vol d'une heure. Il emporte des cibles dont la taille et la fonction sont soigneusement étudiées à chaque mission.

Ces cibles sont mises en œu-

vre par le contrôle au sol, elles se détachent du drone et restent accrochées à ce dernier par un câble. Le drone les tracte dans son sillage. A l'issue de sa mission, le moteur du drone est arrêté et l'engin redescend pendu à un vaste parachute, le nez en bas.

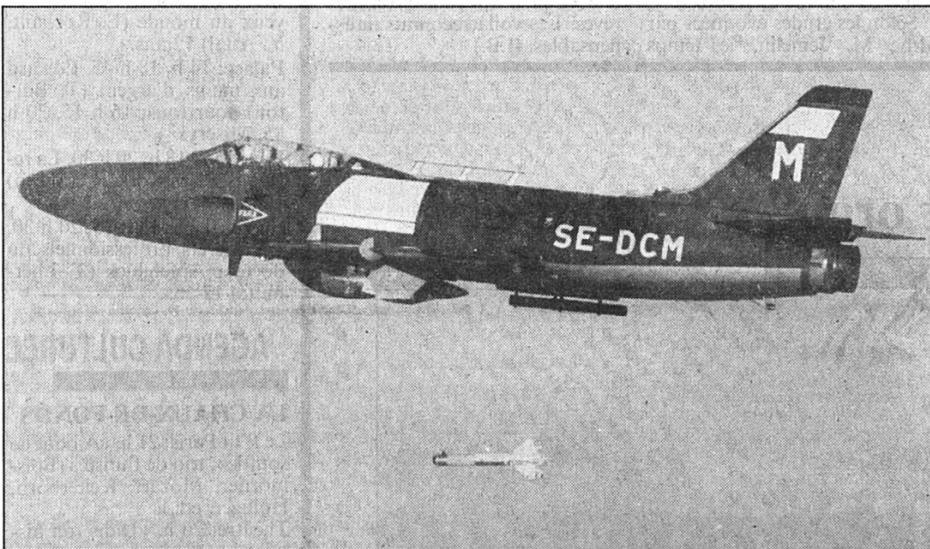
Autre vecteur couramment employé: le Lansen, un ancien chasseur-bombardier qui peut aussi emporter diverses cibles qu'il remorque derrière lui, 300 mètres en dessous et 3 km derrière; il s'agit de ne pas se tromper de but, raison pour laquelle des dispositifs pyrotechniques permettent d'identifier la cible qui est beaucoup plus petite que l'avion.

Suivant les besoins, on peut encore disposer d'objectifs simples ou munis d'un réacteur au kérosène imitant parfaitement un moteur d'avion. Ces diverses cibles peuvent être équipées d'un amplificateur d'écho radar et d'un diffuseur de chaleur reproduisant une simulation thermique digne d'un vrai avion. La gamme est vaste, il y en a pour tous les buts et tous les prix!

TRANSPARENCE

Au terme de la première moitié du programme, il est à signaler que les objectifs avaient été atteints à satisfaction, même si certaines configurations de tirs, plus complexes, n'avaient pas encore été pratiquées. Pour la petite histoire, on relèvera aussi que grâce à la présence de l'armée suisse à Vidsele, la presse suédoise a pu assister avec nous à une démonstration de tir dans le terrain, ce dont elle avait toujours été soigneusement écartée jusqu'à ce jour...

M. S.



Un Lansen suédois déroule une de ses cibles pour missile air-air. L'objectif flottera dans les airs 3 km derrière lui.

d'armes utilisées avec succès lors de la guerre du Golfe, et de 30 missiles air-air Falcon à guidage semi-actif, un missile déjà ancien spécialement étudié pour l'intercepteur Mirage IIIS.

Coût de cette expédition de trois mois sur la ligne du cercle polaire: 17 millions de francs, dont 2,4 mios pour l'utilisation de la télémétrie et 2 mios de caution en cas de destruction d'un «drone» suédois, ces avions sans pilote qui tractent les cibles spéciales destinées aux missiles air-air.

TIRS RÉELS

La nécessité de procéder régulièrement à des tirs réels est une

Il doit, d'une part, couvrir les besoins du Groupement de l'armement par la vérification des systèmes d'armes et la surveillance des effets du vieillissement sur la munition stockée, et ceux des troupes d'aviation, d'autre part, par la vérification «grandeur nature» de l'efficacité et des méthodes d'utilisation tactique des armements, sans oublier, bien sûr, l'entraînement des pilotes.

On procède, à Vidsele, au tir de systèmes neufs, modifiés ou acquis depuis longtemps, dans divers types d'engagements sensés nous donner des informations intéressantes et instructives.

recueillies lors de chaque essai afin d'établir une «signature» graphique et technique des différentes phases observées.

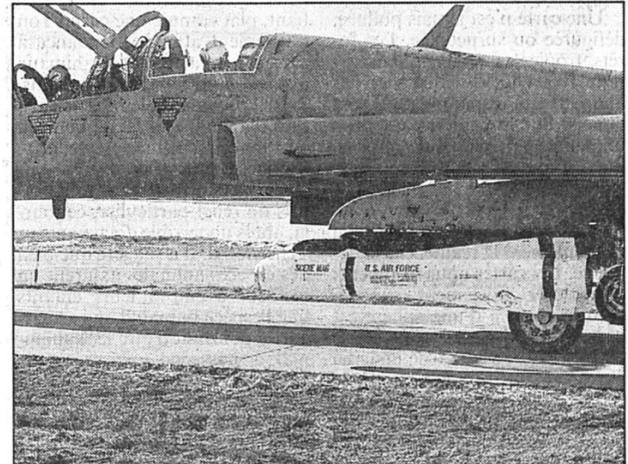
La tâche est complexe et surtout longue car il faut décomposer l'ensemble des informations saisies, un enregistrement télé-métrique peut être composé de l'addition de 40 canaux d'information simultanés. Le vol d'un missile, une dizaine de seconde en moyenne, peut ainsi être étudié milliseconde par milliseconde. C'est de la rigueur de la saisie des données et de leur traitement que dépend le succès d'une telle campagne.



Le RB-06, un drone qui emporte plusieurs cibles.



Le seul Tiger biplace de notre armée engagé dans la campagne de Suède. Il emporte deux missiles Maverick.



Le missile air-sol Maverick: un puissant moyen de destruction guidé par télévision. Il a fait des ravages dans le Golfe.